



LE PRIX COURANT



Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, MONTREAL, VENDREDI, 27 DECEMBRE 1912.

Vol. XLV—No 52

LEA & PERRINS SAUCE



By ROYAL WARRANT.

By ROYAL WARRANT.

La Sauce Worcestershire d'Origine et Authentique.

La "Favorite de l'Univers".

Tout plat de viande — rôti, bifteck, côtelette, ragoût, ou pâté — sera amélioré par une goutte de Sauce Lea & Perrins—le délice des épicuriens depuis plus de 70 ans.



J. M. DOUGLAS & CO.
MONTREAL

Agents Canadiens.

ESSENCES CULINAIRES

**DE
JONAS**

HENRI JONAS & C^{IE}

FORMULENT POUR LEURS NOMBREUX ET FIDÈLES CLIENTS
LES SOUHAITS LES PLUS SINCÈRES DE BONHEUR ET DE
RÉUSSITE.

389 et 391 Rue St-Paul, Montréal.

VERNIS MILITAIRE

DE

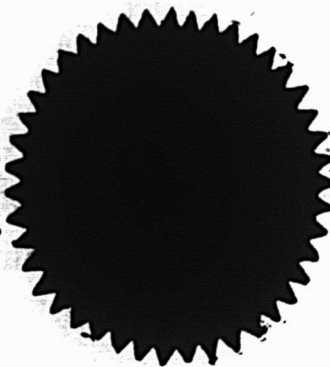
JONAS

Souhaits

Etant donné cette saison
de Bienveillance,
Permettez-nous de vous
offrir

Nos Voeux Sincères
De Continuelle
Prospérité.

Et nous avons apposé notre sceau,
ce Vingt - Cinquième Jour de
Décembre Mil-Neuf-Cent-Douze.



DOMINION CANNERS, Limited
HAMILTON, - - CANADA.

Au point de vue des Ventes

La plupart des épiciers trouvent qu'ils peuvent vendre cinq fois plus de



Sirop de Blé d'Inde

Marque "Crown"

que de toutes autres marques.

Parce que le Sirop de Blé d'Inde Marque "CROWN" s'est créé une place permanente au foyer à cause de sa pureté sans égale et de son goût délicieux.

Il est reconnu comme le sirop idéal pour la table et il convient spécialement aux enfants --- parcequ'il possède une grande valeur comme aliment substantiel et nutritif.

Le sirop Marque "Crown" est un produit Canadien qui s'est fait une réputation nationale par ses propres mérites. Il est connu et vendu d'un océan à l'autre.

La demande est créée — Vous n'avez qu'à y répondre.

THE EDWARDSBURG STARCH CO.
LIMITED
MONTREAL — CARDINAL — TORONTO — BRANTFORD — VANCOUVER

PRIX COURANTS.

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noir, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.



Registered Trade-Mark

La lb.
 Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1/2 lb. et 1/4 lb. 0.33
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, 1/2 s. et 1/4 bte de 6 lbs. 0.26
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/2, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb: 0.20
 Chocolat sucré, Caracas bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins 0.34
 Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
 Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs. 0.32
 Ces prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE

Farines préparées de Brodie la doz.
 Red XXX ppts de 6 lbs. 3.10
 Red XXX ppts de 3 lbs. 1.60
 Crescent ppts de 6 lbs. 2.90
 Crescent ppts de 3 lbs. 1.50
 Superb ppts de 6 lbs. 2.70
 Superb ppts de 3 lbs. 1.40
 Buckwheat ppts de 3 lbs. 1.60
 Buckwheat ppts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake ppts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake ppts de 3 lbs. 1.60
 Cartons contenant 1/2 doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

Montréal
 Thé Noir Ceylan "Owl"
 No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10. 1 lb. 30 lbs. par cse 26c
 No 10. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 27c
 No 15. 1 lb. 30 lbs. par cse 32c
 No 15. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 33c
 No 30. 1 lb. 30 lbs. par cse 40c
 No 30. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 41c
 Thé Vert Ceylan "Owl"
 No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10. 1 s. 30 lbs. par cse 26c
 No 10. 1/2 s. 30 lbs. par cse 27c

CHURCH & DWIGHT
Soda Cow Brand



Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
 Caisse, 120 paquets de 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse, 30 ppts. 1 lb. et 60 ppts. 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets. \$3.00.

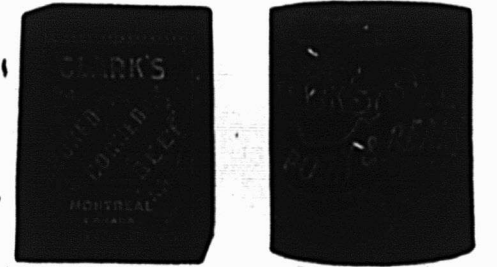
CIE. CANADIENNE DES PRODUITS AGRICOLES

Montréal
 Lait Laurentia cse 12 pintes 1.20
 Lait Laurentia cse 20 chop 1.20
 Lait Laurentia cse 24 dem. 1.00

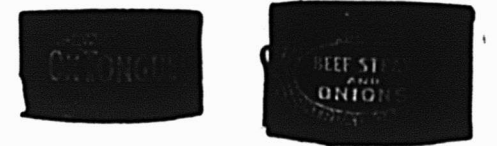
WILLIAM CLARK
Montréal

Conserves **La doz.**
 Viandes assorties. 2.25
 Compressed Corned Beef. 1s 2.25
 Compressed Corned Beef. 2s 3.75
 Lunch Ham. 1s 2.25
 Lunch Ham. 2s 3.00
 Ready Lunch Beef 1s \$2.25 2s 3.75

Geneva Sausage 1s 2.50 2s 4.25
 English Brown 1s 2.10 2s 3.50
 Boneless Pigs Feet. 1s 2.10 2s 3.50
 Sliced Smoked Beef 1s 1.50 2s 2.50
 Roast Beef. 1s 2.25 2s 3.75
 Ready Lunch Loaves, Veau
 Jambon, Boeuf, assortis 1s 1.60
 Dito 1s 2.75
 Boeuf Bouilli. 1s 2.25
 Boeuf Bouilli. 2s 3.75
 Boeuf Bouilli. 6s 13.00



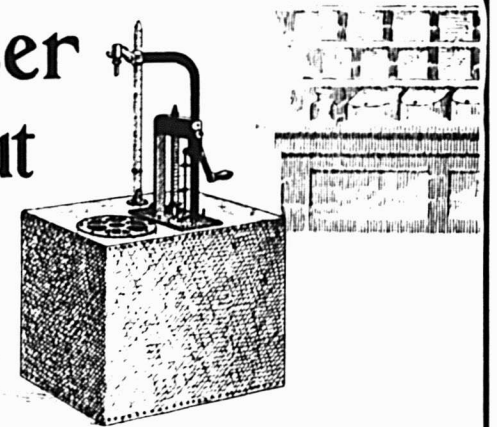
Pork and Beans, sauce tomates 1s 0.60
 Pork and Beans, sauce tomates 1s 0.60
 Pork and Beans, sauce tomates boîtes plates 3s 1.15
 Pork and Beans, boîtes hautes sauce tomates. 3s 1.35



Pork and Beans, Plain. 1s 0.60
 Pork and Beans, Plain. 2s 0.95
 Pork and Beans, Plain, boîtes plates. 3s 1.15



Cet Appareil Bowser
M'a remboursé Tout
ce qu'il m'a
Coûté



LES RISQUES D'INCENDIE

sont réduits à leur minimum par l'adoption des **SYSTEMES BOWSER** pour l'huile.
 Ils sont en usage chez tous les heureux concurrents qui profitent de leur expérience.
 Le **RESERVOIR BOWSER** non seulement empêche la perte et la surmesure, mais il donne à votre magasin une apparence de propreté et de modernisme.
 Avec un service amélioré et de l'huile plus propre, vous attirez la clientèle.
 Les pompes mesurent l'huile dans le bidon du client sans entonnoir ni mesure. Elles comptent le nombre de gallons et établissent la note.
 Nos conditions sont d'autant plus faciles que vous pouvez donner un certain montant comptant et la balance à tant par mois.
 Demandez notre catalogue No 8 F., montrant l'appareil en couleurs et donnant les prix et les détails comp e

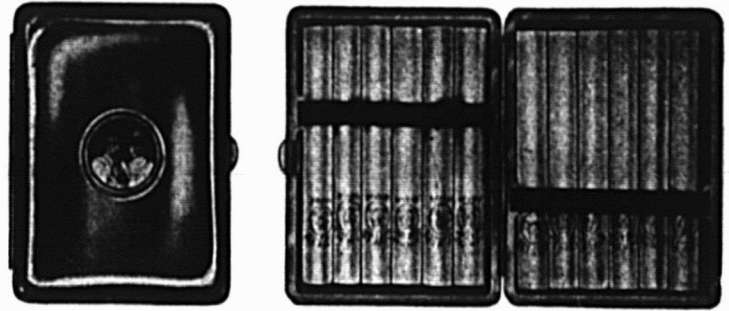
S. F. BOWSER & CIE., Inc.

66-68 AVE. FRASER

TORONTO, Ont.

Manufacturiers depuis 27 ans de pompes à mesure automatique, de système d'emmagasinage de gazoline et d'huile, de mesure à enregistrement automatique pour conduits, de système de nettoyage à sec.

Le Cadeau d'une maison Anglaise aux Canadiens **Gratis**



Pendant ces mois derniers, environ 100,000 beaux étuis à cigarettes ont été donnés aux fumeurs anglais des Cigarettes "Black Cat."

C'est une marque d'estime, un tribut à leur bon jugement en fait de tabac. Car les Cigarettes "Black Cat" sont éminemment les meilleures cigarettes de tabac de Virginie actuellement sur le marché.

Ces étuis à cigarettes comme cadeaux sont des chefs-d'œuvre de fabrication anglaise : tous portent le portrait de leurs majestés, le roi George et la reine Marie, blasonnés en couleurs sur la surface.

Ce sont de beaux souvenirs presque sans prix d'un événement inoubliable pour les sujets britanniques.

Vous pouvez en avoir un en échange de 50 coupons—échange demandé seulement comme preuve de ce que vous êtes un fumeur de Cigarettes "Black Cat." CECI N'EST PAS DE LA SOLLICITATION.

Et nous, la maison "Carreras", désirons que ce qui suit soit bien compris : Les Cigarettes "Black Cat", aussi bien que l'étui à cigarettes-souvenir, sont des produits du travail anglais, supporté par le capital anglais. Il n'y a là aucun élément étranger pour en compromettre la sincérité.

CARRERAS & MARCIANUS OF CANADA LIMITED 853 Boulevard St-Laurent, Montréal, Qué.

**Fabricants des
Cigarettes**

BLACK CAT

Moyennement fortes

10 pour 10 cents

Douces

| | | |
|--|----------------|---------|
| Pork and Beans, boîtes hautes, Plain. | 3s | 1.35 |
| Pork and Beans, sauce Chili. | 1s | 0.60 |
| Pork and Beans, sauce Chili. | 2s | 0.95 |
| Pork and Beans, sauce Chill. | 3s | 1.15 |
| Ox tongue. | 1½s | 8.00 |
| Ox tongue. | 2s | 10.00 |
| Ox tongue. | 2½s | 11.00 |
| Jellied Veal | 1s | 1.50 |
| Jellied Veal | 1s | 2.40 |
| Jellied Veal | 2s | 3.75 |
| Gelées de Bouillon. | 2s | 3.50 |
| Gelées de Bouillon. | 6s | 10.00 |
| Potted Meats | La lb. | |
| Ham, Tongue, Beef and Veal. | ½s 0.50 | ½s 1.20 |
| Tongue, Ham and Veal. | ½s | 1.20 |
| 1s \$1.25, 2s 1.95, 3s 3.00, 4s 4.00, 5s 5.00 | | |
| Pâtés de Foie | ½s | 0.90 |
| Pâtés de Foie | ½s | 1.35 |
| Soupes | La doz. | |
| Chicken | pqts | 1.10 |
| Chicken | qts | 3.00 |
| Mulligatawnay, Oxtail, Kidney Tomato, Vegetable, Mock Turtle, Consommé, Pois | pqts | 1.00 |
| Dito | qts | 2.00 |
| Mince Meat | La doz. | |
| (Tins fermées hermétiquement.) | | |
| 1s, \$1.25; 2s, 1.95; 3s, 3.00; 4s, 4.00; 5s, 5. | | |
| Plum-Pudding Anglais | 1s | 1.90 |
| Plum-Pudding Anglais | 2s | 2.40 |
| Boeuf fumé en tranches "Inglass" | ½s | 1.50 |
| Boeuf fumé en tranches "inglass" | ½s | 2.10 |
| Boeuf fumé en tranches "inglass" | 1s | 3.35 |



**J. M. DOUGLAS & CO.
Montréal**



Bleus à laver
La lb.
"Bleuol", boîtes 10 lbs., 50 pqts de 4 carrés. 15c
"Sapphire"
btes de 14 lbs. pqts de ½ lb.
"Union", boîtes de 14 lbs., pqts de ½ et 1 lb. 10c

**WM. H. DUNN
Montréal**

Edward's Soups
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)
Variétés: Bdun — Aux Tomates — Blanc.
Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton 0.45
Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque (assorties), par doz. 0.45
Paquets, 5c. par doz de bandes de 5 chaque 2.25
(ou en boîtes de 40 bandes \$7.50 par boîte.)
Canistres 15c. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. 1.45
Canistres 25c. Boîtes 2 doz., deur 8 oz., par doz. 2.35

**BORDEN MILK CO., LIMITED
Montréal**

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.
Lait Condensé (sucré) **Prix au Détaillant**

Carque Reindeer (4 doz. par cse) \$5.75
Marque Mayflower (4 doz. par cse) 5.25
Marque Clover (4 doz. par cse) 4.50
Lait évaporé (non sucré)
Marque Reindeer Jersey, Boite de Famille (4 doz. par caisse) 3.90
Marque Reindeer Jersey, Boite moyenne (4 doz. par par caisse) 4.50
Marque Reindeer Jersey, Boite d'hôtel (2 doz. par caisse) 4.25
Carque Reindeer Jersey, Gallon (½ douzaine par caisse) 4.75
Café (avec Lait et Sucre)
Marque Reindeer & 2 doz. par cse) 5.00
Marque Regal (2 doz. par cse) 4.50
Marque Reindeer, en jarres en verre (2 doz. par caisse) 6.20
Cacao (avec Lait et Sucre)
Marque Reindeer, (2 doz. par cse) 4.80
Limite de fret: 50c par Cwt.
Conditions: Net 30 jours. sans escompte



Laits et Crèmes Condensés.
St. Charles "Family" 3.90
St. Charles "Hotel" 4.25
Lait "Silver Cow" 5.40
"Purity" 5.25
"Good Luck" 4.50



Lait condensé **La cse**
Marque Eagle, 4 doz., chaque. \$6
Marque Gold Seal, doz., chaque 5.25
Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.50
Lait évaporé
Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque. 4.25



Vos Calculs Ne Montrent Pas Les Profits Que Vous Avez Perdus.

Vous savez ce qu'il y a dans votre tiroir-caisse, mais vous ne savez pas ce qu'il devrait y avoir.

Votre livre montre le total des ventes inscrites, mais vous ne pouvez pas dire si on n'en a pas oublié.

Ceci, parceque votre système ne vous donne pas un pointage positif des affaires de la journée.

Une Caisse Enregistreuse National montre combien il devrait y avoir d'argent dans la caisse et met fin aux charges oubliées.

Elle enregistre le total des affaires transigées par chacun des commis, les ventes à débiter, les comptes payés et l'argent reçu en à compte. D'après les registres d'addition et les feuillets de vente imprimés, vous pouvez obtenir des détails précis sur chaque transaction de la journée.

C'est le seul système qui puisse mettre fin aux erreurs et aux pertes et vous assurer l'encaisse de tous vos profits.

Demandez notre Brochure Gratuite.

The National Cash Register Company

1 et 3 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Qué.

Fabrique Canadienne, Toronto.



LES ANNONCES PAR L'AFFICHE

Font appel à **3,000,000** de consommateurs
TOUS LES JOURS

Les affiches parlent un langage universel, et c'est le seul moyen de faire impression dans l'esprit des enfants, des étrangers et des milliers d'acheteurs qui n'ont pas le temps de lire les journaux ou autres annonces imprimées.

Nous vous donnerons le summum de l'annonce attrayante, ineffaçable, productive, pour chaque dollar qu'elle vous coûte. Demandez les estimés et schemas à

H. A. WILLIAMS

Gérant

CANADIAN POSTER CO.

Edifice Dominion Express, Montréal.

Plus de 75% de la publicité canadienne est faite par nous. Quoi ? Bovril, Baby's Own Soap, Fruitatives, Na Dru Co, Montserrat, Players Cigarettes, Magi and Adanac, Etc., Etc., sont affichés par nous à l'année.



**Epiciers en Gros
et
Importateurs**

**Thés, Cafés, Vins
et
Liqueurs**

1842

1913

**A
tous nos
clients et nombreux amis,
nous présentons
nos meilleurs
souhais
de Bonheur
et de
Prosperité
pour
la
Nouvelle Année.**

L. CHAPUT, FILS & Cie., Limitée.

**Epiciers en Gros et Importateurs
2-4-6-8 et 12 De Bresoles, MONTREAL.**

| | |
|---|------|
| Marque Peerless "Boite Haute", 4 doz., chaque. | 4.50 |
| Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque. | 3.90 |
| Marque Peerless "Petite Boite", 4 doz., chaque. | 2.00 |

The EDWARDSBURG STARCH CO.,

Ltd., Montréal.
Sirops de Table.

Marque "Crown".

| | | |
|---------------------------------------|---------|-------|
| Quarts (700 livres) | lb. | 0.03½ |
| ¼ quarts (350 livres) | lb. | 0.03½ |
| ½ quarts (175 livres) | lb. | 0.03½ |
| Seaux de 38½ lbs. | le seau | 1.75 |
| Seaux de 25 lbs. | le seau | 1.25 |
| Canistres 2 lbs., 2 doz. à la caisse | | 2.40 |
| Canistres 5 lbs., 1 doz. à la caisse | | 2.75 |
| Canistres 10 lbs., ½ doz. à la caisse | | 2.65 |
| Canistres 20 lbs., ¼ doz. à la caisse | | 2.60 |

Marque "Lily White".

| | |
|-------------------------------------|------|
| Canistres 2 lbs., 2 d. à la caisse | 2.75 |
| Canistres 5 lbs., 1 d. à la caisse | 3.10 |
| Canistres 10 lbs., ½ d. à la caisse | 3.00 |
| Canistres 20 lbs., ¼ d. à la caisse | 2.95 |

Marque "Beaver" (Goût d'Erable)

| | |
|------------------------------------|------|
| Canistres 2 lb., 2 d. à la caisse | 3.50 |
| Canistres 5 lb., 1 d. à la caisse | 4.00 |
| Canistres 10 lb., ½ d. à la caisse | 3.95 |
| Canistres 20 lb., ¼ d. à la caisse | 3.90 |

Empois de buanderie

La lb.

| | |
|--------------------------------------|-------|
| No 1 Blanc ou Bleu, cartons 3 lb. | 0.06½ |
| No 1 Blanc ou Bleu, cartons 4 lb. | 0.06½ |
| No 1 Blanc, barils | 0.06 |
| Canada Laundry (cse de 40 lb.) | 0.05½ |
| Silver Gloss, btes à coulisse, 6 lb. | 0.08 |
| Silver Gloss, Canistres de 6 lbs. | 0.08 |
| Kegs Silver Gloss gros cristaux | 0.07 |

| | |
|--|-------|
| Edwardsburg's Silver Gloss, paquets chromos de 1 lb. | 0.07½ |
| Benson's Satine, cartons de 1 lb. | 0.07½ |
| Canada White Gloss, pqts de 1 lb. | 0.06 |
| Benson's Enamel par caisse de 40 lbs. | 3.00 |
| Benson's Enamel par caisse de 20 lbs. | 1.50 |

| | |
|--|------|
| Celluloid | |
| Boites contenant 45 cartons, par caisse. | 3.60 |

| | |
|---|-------|
| Empois de cuisine | |
| (Boites de 20 lbs., ¼ en plus par livre). | |
| W. T. Benson's & Co., Celebrated prepared Corn. | |
| Boites de 40 lbs. | 0.07½ |
| Canada Pure Corn Starch | 0.05½ |
| (Boites de 2 lbs., ¼ en plus.) | |

ELIE CHARBONNEAU

Marché Bonsecours

Montréal

| | | |
|------------------------|------|------|
| Bananes, régime | 0.00 | 2.50 |
| Citrons Messine (300c) | 0.00 | 4.00 |
| Pommes fameuses No 1 | 0.00 | 4.50 |
| Pommes fameuses No 2 | 0.00 | 3.75 |
| Pommes Piwaki | 0.00 | 3.50 |
| Pommes Russett | 0.00 | 3.50 |
| Betteraves | 0.00 | 0.75 |
| Navets | 0.00 | 0.75 |
| Carottes | 0.00 | 0.75 |
| Patates | 0.00 | 0.90 |
| Pommes Walty | 3.00 | 3.50 |
| Pommes Alexandre | 3.00 | 3.50 |

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto. Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîtes 36 paquets à 6c . . . la boîte \$1.15
Lessive en Poudre de Gillett.

La cse

4 doz. à la caisse \$3.50

3 caisses 3.40

5 caisses ou plus 3.35

Poudre à Pâte "Magic"
Ne contient pas d'alun.



La doz.

6 doz. de 5c. . . \$0.50

4 doz. de 4 oz. . . 0.75

4 doz. de 6 oz. . . 1.00

4 doz. de 8 oz. . . 1.30

4 doz. de 12 oz. . . 1.80

2 doz. de 12 oz. . . 1.85

4 doz. de 16 oz. . . 2.25

2 doz. de 16 oz. . . 2.30

1 doz. de 2½ lbs. . . 5.00

½ doz. de 5 lbs. . . 9.60

2 doz. de 6 oz. } à

1 doz. de 12 oz. } la Cse

1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Vendue en canistres seulement.
Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

Hurteau, Williams & Cie. Limitée

(Maison de Confiance fondée en 1892)

Le plus grand choix d'instruments de Musique au Canada

PIANOS, PIANOS - AUTOMATIQUES PHONOGRAPHERS, GRAPHOPHONES

des plus célèbres fabriques du Canada, des États-Unis et d'Europe.

Le seul endroit où vous puissiez vous procurer le merveilleux "Phonola" (Phonographe Pathé) jouant les disques à saphir et à aiguille.

Nous sommes aussi les seuls représentants des 3 célèbres fabriques de **PIANOS**

"CHICKERING", "NEW SCALE WILLIAMS", "ENNIS & CO.",

reconnus par les plus grands connaisseurs comme les meilleurs PIANOS du monde.

Prix spéciaux pour argent comptant ou avec conditions de paiements pour convenir aux acheteurs.

Bureau-Chef et Magasin Principal : No. 316 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Succursale : No. 131 rue Sparks, Ottawa.

SNAP

Fait le Truc

lorsque le mécanicien, le chauffeur, le peintre, ou autres personnes ont

besoin de quelque chose de mieux que le savon pour dégraisser les mains.

L'action de SNAP désagrège les particules de saleté et les chasse, laissant les mains propres et blanches

Introduisez SNAP partout où vous le pouvez et vos patrons en seront heureux et satisfaits.

TENEZ SNAP A L'ETALAGE

SNAP COMPANY,
LIMITED
MONTREAL



Facilitez à la ménagère les travaux de cuisson.

La majorité des femmes se font un orgueil de faire de beaux gâteaux, du beau pain et de la belle pâtisserie—elles aiment qu'ils aient un goût uniforme, qu'ils soient cuits à point et également et, pardessus tout, qu'ils aient bon goût. Donnez leur le

Sel de Table Windsor

et vous rendrez leurs succès plus certains. Un sel médiocre fait une pâtisserie médiocre—tout s'affaisse après avoir travaillé durant des heures au-dessus d'un poêle surchauffé et c'est un grand désappointement. Aidez la ménagère à éviter cela.

CANADIAN SALT CO., LIMITED
WINDSOR, ONTARIO.

Saindoux Composé

LAING'S

Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

MATTHEWS-LAING LIMITED

Rue Mill, . . . MONTREAL.

Au Commerce.

La Grande Vogue de la

NOUVELLE FARINE ST. LAWRENCE

augmente de semaine en semaine.

Les maîtres-boulangers en reconnaissent la supériorité ; les ménagères l'apprécient de plus en plus ; elle représente la fine fleur des meilleurs blés de l'Ouest Canadien.

4 Marques d'Egale Pureté :

'Regal', 'National', 'Laurentia', 'Daily Bread.'

Vos commandes recevront notre meilleure attention.

The **St. Lawrence Flour Mills Co.,**

Téléphone Bell, Main 6741 Limited
1110 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

LA FARINE ST LAWRENCE. Blanche et Pure comme le Lys



LES PAINS DE LEVURE

WHITE SWAN

sont les pains de levure les plus satisfaisants qui soient vendus au Canada et ceux sur lesquels on peut le plus compter.

Vos clients ne se plaindront pas de mauvais résultats, si vous leur fournissez les pains de levure de cette marque

Donnez une commande à votre fournisseur.

White Swan Spices & Cereals Limited

Seuls Distributeurs. - - TORONTO.

Une friandise qui se vend bien durant les fêtes, comme, d'ailleurs, durant toute l'année.

Que vous jouissiez pleinement de cette heureuse saison de Noël, est notre voeu sincère.



'Distributeurs Canadiens.

Snowdon & Ebbitt, 325 Edifice Corestine, Montréal, pour Québec, Ontario, Manitoba et le Nord-Ouest; F. K. Warren, Halifax, N. S.; J. R. Tilton, St. John, N. B.; C. E. Jarvis & Co., Vancouver, B. C.

Les Repas de Fêtes

Les milliers de repas qui seront offerts par tout le pays à l'occasion du Jour de l'An seront doublement appréciés s'ils sont composés d'articles de qualité comme le Cordial au Lime Juice de "Stower," la Gélatine de Cox, Coco Fruitine, Fruits Séchés de Griffin & Skelley, Ecorses Confités de Taylor, Macaroni de Codou, etc.

Nous n'annonçons ni ne vendons aucune marque de marchandise que nous n'ayons éprouvée nous - mêmes et que nous ne puissions garantir. Les aliments de qualité sont toujours appréciés — et sont de de profitables vendeurs.

Nous souhaitons que vous et les vôtres jouissiez des joies et des bénédictions de cette heureuse saison et que l'année 1913 vous apporte une abondante prospérité par la vente de produits de "Qualité."

ARTHUR P. TIPPET & Co.

AGENTS

MONTREAL

TORONTO

EASIFIRST



Le Sens des Affaires — Economise les Dollars

POURQUOI ACHETER

le saindoux de porc, quand vous pouvez acheter EASIFIRST Shortening, un Pur Produit Végétal qui fera tout (et encore mieux) ce que peut faire le saindoux, à plus de QUATRE cents de moins la livre ?

Garanti pour satisfaire les goûts les plus difficiles.

Préparé en paquets populaires : blocs d'une livre, en boîtes de ferblanc, en seaux, en tinettes ou en tierces.

Une commande d'essai veut dire : PLUS DE PROFITS DANS VOTRE GOUSSET.

Gunn, Langlois & Cie, Limitée

MONTREAL.

Soda "Magic" La case
 No. 1 caisse 60 ppts de 1 lb . . . 2.85
 5 caisses 2.75
 No. 2 caisse 120 ppts de 1/2 lb . . . 2.85
 5 caisses 2.75



No 3 caisse
 30 ppts. de 1 lb. . . } 2.85
 et 60 ppts. de 1/2 lb. }
 5 caisses 2.75



No. 5 caisse
 100 ppts de 10 oz. 2.90
 5 caisses 2.86
Crème de Tartre de "Gillett"

La doz
 1/2 lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) \$1.00
 1/2 lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) 2.00

La case
 1 doz. ppts., 1/2 lb. { assor- } \$8.00
 2 doz. ppts., 1/2 lb. { tis. }
 1/2 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) 2.20

1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse) 4.10

La lb
 5 lb. canistres carrées (1/2 doz dans la caisse) 0.33
 10 lb. boîtes en bois 0.30
 25 lb. seaux en bois 0.30
 100 lb. barils 0.28
 360 lb. barils 0.28

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED
Montréal



Prix du Saindoux
Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.
 Tinettes 60 lb. 0.10
 Tierces 0.10

Seaux en bois, 20 lbs. 0.10
 Chaudières, 20 lbs. 0.10
 Caisses, 3 lbs., 20 à la caisse 0.11
 Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse . . . 0.10
 Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse 0.10
GUNN, LANGLOIS & Cie, Limitée
Montréal



Prix du Saindoux
Composé, Marque EASIFIRST
 Tierces 0.09
 Tinettes 60 lb. 0.10

Seaux en bois, 20 lbs. 2.10
 Chaudières, 20 lbs. 2.00
 Caisses, 3 lbs. 0.11
 Caisses, 5 lbs. lb. 0.11
 Caisses, 10 lbs. lb. 0.11
 Pains moulés d'une livre 0.11

IMPERIAL TOBACCO CO., OF CANADA, LIMITED

Cigarettes Le 1,000
 Athlete 8.50
 Bouquet 5.75
 Calabash 11.00
 Columbia (tout tabac) 11.00
 Coronet 18.50
 Dardanelles (Turques) bouts unis 12.25
 Dardanelles (Turques) bouts liège

ou argent 12.50
 Derby 6.55
 Empire Navy Cut 8.00
 Fatima 10.00
 Guinea Gold 8.00
 Gloria 5.75
 Gold Crest 6.00
 Hassan (Turques) 8.50
 Imperial A. A. 27.00
 Imperial A. A. 1 35.00
 Mecca (Egyptiennes) 8.50
 Mogul (Egyptiennes) bouts unis 12.00
 Mogul (Egyptiennes) bouts en liège 12.00
 Murad (Turques) bouts unis 12.00
 New Light (tout tabac) 8.50
 Niobe (Turques) 8.00
 Old Chum 8.00
 Old Gold 6.30
 Old Judge 8.50
 Pall Mall (format ordinaire) 18.50
 Pall Mall (format royal) 25.00
 Players' Navy Cut 8.20
 Richmond Straight Cut 11.00
 Sweet Caporal 8.50
 Sweet Sixteen 5.75
 Sub-Rosa (tout tabac) 8.50
 Yildiz (Egyptiennes) bouts en liège ou en or 15.00
 Yildiz (Magnums Egyptiennes) bouts unis, en liège ou en or 20.00
Cigarettes importées. Le 1,000
 Capstan (douces et medium) 12.00
 Capstan, btes de 10 avec porte-cigarettes 12.50
 Soussa (importées du Caire, Egypte), extra fine No 25 20.00
 Extra fine No 30 23.00
 Khedivial 30.00
 Three Castles, btes de ferblanc, 50 s. et btes de carton 10 s. 15.00
 Three Castles, btes de fantaisie, 10 s. 16.00

Les Connaisseurs

FUMENT A

PIPE "PETERSON"

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabriquant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

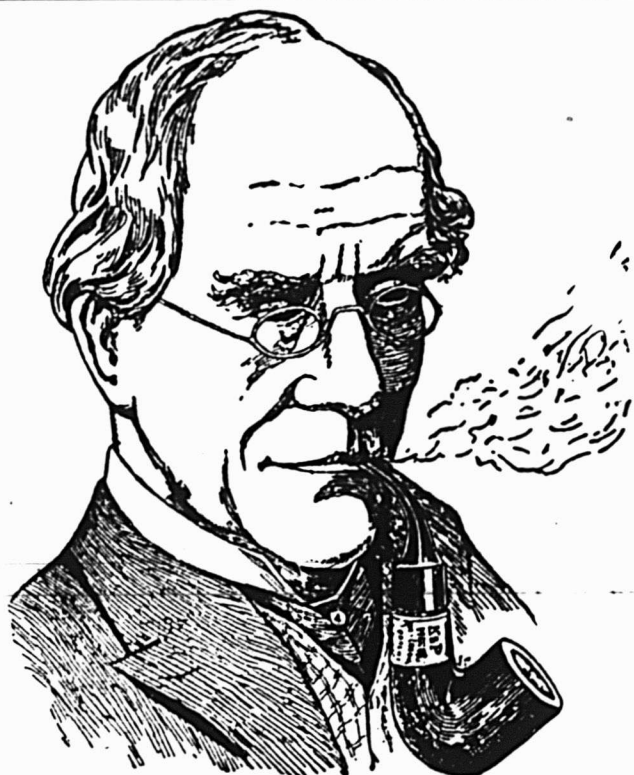
Propriétaires des **MARKES BIEN CONNUES**



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes de la Régie Française.

GENIN TRUDEAU & CIE., Limitée.

22 RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.



St. Lawrence Sugar

En vue de fournir quelques renseignements de nature à intéresser les marchands de tout le pays, nous nous proposons de publier de temps à autre des nouvelles générales concernant la récolte mondiale du sucre. Notre prochaine édition contiendra les chiffres montrant la production des principaux pays du monde.

ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, LIMITED, MONTREAL.

A NOS AMIS :

Les Epiciers Canadiens et à leurs employés, nous souhaitons d'établir un record d'affaires durant les fêtes, et

Une Prospère Nouvelle Année.

MATHEWSON'S SONS, - - - Epiciers en Gros.
202 RUE MCGILL, MONTREAL.

Maintenant
AVE. PAPINEAU
No 290

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

TELEPHONES: Commandes, Est 1618
Bureau, " 1361
Particulier, " 2761

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

est un remède simple mais effectif contre tous les maux de tête—un remède que chaque marchand peut recommander comme un curatif sûr et rapide.
Si Vous ne connaissez pas encore les Poudres Nervines de Mathieu, et si vous êtes sujet aux maux de tête, essayez-les vous-même à nos frais au moyen du coupon ci-joint.

**POUDRES NERVINES
De MATHIEU**

Pour tous les Maux de Tête et Névralgie

Une poudre soignée et parfaite pour tous les maux de tête.
Ces poudres sont très utiles pour calmer les douleurs et faciliter le sommeil.

Comme remède contre les rhumes et les troubles bronchiques, le Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de morue de Mathieu est rendu fameux et cette préparation soeur des Poudres Nervines—marche à grands pas dans la même voie.

LA CIE J. L. MATHIEU,
Propriétaire.
Sherbrooke, . . . P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom

De
(Nom de la maison de commerce).

Rue

Ville ou village

Province



| | | | | | | | |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------------------------------|---------------|--|-----------------------------|------|
| Tabac à Cigarettes | | La lb. | Horseshoe | 0.90 | 2 oz. Rondes. Quintessences. | 1.75 | |
| B. C. No 1, 1/12 s. | | 1.00 | Rose No 1 de Landry. | 0.32 | 2 1/2 oz. Rondes. Quintessences. | 2.00 | |
| Puritan, 1/12 s. | | 1.00 | Rose No 1 de Houde. | 0.34 | 5 oz. Rondes. Quintessences. | 3.50 | |
| Athlete, 1/12 s. | | 1.05 | (Empire Branch) | | | 8 oz. Rondes. Quintessence. | 0.00 |
| Derby, btes ferblanc 1/2 lb. | | 0.95 | Tabac à chiquer. | La lb. | 4 oz. Carrées. Quintessence. Bou- | 3.50 | |
| Sweet Caporal, 1/13 s. | | 1.15 | Club barres, 5 à la barre, 6 morc. | | chons émeri. | | |
| Tabacs coupés. | | La lb. | a la lb., boîtes 5 lbs. | 0.40 | 8 oz. Carrées. Quintessence. Bou- | 7.00 | |
| Old Chum. | 10s | 0.79 | Moose 11s. | 0.40 | chons émeri. | | |
| Lord Stanley, Tins 1/2 lb. | | 1.05 | Snow Shoe barres, 6 1/2 morc. à la | | 2 oz. Anchor: | 1.00 | |
| Meerschbaum. | 10s | 0.79 | lb. | 0.43 | 4 oz. Anchor. | 1.75 | |
| Athlete Mixture, Tins 1/2 et 1 lb. | | 1.35 | 5 1/2 5 1/3 morc. à la lb., 1/2 butts | | 8 oz. Anchor. | 3.00 | |
| Old Gold | 12s | 0.95 | 12 lbs., boîtes 6 lbs. | 0.38 | 16 oz. Anchor. | 6.00 | |
| Seal of North Carolina. | 12s | 0.95 | Black Watch 6s. | 0.44 | 2 oz. Golden Star "Double Force" | 0.74 | |
| Duke's Mixture (Cut Plug). | | 0.82 | Bobs 6s. et 12s. | 0.40 | 4 oz. Golden Star "Double Force" | 1.25 | |
| Old Virginia, pqts 1/2 et 1 lb. | 0.78 | 0.80 | Currency 12s. | 0.46 | 8 oz. Golden Star "Double Force" | 2.25 | |
| Duke's Mixture (Granulé), | | | Pay roll 7 1/2s. | 0.56 | 16 oz. Golden Star "Double Force" | 4.25 | |
| 1/10s Bags 5 lbs. carton. | | 0.85 | Empire Navy Chewing barres 14 | | 2 oz. Plates. Soluble. | 0.75 | |
| Bull Durham. | | | oz., boîtes 7 lbs. | 0.51 | 4 oz. Plates. Soluble. | 1.25 | |
| 1/10 bags, 5 lbs. carton. | | 1.25 | Tabacs à fumer en palettes. | | 8 oz. Plates. Soluble. | 2.25 | |
| 1/16 bags, 5 lbs. carton. | | 1.25 | La lb. | | 16 oz. Plates. Soluble. | 4.25 | |
| Old Virginia, pqts. 1/16 lb. | | 0.72 | Pedro barres, 16 oz., 5 morc. à la | | 1 oz. London. | 0.50 | |
| Snap pqts. 1/12 et 1/6 lb. | | 0.48 | lb. boîte 6 lbs. | 0.55 | 2 oz. London. | 0.75 | |
| Calabash Mixture, tins 1/2 et 1 lb. | | 1.15 | Empire 6s et 12s. | 0.44 | Extraits à la livre de \$1.00 à 3.00 | | |
| Calabash Mixture, tins 1/2 lb. | | 1.20 | Rosebud 6s. | 0.45 | Extraits au gallon de \$6.00 à 24.00 | | |
| Calabash Mixture, tins 1/2 lb. | | 1.35 | Ivy 7s. | 0.50 | Mêmes prix pour extraits de tous fruits. | | |
| Capstan Navy Cut (importé) tins | | | Shamrock 6s. | 0.45 | Moutarde Française. | | |
| 1/2 lb. Medium et Fort. | | 1.33 | Tabacs hachés. | | La grosse | | |
| Capstan Mixture (importé) tins | | | La lb. | | 2 doz. à la caisse. | | |
| 1/2 lb. Medium. | | 1.33 | Great West (Sac) 8s. | 0.59 | Pony. | 7.50 | |
| Pride of Virginia (importé) tins | | | Regal, cube cut en boîtes 9s. | 0.70 | Medium. | 10.00 | |
| 1/10 lb. | | 1.33 | Taxi, Crimp cut, boîtes 10s. | 0.78 | Large. | 12.00 | |
| Old English Curve Cut (importé) | | | HENRI JONAS & CIE, | | | | |
| tins 1/10 lb. | | 1.33 | Montréal | | | | |
| Tuxedo (importé) tins 1/10 lb. | | 1.35 | Extraits Culinaires. | | La doz. | | |
| Lucky Strike (importé) tins 1/10 | | 1.33 | 1 oz. Plates. Triple concentré | 0.80 | | | |
| Rose Leaf (importé, à chiquer) | | | 2 oz. Plates. Triple concentré. | 1.50 | | | |
| pqts. 1 oz. | | 1.22 | 2 oz. Carrées. Triple concentré. | 1.75 | | | |
| Tabacs à chiquer (importés) | La lb. | | 4 oz. Carrées. Triple concentré. | 3.00 | | | |
| Piper Hiedsieck. | | 1.20 | 8 oz. Carrées. Triple concentré. | 6.00 | | | |
| Tabacs en poudre. | La lb. | | 16 oz. Carrées. Triple concentré. | 12.00 | | | |
| Copenhagen en boîtes 1/12 lb. | | 0.00 | | | | | |

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

Pour donner satisfaction et profit. il n'y a pas de ligne de Soda à Pâte aussi avantageuse que celle de la marque COW BRAND. Elle est invariablement pure, pleine de force, fiable, et est toujours en demande de la part de la cuisinière soigneuse.

Commandez-la à votre fournisseur.

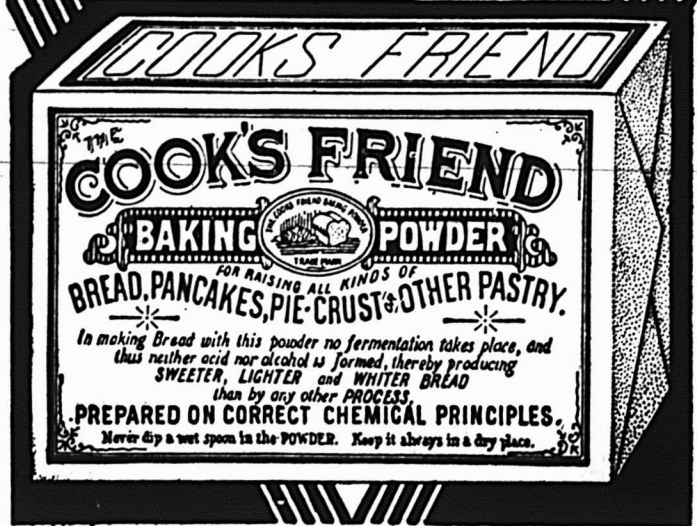


CHURCH & DWIGHT
Limited
Manufacturers
MONTREAL

L'Amie de la Cuisinière, "La Poudre à Pâte qui a un "Pedigree", faite de pure crème de tartre de raisin, et ne contenant ni alun ni autres ingrédients délétères, était conforme aux Lois sur la Pureté des Aliments avant leur existence. Elle ne coûte pas plus cher que des poudres à pâte de marques inconnues, et égale les poudres importées à un prix double. Vendez la Poudre Amie de la Cuisinière et recueillez le bénéfice de notre publicité.

Plus pure que ne le demande la Loi — Ne contient pas d'Alun.

W. D. McLAREN, LIMITED,
MONTREAL.



FEVES AU LARD

Nous cotons un prix attrayant pour ces lignes et nous en garantissons la qualité comme étant égale aux meilleures marques. Pourquoi payer les plus hauts prix lorsque vous pouvez acheter une ligne tout aussi bonne tout en économisant 25%?

NOS FEVES AU LARD Devraient vous Intéresser

Nos Fèves au Lard sont préparées en boîtes No. 1's (petites) 2's et 3's avec sauce Ordinaire ou Tomates.

THE OSHAWA CANNING CO.
LIMITED.
OSHAWA, - - - ONTARIO



MONTREAL, 26 Dec. 1912.

Nous remercions tous nos clients de la confiance qu'il nous ont accordée au cours de l'année qui finit et nous les prions d'agréer nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour celle qui va commencer.

LABRECQUE & PELLERIN

Fabricants de la célèbre marque de confiture "KING"

111 ST-TIMOTHEE, - - - MONTREAL

PAPIER

POUR

MIMEOGRAPH

Demandez à votre LIBRAIRE la marque "Northern Mills," qualité supérieure pour PAPIER A COPIE.

Manufacturée par la

Compagnie des Moulins DU NORD

278 rue St-Paul, Montréal.

CONSIGNATIONS.

La Cie Canadienne de Produits Agricoles,
LIMITÉE,

A cause de sa clientèle nombreuse et choisie, disposera
AVEC AVANTAGE

De toutes les consignations qui lui seront faites de
Beurre, | Oeufs,
Sirop d'Erable, | Sucre d'Erable,
Fromage, etc.

Remise est toujours faite sans délai.

Adresse : La Cie Canadienne de Produits Agricoles,
38-40 PLACE YOUVILLE, MONTREAL.

Tel. Bell Main 3162-4010.

D'accès aile, Tranquille, Élégant, Pour Hommes d'Affaires,
Familles et Touristes.

HOTEL SOUTHERN 54e Rue, près de Broadway. NEW-YORK.

(À l'épreuve du feu.) (Amenagement moderne).

HÔTES PERMANENTS ET DE PASSAGE.

Au centre du quartier des théâtres et des magasins
Les chars pour toutes les gares de chemin de fer passent devant
la porte.
Salon, Chambre à Coucher et Salle de Bains, \$3.50, \$4.00 et plus
par jour.

Chambre Simple et Salle de Bains, à partir de \$1.50 et \$2.00 par jour.
Chambre Double et Salle de Bains, à partir de \$2.50 et \$3.00 par jour.
Prix spéciaux à la semaine. — Restaurant à la carte.

Plan Européen.

J. G. VENETOS, Propriétaire.

Demandez une Brochure.



← RIGA →

Voilà le nom de la meilleure Eau Purgative et digestive. Notre publicité fait connaître l'Eau purgative **RIGA** au public, les détaillants doivent la prendre en stock pour pouvoir répondre à la demande que nous provoquons.

La Société des Eaux

Purgatives **RIGA**

215 Rue N-Dame Est
MONTREAL.

Tél. Main 6473

RIGA



LES BISCUITS

Qui Edifient un Commerce.

Tout épicier actif et intelligent devrait maintenant faire un effort spécial pour pousser la vente des biscuits

Soda à la Crème Perfection de Mooney

Il a une occasion de le faire en cette grande saison des réceptions et des "Thés". Il n'y a rien de plus agréable au goût, de plus croustillant et de plus délectable en fait de biscuits. Tous les gourmets le savent

The Mooney Biscuit AND CANDY CO., LIMITED

Manufactures à Stratford, Ont., Winnipeg, Man.

Succursales à Hamilton, Ottawa, Sydney, C. B., Halifax, N. E., Fort William, Calgary, Vancouver, C. B., St-Jean, T. N.

Etabli en 1892 Résidence:
 Tel. Main 2441 684 rue Adam, Maisonneuve
 Tel. Marché 53 Tel. LaSalle 96

ELIE CHARBONNEAU

MARCHAND DE FRUITS
 Spécialité: Patates de Choix.
 70-71 Marché Bonsecours.
 MONTREAL

LA FARINE PREPAREE (SELF-RAISING FLOUR) DE BRODIE & HARVIE

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de BRODIE & HARVIE, il suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

14 et 16 Rue Blouy, MONTREAL

1 doz. à la caisse

| | |
|-------------|-------|
| No 64 Jars. | 15.00 |
| No 65 Jars. | 18.00 |
| No 66 Jars. | 21.00 |
| No 68 Jars. | 15.00 |
| No 69 Jars. | 21.00 |

Vernis à chaussures. La doz.

1 doz. à la caisse

| | |
|--|------|
| Marques Froment. | 0.75 |
| Marque Jonas. | 0.75 |
| Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau. | 2.00 |

LABRECQUE & PELLERIN, MANUFACTURIERS, MONTREAL

| | |
|--|-------------|
| Catsup King. | Douz \$1.00 |
| Catsup King, bdl. 9 douz. | 0.95 |
| Confiture King, 2 lbs. cse 3 doz. | 1.50 |
| Confiture, cse 2 doz., 12 onces. | 1.00 |
| Confiture, pinte. | 2.50 |
| Caustique, 100 lbs. chaque. | 2.75 |
| Caustique, 50 lbs. chaque. | 1.50 |
| Lessive, cse 4 douz., douz. 40c. caisse. | 1.40 |
| Confiture, chaudière No 7. ch. | 0.42½ |
| Confiture, seau No 7 chaque. | 0.45 |
| Confiture, chaudière No 5. ch. | 0.30 |
| Confiture "King" chaudière No 7 ch. | 0.45 |

MATTHEWS-LAING LIMITED

Montréal, Canada.



Lard en Baril Marque "Anchor"

| | |
|---|-------|
| Lard pesant, Canada Short Cut, Mess brl. 35/45. | 29.00 |
| Lard pesant, Canada Short Cut, Mess ½ brl. | 14.75 |
| Lard pesant, Canada Short Cut, brl. 45/55 | 28.00 |
| Lard pesant, Canada Short Cut, ½ brl. | 14.75 |
| Lard pesant, Brown Brand, dé-sossé, tout gras, brl. 20/35 | 28.00 |
| Lard clair, pesant, brl. 20/35. | |
| Pickled Rolls, brl. | 28.00 |
| Lard à fèves, (petits morceaux, mais gras), brl. | 21.50 |
| Heavy, clear fat backs 40/5 | 29.00 |
| Saindoux Composé Raffiné, choix. Marque "Anchor". | |

| | | |
|--|--------|-------|
| Tierces, 375 lbs. | lb. | 0.09½ |
| Boites 50 lbs. net (doublure parchemin) | | 0.09½ |
| Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) | | 0.09½ |
| Seaux de bois, 20 lbs., net | \$2.00 | 0.10 |
| Seaux de fer-blanc, 20 lbs. | \$1.90 | 0.09½ |
| Caisses 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu | | 0.10½ |
| Caisses 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu | | 0.10½ |
| Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisses | | 0.10½ |
| Briques de saindoux composé, 60 lbs., en caisse, pqt 1 lb. | | 0.11 |
| Saindoux Marque "Anchor" (garanti pur). | | |
| Tierces, 375 lbs. | | 0.14½ |
| Boites, 50 lbs., net & doublure parchemin) | | 0.15 |
| Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée) | | 0.15½ |
| Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin) | \$3.05 | 0.15½ |
| Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut | \$2.95 | 0.14½ |

IMPORTANT

Les Epiciers détaillants qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises principales, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par **WALTER BAKER & CO., Limited.** DORCHESTER, Mass. ETABLIE EN 1870.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.
 EPICIER EN GROS
 Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, The, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.
 Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.
 329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Izidier
 MONTREAL

CONFITURES PURES DE UPTON



CONFITURES PURES NOUVELLE SAISON, DE UPTON MAINTENANT PRETES

Absolument pures et de saveur délicieuse, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

PURE MARMELADE D'ORANGE DE UPTON

Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.

Le Comptoir Mobilier-

FRANCO-CANADIEN

Société à Charte par Actions

117-119 Rue Craig Ouest, - - Montréal

PHONE MAIN 6892

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

Est ouvert à toute personne désirant contracter un emprunt sur effets mobiliers ou marchandises livrées à nos entrepôts, sans s'exposer à payer des taux usuraires et ruineux. L'honorabilité des fondateurs et directeurs du Comptoir constitue la meilleure garantie des emprunteurs.

La Cie. achètera à des prix raisonnables et défilant toute concurrence, tous objets ou marchandises non-périssables, en réservant au vendeur l'option de rachat dans un temps déterminé.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

Fait des avances d'argent sur tous objets ou marchandises non périssables, ayant une valeur commerciale et déposés aux bureaux de la Société. La Société se charge de la Vente par Encombrement de toutes marchandises et possède des Entrepôts et Magasins Généraux pour la Vente à Commission de tous articles et effets mobiliers confiés à la Société pour cette fin

Souhaits de Saison 1913

Une Nouvelle Année pleine de prospérité, d'abondance, de bonheur, voilà les souhaits que nous formons pour vous en cette saison.

W. CLARK,

Montréal.

27 Décembre 1912.

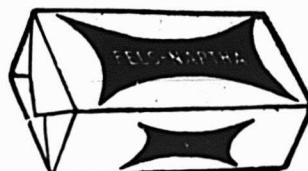
| | |
|--|-------|
| Caisnes, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses Rouge | 0.15½ |
| Caisnes, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses Rouge | 0.15½ |
| Caisnes, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisses Rouge. | 0.15½ |
| Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse. | 0.16 |
| Viandes fumées. | |
| Jambons: Première qualité. | |
| Extra gros, 28 à 40 lbs. | 0.13½ |
| Gros, 20 à 28 lbs. | 0.15 |
| Moyens, 15 à 19 lbs. | 0.17 |
| Petits, 10 à 13 lbs. | 0.17 |
| Jambons désossés, roulés, gros 16 à 25 lbs. | 0.16 |
| Jambons désossés, roulés, petits 9 à 12 lbs. | 0.19 |
| Bacon, Spécial Rose Brand | 0.21 |
| Bacon de Laing, à déjeuner, sans os, choisi. | 0.19 |
| Bacon de Brown, à déjeuner, marque anglaise, sans os, épais. | 0.18 |
| Bacon de Laing, Windsor, dos pelé. | 0.21 |
| Jambons de Laing, choisis, Pique-Nique, 10 à 14 lbs. | 0.13½ |
| Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs. | 0.15½ |
| Bacon choisi, Wiltshire, cote 50 lbs. | 0.17½ |
| Cottage Rolls. | 0.16½ |
| Saucisses fumées. | |
| Bologna (Bondon de Boeuf) | 0.07 |
| Bologna (Enveloppe cirée) | 0.07 |
| Brünswick (Beef Middles). | 0.08 |
| Frankfurts. | 0.09 |
| Polish. | 0.09 |
| Garlic. | 0.09 |
| Empress (Poulet, jambon et langue). | 1.12 |
| Saucisses fraîches. | |
| Saucisses de porc (tripes de porc) | 0.08½ |
| Saucisses de porc (tripes de mouton) | 0.09½ |
| Petites Saucisses de porc (pur porc). | 0.15 |
| Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb. | 0.09 |
| Saucisses de fermier. | 0.12 |
| Chair à saucisses (seaux de 20 lbs.) | 0.07½ |
| Boudin blanc. | 0.07 |
| Boudin noir. | 0.08 |

VOUS POUVEZ GRANDIR

plus que votre commerce, et faire grandir vos affaires, aussi. Le moyen, c'est de recommander courtoisement les marchandises de qualité que vous vendez.

Le savon FELS-NAPTHA, par exemple - fera tout ce que les fabricants disent de lui, et il le fera bien.

Vos clientes sont-elles ainsi renseignées?



"LES SACS ERMALINE

ET
RIEN
QUE

LES SACS ERMALINE".

Que ceci soit votre devise d'ici quelques mois, et le commerce augmentera de toutes parts.



Le système de cuisson Ermaline s'est fait de nombreux amis; vous pouvez encore ajouter au nombre et en tirer un bénéfice en dollars et en centins.

Désirez-vous une série échantillon ?

Edward Lloyd, Ltd.

508 Edifice Banque des Cantons de l'Est.

MONTREAL . . . CANADA

AGENCES

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE,

Montréal

Légumes.

Petits Pois Importés "Soleil"

| | |
|--|-------|
| Très fin, 100 boîtes | 13.50 |
| Fins, 100 boîtes | 12.00 |
| Mi-fins, 100 boîtes | 11.00 |
| Moyens, No 1, 100 boîtes | 10.50 |
| Moyens No 2, 100 boîtes | 10.00 |
| Moyens, No 3, 100 boîtes | 9.25 |
| Petits Pois "Frs. Petit & Cie." | |
| Mi-fins, 100 boîtes. | 9.00 |
| Moyens, 100 boîtes. | 7.50 |

Haricots "Soleil"

| | |
|--|-------|
| Verts, noirs, extra fins, 100 boîtes | 13.00 |
| Verts, noirs, fins, 100 boîtes | 11.00 |
| Verts, noirs, extra fins, 40 flacons | 8.50 |
| Verts, moyens, 100 boîtes | 8.25 |
| Coupes, 100 boîtes. | 8.00 |
| Macédoines No 1 extra, 100 boîtes | 13.00 |
| Macédoines No 2 extra, 100 boîtes | 9.25 |
| Macédoines No 1 extra, 40 flacons | 9.00 |
| Côtes de Céleri, 100 boîtes. | 8.00 |
| Côtes de Céleri, 50 boîtes. | 7.00 |
| Épinards en Purée, 100 boîtes. | 9.50 |
| Épinards en Purée, 50 btes, 1 kilo. | 9.00 |
| Épinards en Purée, 40 flacons. | 7.50 |
| Fonds d'Artichaute, 100 boîtes | 33.00 |
| Carottes Tournées primeur, 100 b. | 10.00 |
| Soupes (Pois, Oscilles et Asperges) | |
| Vertes cerfeuil, 100 boîtes. | 9.50 |
| Printanière Nouvelle, 100 boîtes. | 9.50 |
| Purée de tomates concentrées | 9.00 |
| Julienne, 100 boîtes | 8.00 |

Asperges. C S

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Pointes têtes seulement, 100½ b. | 31.00 |
| Pointes Longues, 11 c/m, 100 b. | 28.00 |
| Branches géantes, 100½ boîtes. | 28.00 |
| Branches géantes, 50 boîtes. | 26.50 |
| Branches Grosses, 100½ boîtes. | 26.00 |
| Branches Extra, 100½ boîtes. | 25.50 |
| Branches grosses, 50 boîtes. | 25.00 |
| Branches Extra, 50 boîtes. | 24.00 |
| Branches Fines, 100½ boîtes. | 23.50 |
| Branches Fines, 50 boîtes. | 22.50 |
| Pointes têtes seulement, 40 flac. | 16.00 |
| Branches géantes, 16 bocaux. | 11.00 |

Flageolets.

| | |
|----------------------------|-------|
| Extra Fins, 100½ boîtes. | 13.00 |
| Moyens, 100/ boîtes. | 11.00 |
| Moyens, No 2, 100½ boîtes. | 8.00 |

Asperges. C/S

| | |
|------------------------------------|-------|
| Coupées sur extra, 100½ boîtes. | 23.50 |
| Coupées sur extra, 50 boîtes. | 22.50 |
| Coupées, 1er choix, 100½ boîtes. | 21.50 |
| Coupées, 1er choix, 50 boîtes. | 21.00 |
| Coupées, choix courant, 100½ b. | 17.00 |
| Coupées, choix courant, 50 boîtes. | 16.50 |
| Coupées, 2e choix, 100½ boîtes. | 13.50 |
| Coupées, 2e choix, 50 boîtes. | 13.00 |
| Coupées sur extra, 40 flacons. | 12.50 |

Sardines C/S

| | |
|--------------------------------|-------|
| White Bear ½s. | 17.00 |
| Le Pilote ½. | 11.50 |
| White Bear ½s. | 9.50 |
| Light House ½. | 8.50 |
| Victoria ½s. | 8.00 |
| Alibert ½. | 7.50 |
| Savons de Castille. Lb. | |

Le Soleil 72% d'huile d'Olive.

| | |
|-----------------------------------|-------|
| morc. de 10 oz., 200 à la caisse. | 12.00 |
| morc. de 7 oz., 200 à la caisse. | 7.50 |
| morc. de 1 lb., 50 à la caisse. | 4.50 |
| morc. de ¾ lb., 50 à la caisse. | 3.75 |
| morc. de 3 lbs., 12 à la caisse. | 0.09 |
| morc. de 11 lbs., 25 à la caisse. | 0.08 |

La Lune 65% d'huile d'olive. Lb.

| | |
|----------------------------------|-------|
| morc. de ¾ lb., 50 à la caisse. | 3.35 |
| morc. de 3 lbs., 12 à la caisse. | 0.08½ |

LAIT CONDENSE ET EVAPORE.

Borden Milk Co., Ltd., à l'Est de Fort William, Ont.

Conserve: — Caisse

| | |
|--|--------|
| Eagle Brand, 4 doz. | \$6.00 |
| Reindeer Brand, 4 doz. | 5.75 |
| Silver Cow Brand, 4 doz. | 5.40 |
| Gold Seal Brand, 4 doz. | 5.25 |
| Mayflower Brand, 4 doz. | 5.25 |
| Purity Brand, 4 doz. | 5.25 |
| Challenge Brand, 4 doz. | 4.50 |
| Clover Brand, 4 doz. | 4.50 |
| Evaporé (non sucré):— | |
| St. Charles Brand, 4 doz. | 2.00 |
| Peerless Brand, petit, 4 doz. | 2.00 |
| St. Charles Brand, famille, 4 doz. | 3.90 |
| Peerless Brand, famille, 4 doz. | 3.90 |
| Jersey Brand, famille, 4 doz. | 3.90 |
| St. Charles Brand, haute, 4 doz. | 4.50 |
| Peerless Brand, haute, 4 doz. | 4.50 |
| Jersey Brand, haute, 4 doz. | 4.50 |
| St. Charles Brand, hôtel, 2 doz. | 4.25 |
| Peerless Brand, hôtel, 2 doz. | 4.25 |
| Jersey Brand, hôtel, 2 doz. | 4.25 |
| St. Charles Brand, gallons, ½ doz. | 4.75 |
| "Reindeer" café et lait, 2 doz. | 5.00 |
| "Regal" café et lait, 2 doz. | 4.50 |
| "Reindeer" cacao et lait, 2 doz. | 4.80 |

JOHN P. MOTT & CO.



| | | |
|-------------------------|-------------|-----|
| Elite, per doz. | 0.00 | Lb. |
| Prepared Cocoa | 8.28 | |
| Breakfast Cocoa | 0.36 | |
| No 1 Chocolate | 0.30 | |
| Diamond Chocolate. | 0.24 | |
| Navy Chocolate. | 0.29 | |
| Cocoa Nibbs. | 0.35 | |
| Cocoa Shells. | 0.05 | |
| Confectionery Chocolate | 0.18 à 0.30 | |
| Plain Chocolate Liquors | 0.18 à 0.35 | |
| Vanilla Stick. | la gr. 1.00 | |

SALADA TEA CO.



THES DE CEYLAN "SALADA"

| | |
|--|---------------|
| Etiquette Brune, 1's et ½'s. | \$0.25 \$0.30 |
| Etiquette Verte, 1's et ½'s. | 0.27 0.35 |
| Etiquette Bleue, 1's, ½'s, ¼'s et ⅓'s. | 0.30 0.40 |
| Etiquette Rouge, 1's et ½'s. | 0.36 0.50 |

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec: Moins de 5 caisses. 5.00 Cinq caisses ou plus. 4.95

SNAP CO., LTD.,

Montréal,

Snap Hand Cleaner.



Cse de 3 doz. 3.60
Cse de 6 doz. 7.20
30 jours.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES

RIGA



Montréal — Tél. Main 6473

| | |
|-------------------------------------|--------|
| 1 doz., (en boîte de carton) | \$2.00 |
| 25 bouteilles, " " | 4.00 |
| 1 caisse, (50 bouteilles) | 7.50 |
| 2 caisses, (8 bouteilles gratis) | 15.00 |
| 5 caisses, (30 bouteilles gratis) | 37.50 |
| 10 caisses, (72 bouteilles gratis) | 75.00 |
| 25 caisses, (200 bouteilles gratis) | 187.50 |

Par lot de 1 doz. ou 25 bouteilles: C. O. D.

Par lot de 1 caisse ou plus: 1% 10 jours, net 30 jours, F. O. B., Montréal.

Nous allouons: 15c par doz. de bouteilles retournées en bon ordre. 20c par caisse avec couvert.

Les conditions ci-haut seront strictement suivies.

ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal

Lime Juice "Stowers" La cse

| | |
|----------------------------|-----------|
| Lime Juice Cordial, 2 doz. | pts. 4.00 |
| Lime Juice Cordial, 1 doz. | pts. 3.50 |
| Double Refi, lime juice. | 3.50 |
| Lemon syrup. | 4.00 |

WHITE SWAN SPICES &

CEREALS, Limited

Fains de Levure "White Swan", caisse de 3 doz., 5c le paquet. 1.15

PRIX DES BALAIS DE LA CIE P.

CLICHE LTEE, BEAUCE JCT., QUE.

Doz.

| | |
|-------------------------|--------|
| Marque Roseau, 5 cordes | \$4.50 |
| " Beauce, 5 cordes | 4.50 |
| " Cliche, 5 cordes | 4.15 |
| " Blériot, 4 cordes | 3.75 |
| " Chaudière, 4 cordes | 3.50 |
| " Econome, 3 cordes | 3.25 |
| " Bon marché, 2 cordes | 2.50 |
| " Special, 3 cordes | 2.20 |
| " Spécial, 3 broches | 4.50 |

Dix cents par douzaine sera chargé pour chaque corde additionnelle. Fret payé par 6 douzaines. Escompte spécial par 25 douzaines ou plus. Demandez nos listes de prix et catalogues.

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

LISEZ L'ÉTIQUETTE

La Poudre à Pâte Magic est garantie n'être composée que des ingrédients mentionnés sur l'étiquette et d'aucun autre. C'est la seule poudre à pâte fabriquée au Canada, dont tous les ingrédients sont nommés sur l'étiquette. Il y a sur le marché plusieurs marques de poudre à pâte composée d'alun, mais qui sont étiquetées et annoncées comme ne contenant "Pas d'Alun". Cela est injuste et constitue une fausseté flagrante. **Voyez à ce que tous les ingrédients soient mentionnés sur l'étiquette.**

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS
LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



Les Sardines Marque "BRUNSWICK"

Dans la préparation des PRODUITS ALIMENTAIRES MARINS de la MARQUE "BRUNSWICK", nous n'employons que le poisson le plus soigneusement choisi et le plus frais qui soit pêché dans la fameuse Baie Passamaquoddy.

La haute qualité de nos produits nous a valu une grande clientèle qui, grâce à des méthodes commerciales consciencieuses, augmente constamment. Lorsque vous tenez les Marques de Connors Bros., vous vendez des articles qui créent une clientèle.

Notre établissement est administré dans les meilleures conditions possibles et nos marchandises parviennent au consommateur en parfait ordre.

CONNORS BROS., LTD., Blacks Harbour, N. B.

AGENTS:

LEONARD BROS., Montréal. — C. H. B. HILLCOAT, Sydney. — A. W. HUBAND, Ottawa. — JAS. HAYWOOD, Toronto. — CHAS. DUNCAN, Winnipeg. — GRANT & OXLEY, Halifax. — C. DE CARTERET, Kingston. — BUCHANAN & AHERN, Québec. — J. L. LOVITT, Yarmouth. — SHALLCROSS, McCaulay Co., Vancouver et Victoria, C. A. — SHALLCROSS, McCaulay, Calgary, Alta. — JOHNSTON & YOCKNEY, Edmonton, Alta.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

ABONNEMENT : Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Fra. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de Chicago : 215 rue South Market, Emmet C. Boyles, représentant.

Bureau de New-York : 903-904 Tribune Bldg., E. F. Olmsted, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrrages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 27 Décembre 1912.

Vol. XLV — No 52

La Nouvelle Année

Nous allons entrer prochainement dans une année nouvelle et instinctivement notre pensée se reporte sur celle qui va prendre fin pour considérer quelle en a été la tenue générale et quelle somme de satisfaction elle nous a accordée.

En général les conditions de 1912 ont été favorables à tous les commerçants qui ont pu s'approprier dans l'activité de toutes les lignes une part avantageuse et profitable. Dans toutes les branches : épicerie, quincaillerie, chaussures, nouveautés, etc., on a pu constater un commerce intense, en dépit de la plainte générale de l'augmentation du prix de la vie. Chacun de ceux qui se sont efforcés de mettre en pratique les méthodes modernes que nous nous plaisons à mettre sous leurs yeux, ont vu leur entreprise prospérer dans des proportions appréciables et peuvent se montrer satisfaits de ce que leur a apporté de succès l'année qu'il vont bientôt enterrer.

Et dès maintenant se pose la question : que sera 1913 ! Sans vouloir passer pour prophètes, nous pouvons avancer sûrement que cette année nouvelle sera pour tous une source de profits et de contentements car l'horizon des affaires ne semble pas chargé de ces gros nuages avant-coureurs d'une crise sensationnelle qui sèmerait le désastre et la faillite dans les rangs des commerçants. Certes nous pouvons aborder 1913 avec une bonne confiance en l'avenir, avec une foi renouvelée en notre destinée, à condition que nous soyons disposés à faire tous les efforts que nécessite la lutte journalière vers du mieux et que nous soyons persévérants dans notre labeur énergique. — Nous sommes persuadés que la plupart de nos lecteurs et amis sont animés de cet esprit d'activité qui les poussera toujours plus en avant vers la réussite et c'est parce que nous connaissons leur ardeur au travail, leur courage à accomplir les tâches les plus pénibles que nous leur disons : Bonne année ! sûrs que cette expression ne s'adresse pas à des êtres veules et inactifs qui ne feraient rien de leur propre initiative pour aider à la réalisation de ce souhait.

LE COMMERCE DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN.

Nous voici arrivés à la grande semaine de fêtes, saluée toujours avec plaisir par tous les détaillants parce qu'il n'est pas un temps de l'année où l'on fasse plus d'affaires et où le commerce soit plus actif et plus facile. C'est que l'état d'esprit dans lequel se trouve l'acheteur à cette période de l'année est totalement différent de l'ordinaire. Quel que soit le tempérament d'une personne, quand arrive cette date, elle dénoue volontiers les cordons de sa bourse, fut-elle économe et même avare en temps normal. Le consommateur se trouve pris soudain d'une véritable folie d'achat et ce qui est à remarquer, c'est que la plupart des objets ou articles dont il fait l'emplette ne sont pas pour son usage personnel, c'est pour faire des cadeaux qu'il se charge de multiples paquets et qu'il laisse le contenu de sa bourse entre les mains des fournisseurs. Ceci donne à penser que les gens ont peut-être beaucoup plus de cœur qu'on ne le suppose généralement et qu'il est certains moments où la corde de la sensibilité qu'ils ont en eux vibre d'une façon inaccoutumée. Il semble que tout le monde veuille pendant cette semaine privilégiée déposer un bibelot, un rien aimable dans toutes les mains qui se tendent vers nous, et pour contenter le plus possible ceux qui nous entourent, il n'est pas d'intentions généreuses et de gestes prodigues que nous n'ayions. Heureux temps! où chacun trouve son plaisir, car c'en est un de donner à l'égal de recevoir, heureux temps! où les détaillants voient leurs magasins assaillis par une foule gloutonne qui dévore des yeux tout ce qui se trouve dans les étalages et sur les comptoirs, qui touche tout ce qui lui plaît et achète sans compter, au gré de sa fantaisie, tant que les billets verts ne sont pas épuisés. Si toutes les époques de l'année ressemblaient à celle-là, les marchands feraient leur fortune en deux ou trois ans; mais voilà, c'est que cela ne dure que ce que dure la rose, huit jours à peu près, aussi faut-il mettre les bouchées doubles, pour savoir profiter de cette marée montante qui envahit tous vos comptoirs avec la plus désirable intention pour vous: celle d'acheter. Pour que le détaillant tire profit de cette prodigieuse demande, il faut qu'il soit en mesure d'offrir au public un assortiment infini des articles les plus attrayants et lui assurer un service rapide et courtois. Il est donc indispensable que les objets soient placés de façon à être facilement examinés et que la réplique qu'on en donne au client soit à la portée du vendeur; il faut que le client soit abordé sans retard, que le vendeur juge d'un coup d'oeil quels sont les désirs du visiteur de façon à lui faire les suggestions qui pourront le guider dans ses achats. Ce qu'il faut avant tout, c'est servir promptement le client. Pendant ces quelques jours de presse, n'hésitez pas à vous adjoindre un personnel supplémentaire; si la moitié des personnes qui entrent dans votre magasin se voient dans l'obligation d'attendre pendant dix minutes ou un quart d'heure avant qu'on daigne s'occuper d'elles, il est à peu près certain que vous laisserez échapper la moitié de vos ventes et cela parce que vous aurez mesquinement regardé à risquer pour quelques jours les frais d'un ou de plusieurs employés supplémentaires. Il ne vous servira de rien de rendre votre boutique attrayante, de la garnir avec goût, d'établir avec soin de superbes étalages, si après avoir attiré, par tout ce travail préliminaire, le public à votre magasin vous êtes incapable de répondre à ses demandes et de vous informer dès son entrée de ce qu'il désire. Vous aurez beau vous multiplier, vous mettre en quatre, faire des tas de gestes, dire des monceaux de paroles, si vous n'avez pas le personnel voulu, vous ferez des mécontents parmi le public et vos ventes s'en ressentiront. Remarquez bien que cette rapidité à combler les désirs des clients ne doit exclure en aucune façon la politesse, la prévenance, auquel l'acheteur a droit; mais on peut très bien avec un peu de bonne volonté combiner la dextérité et l'accueil courtois et c'est à cette con-

dition seulement que vous pourrez vous trouver satisfait de vos affaires pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES DU PORT.

Le cabinet, à sa dernière réunion, a ratifié officiellement la nomination de MM. W.-G. Ross, Farquhar Robertson et du lieutenant-colonel Labelle comme membres de la Commission du Port de Montréal, en remplacement de MM. Geo W. Stephens, C. C. Ballantyne et L. E. Geoffrion, démissionnaires.

M. Ross sera président de la Commission.

Le nouveau président est un ancien directeur-gérant de la compagnie des tramways; c'est l'un des hommes d'affaires les plus connus de la métropole; il est le principal directeur de la compagnie d'Amiante du Canada, directeur de la Dominion Steel Corporation et actionnaire dans plusieurs autres compagnies. Il a abandonné la gérance de la Montrea Street depuis 1910.

M. Robertson est l'ancien président du Board of Trade; il a été aussi échevin pendant plusieurs années. Il est le président de la compagnie qui porte son nom. Il a représenté le quartier St-André à l'Hôtel-de-Ville pendant six ans.

Le lieutenant-colonel Labelle est aussi un homme d'affaires bien connu. Il a été gérant de la Ogilvie Flour Mills Ltd. pendant plusieurs années; il est depuis deux ans gérant de la St. Lawrence Mills. Il a été nommé commandant du 65^e régiment en 1897.

Il ne fait aucun doute que sous l'impulsion de ces hommes d'affaires habiles, le port de Montréal continuera sa marche progressive et que le développement de son trafic ne fera que s'accroître d'une façon certaine et régulière. De nombreux travaux d'amélioration ont été commencés au port, un crédit de 6 millions a été voté pour les mener à bonne fin; sous l'habile direction des nouveaux commissaires, ces transformations prendront une ampleur insoupçonnée, nous en sommes certains, et le port de Montréal se classera parmi les premiers de l'Amérique du Nord.

ACCUSES DE RECEPTION

Nous avons reçu des officiers de la Metropolitan Life Insurance Company une ravissante carte artistique nous apportant des vœux pour un joyeux Noël et une heureuse année. Nous remercions vivement ces messieurs de leur délicate attention et leur adressons nous-mêmes nos souhaits les meilleurs.

* * *

La Connors Bros. Co. Limited, de Black Harbor, a publié à l'occasion du Nouvel An un magnifique calendrier offrant une reproduction merveilleuse du célèbre tableau "Printemps fleuri" de Savage Cooper, le talentueux peintre anglais. On ne saurait rien imaginer de plus frais, de plus riant, de plus réjouissant à l'oeil, la richesse du coloris est tout simplement inimitable et le fini de l'oeuvre est la perfection même. Les clients de la Connors Bros. Co. apprécieront ce ravissant envoi et lui réserveront la place d'honneur dans leur magasin ou dans leur intérieur.

* * *

La maison Fairbairn Co., la grosse manufacture d'articles de cou pour femmes et de fournitures de robes, a fait parvenir au commerce une courte adresse pour la Noël et le Jour de l'An et nous avons eu plaisir à remarquer que ses vœux ne s'adressaient pas qu'aux commerçants, mais aussi à leur personnel; voilà une idée très louable dont beaucoup sauront apprécier la délicatesse.

* * *

La Lloyds Greater Britain Publishing Co., Limited, vient de faire paraître une luxueuse brochure richement illustrée et d'un texte fort intéressant. Les annonceurs auront avantage à en prendre connaissance.

La Pratique Commerciale

L'INVENTAIRE

Evaluation et amortissement.

Le sujet que nous nous proposons d'étudier est relatif aux divers modes d'évaluation des valeurs d'inventaire et aux amortissements. Si nous avons jugé à propos d'aborder ce sujet à présent, c'est qu'il est tout à fait d'actualité, la majorité des maisons clôturant à cette époque de l'année leurs écritures d'inventaire, et que, d'autre part, il a donné prise à maintes discussions et à des polémiques assez vives.

En particulier, le mode d'évaluation des marchandises sur lequel nous avons l'intention de nous étendre un peu plus longuement, a donné lieu aux controverses les plus opposées, et fait encore aujourd'hui l'objet des opinions les plus diverses: juristes, magistrats, économistes, comptables, tout le monde a tour à tour donné son avis sur cette question, et le donne encore maintenant, sans que la discussion soit épuisée. Pour notre part, nous nous placerons au point de vue comptable, puisque nous nous adressons à des commerçants.

Les deux catégories de valeurs actives.

Nous allons, si vous le voulez bien, diviser la discussion. Vous n'ignorez pas que les valeurs qui font l'objet de l'actif d'une entreprise peuvent se classer en deux catégories importantes: d'une part, les valeurs "d'échange" ou de "roulement", et d'autre part, les valeurs "immobilisées".

Les valeurs d'échange ou de roulement, ainsi que leur nom l'indique, sont des valeurs qui sont susceptibles d'être mouvementées ou plus exactement, échangées, celles qui font l'objet des transactions de l'entreprise. Les unes sont "disponibles", comme les espèces en caisse; d'autres sont simplement "réalisables", et ne deviendront disponibles que dans un délai plus ou moins rapproché et dans des conditions spéciales.

Par exemple, les effets à recevoir ne seront disponibles que lorsqu'ils auront été négociés, et à la condition que l'entreprise ait un découvert chez son banquier; les titres et valeurs mobilières ne seront disponibles que s'ils trouvent un acheteur en bourse; les marchandises ne seront disponibles que lorsqu'elles seront vendues et acceptées par le client.

En ce qui concerne les valeurs immobilisées, il ne faut pas prendre le terme "immobilisées" dans le sens qu'on attache généralement à ce mot, puisqu'on y classe le matériel, le mobilier commercial, etc., qui peuvent être transportés; on entend par valeurs immobilisées ce que la langue juridique appelle immeubles "par destination", c'est-à-dire, suivant la définition même du Code civil, "des objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour l'exploitation de ce fonds".

Ce sont par conséquent des valeurs "indisponibles", celles qui ne font pas l'objet des échanges commerciaux, que l'entreprise conserve, immobilise, pour les besoins de son exploitation. Nous citerons, par exemple: les immeubles, constructions, terrains, matériel industriel, mobilier commercial, fonds de commerce, etc... Cette distinction entre les deux catégories de valeurs actives a son importance parce que, ainsi que nous allons le voir, on a l'habitude de procéder de deux façons différentes pour les évaluations d'inventaire.

Pour les valeurs d'échange, l'évaluation a lieu par estimation de la valeur elle-même; pour les immobilisations, au contraire, on prend pour base les sommes indiquées par les livres de commerce, et on leur fait subir un amortissement.

I. — Valeurs d'échange.

Parmi les valeurs d'échange, nous éliminerons les espèces en caisse, les effets à recevoir et les valeurs mobilières. Ce n'est pas que la discussion ne soit, à ce point de vue, fort intéressante: on pourrait se demander, pour les espèces en caisse, comment on doit évaluer, au moment de l'inventaire, les monnaies étrangères; pour les effets à recevoir, s'il y a lieu de les inventorier à la valeur nominale portée sur l'effet, ou à leur valeur effective, déduction faite de l'agio, etc. Mais si nous procédons à cette élimination préalable, c'est parce que, placée sur le terrain circonscrit par les valeurs que nous venons d'énumérer, la question ne présente pas, pour les commerçants ou industriels, une très grosse importance. Il reste donc les marchandises, que nous allons examiner un peu plus en détail.

Evaluation des marchandises.

Par marchandises, nous entendons les produits terminés et les matières premières servant à la fabrication.

Ainsi que nous vous le disions au début, peu de questions intéressant le monde commercial ont fait couler autant d'encre que le mode d'évaluation des marchandises. Les auteurs, et parmi eux des juristes éminents, ne se sont pas, en général, prononcés d'une façon très nette. On observe dans leur critique un certain flottement, qui se reproduit dans les arrêts très nombreux de la jurisprudence.

Nous allons nous permettre de citer quelques-unes des opinions les plus autorisées.

M. Vavasseur dit que les marchandises doivent figurer pour leur valeur vénale, au prix courant des mercuriales, que cette valeur soit inférieure ou supérieure au prix de revient.

Pour M. Houpin, les marchandises doivent figurer soit pour leur valeur vénale, au prix courant des mercuriales, soit au prix de revient.

M. Rodolphe Rousseau donne une solution plus précise: les marchandises doivent être évaluées au prix de revient, ou au prix courant, si ce dernier est inférieur.

M. Charpentier et M. Thaller expriment à peu près la même opinion.

Enfin, M. Lecouturier écrit que l'usage est de porter les matières premières d'après le cours du moment ou le prix de revient, et les marchandises fabriquées, d'après le prix de revient.

Quant à la jurisprudence, ses arrêts sont assez contradictoires; ils s'inspirent surtout des circonstances, estimant que celles-ci sont diverses suivant les entreprises, et qu'il faut avant tout rechercher la sincérité et la bonne foi. Ce système a l'avantage de la souplesse et de l'éclectisme, mais il donne aux intéressés une indication plutôt vague de la façon dont ils doivent opérer.

Nous allons donc essayer de déblayer un peu le terrain, et peut-être les arguments que nous allons faire valoir vous sembleront-ils suffisants pour vous amener à partager notre

conviction; que "seule l'estimation des marchandises au prix de revient est de nature à donner à l'inventaire son véritable caractère.

Nous allons tout d'abord écarter l'un des trois modes possibles d'estimation: l'estimation au prix de vente. Nous comparerons ensuite les estimations au cours du jour et au prix de revient.

A.—Pourquoi faut-il écarter l'évaluation au prix de vente ?

Quelques-uns sont d'avis qu'il faut inventorier au prix de vente, sous prétexte que le prix de revient mathématique ne peut être établi et que même beaucoup d'entreprises n'établissent aucun prix de revient; au contraire, disent-ils, le prix de vente est toujours connu: il suffit de se reporter aux factures antérieures, aux contrats de vente, aux tarifs, catalogues, etc...

Voyons ce que valent ces arguments. Sans doute, il est des cas où, surtout dans l'industrie, le prix de revient ne peut être rigoureusement établi. Personne n'a jamais eu la prétention de faire un inventaire au millime, mais avec un peu de travail et de méthode, il est toujours possible d'obtenir un prix de revient aussi exact que possible. D'ailleurs, pour pouvoir fixer le prix de vente, il est bien nécessaire de connaître au moins approximativement le prix de revient; et puis est-il exact de dire que le prix de vente est toujours connu? Ce prix n'est-il pas essentiellement variable, par exemple, avec les clients ou les quantités vendues? On pourrait en conclure, à notre avis, que le prix de vente, beaucoup plus que le prix de revient, est absolument élastique.

Un autre argument que l'on puisse faire valoir contre la thèse de l'estimation au prix de vente, c'est qu'on ne peut inventorier à ce prix les marchandises qui ne sont pas vendues. Jusqu'au moment où elles seront vendues, si toutefois elles doivent l'être, le bénéfice n'est qu'hypothétique, ce n'est qu'une espérance de bénéfice. Considérer une simple possibilité comme un fait acquis, c'est, suivant une comparaison souvent rappelée, vendre le peau de l'ours alors qu'il est vivant. L'erreur serait plus grossière encore si la marchandise n'était pas vendue dans l'exercice qui suit l'inventaire, ou si elle devait subir une transformation quelquefois coûteuse.

Nous venons d'établir que l'estimation au prix de vente est "inexacte"; elle est de plus "impossible" dans l'industrie, pour les matières premières qui ne sont pas destinées à être vendues.

Enfin, nous estimons que cette évaluation est "immorale", car elle ne tend à rien moins qu'à rendre tout effort commercial inutile. Exemple: Nous achetons 1,000 objets à deux dollars et nous les revendons en totalité à raison de un dollar vingt; nous gagnons donc 20c par objet, soit deux cents dollars. Si nous ne vendons que 500 de ces objets, et que nous inventorions au prix de vente les 500 restants, quel sera notre bénéfice?

1° 20c sur 500 objets, soit 100 dollars.

2° Si nous inventorions à \$2.20 les 500 objets restants qui nous ont coûté \$2.00, nous nous octroyons un bénéfice supplémentaire de \$100.00, soit au total \$200.00, comme dans le premier cas où nous avons supposé la totalité vendue.

Par conséquent, vous qui vous efforcez chaque jour d'accroître le noyau de votre clientèle, ne cherchez pas plus loin le moyen de vous enrichir: vendez beaucoup, vendez peu, ou même ne vendez rien du tout, pourvu que vous établissiez votre inventaire au prix de vente, votre affaire est bonne, vous pouvez vous croiser les bras.

Le résultat obtenu ne vous paraît-il pas suffisant? Etes-vous désireux de "corser" votre bénéfice? Le moyen est

des plus simples: La veille de l'inventaire, achetez une aussi grande quantité de marchandises que vous pourrez en trouver, ne vous inquiétez pas d'ailleurs de savoir si vous pourrez les payer ou les vendre: vous inventoriez au prix de vente, vous élaborez un superbe bilan, la farce est jouée!...

Voilà à quel résultat fantaisiste on aboutit fatalement. Nous reconnaissons cependant que dans quelques cas très rares, l'hésitation est permise. Par exemple, lorsqu'il s'agit de commandes fermes livrables dans un certain délai après la date fixée pour l'inventaire. Ne peut-on, dans ce cas, considérer comme acquis un bénéfice qui paraît assuré? Nous répondrons à cette question qu'il nous semble choquant d'inventorier au prix de vente une marchandise qui est encore en magasin. On peut, il est vrai, tourner la difficulté en débitant le compte du client de cette marchandise vendue, et englober ainsi dans l'exercice écoulé le bénéfice résultant de cette vente anticipée.

Ce sont là de petites ficelles de métier. Il faut être très prudent à cet égard, et l'on ne doit procéder ainsi qu'à une double condition:

1° Il faut que la commande soit "ferme", sans aucune restriction de la part du client, et sans possibilité de refus.

2° Condition "sine qua non", il faut que la marchandise soit en magasin, prête à être livrée, et non chez le fournisseur ou en cours de fabrication.

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, nous estimons que le prix de vente doit être écarté résolument.

B.—Faut-il évaluer au prix de revient ou au cours du jour ?

Reste donc l'évaluation au cours du jour et au prix de revient. Les partisans de l'estimation au cours du jour prétendent que l'inventaire devant exprimer la valeur "actuelle" de l'actif et du passif, le cours du jour peut seul, en ce qui concerne les marchandises, permettre de satisfaire à ce "desideratum".

Certes, cette théorie est autrement sérieuse que la précédente, mais elle n'est pas applicable à tous les cas: par exemple, les marchandises non cotées sont exclues; pour celles-là, pas de discussion: elles seront inventoriées au prix de revient. La difficulté est plus grande s'il s'agit de marchandises cotées; pour la résoudre, écartons, dès maintenant, un genre spécial d'entreprises: les entreprises de "spéculation", celles qui jouent à la hausse et à la baisse des marchandises. Nous estimons qu'il n'y a aucune assimilation à faire entre ces opérations d'une nature toute particulière et celles d'une maison de commerce ou d'industrie qui achète "réellement" des marchandises, qui les vend "réellement", après leur avoir fait subir une manipulation plus ou moins importante. Pour nous, nous appelons un chat un chat et la spéculation un jeu. Quand on joue à la hausse et à la baisse, les bénéfices consistent en des règlements de différences sur les cours. Il est logique que les marchandises soient alors inventoriées au cours du jour. Mais s'il s'agit d'une entreprise exerçant le commerce, dans le sens qu'on attache généralement à ce mot, l'évaluation au cours du jour présente de gros inconvénients:

1° Le cours du jour est "arbitraire", en ce sens que les cours étant variables, les bénéfices réalisés suivent les mêmes fluctuations, de telle sorte que, d'après la date à laquelle l'inventaire est arrêté, le bénéfice peut être modifié et quelquefois se transformer en perte.

2° Le cours du jour exprime-t-il réellement la "valeur actuelle" des marchandises? Ce n'est pas exact, à notre avis. Il n'est pas nécessairement le prix qui serait appliqué si l'on vendait la marchandise le jour même de l'inventaire. En effet, l'introduction sur le marché de grosses quantités de marchandises aurait pour résultat de modifier immédia-

tement le cours, quelquefois même dans de très grandes proportions.

3° Le cours du jour est "inexact"; s'il s'agit d'un commerce de détail, puisqu'il ne s'applique qu'au commerce de gros.

4° L'estimation au cours du jour peut encourager ou susciter des manoeuvres très critiquables. Par exemple, en fin d'exercice, pour corser le bénéfice, on "poussera" les cours par une spéculation acharnée, au risque d'amener plus tard un krach lamentable.

5° Enfin, nous terminerons par une objection fondamentale au point de vue commercial et comptable: "l'estimation au cours du jour méconnaît absolument le rôle de l'inventaire", et seul le prix de revient répond au but que se proposent les commerçants ou industriels qui établissent leur inventaire.

Examinons, en effet, les divers cas dans lesquels on peut être amené à dresser un inventaire:

a) Nous avons tout d'abord l'inventaire d'ouverture d'une entreprise. Le cours du jour n'est pas applicable. On inventorie au prix acheté, payé au prédécesseur, ce qui est bien le prix de revient.

b) Pour l'inventaire de cession, il paraît assez logique d'adopter le cours du jour, c'est-à-dire le prix auquel l'acquéreur achèterait ses marchandises; mais, en réalité, acheteur et vendeur traitent toujours à prix débattu.

c) A l'ouverture d'une liquidation, l'inventaire peut être établi au cours du jour, mais les prix seront certainement modifiés, les marchandises se trouvant vendues par la suite dans des conditions tout à fait défavorables.

d) En cas de faillite, on arrête la situation actuelle de l'entreprise. Le cours du jour paraît donc tout indiqué.

e) Mais les inventaires que nous venons d'indiquer sont des opérations exceptionnelles. Celui qui nous intéresse ici, c'est l'inventaire que nous appelons normal, l'inventaire qui est dressé par une entreprise en plein fonctionnement, à l'expiration d'un exercice. Eh bien! est-il exact de dire, comme le prétendent les partisans de l'estimation au cours du jour, que cet inventaire a pour but de connaître la situation actuelle de l'entreprise? Demandez donc à un actionnaire s'il s'est rendu à l'assemblée générale dans le but d'écouter, d'une oreille plus ou moins distraite, la lecture de la liste des valeurs, actuelles ou non, qui figurent à l'actif et au passif du bilan? Il vous répondra qu'en vérité, ce qu'il attend avec intérêt, c'est précisément la dernière ligne du bilan: "in cauda venenum", à la queue du bilan, le poison. Ce poison, que l'actionnaire n'avalera qu'au prix d'une grimace disgracieuse, c'est la perte de l'exercice. Mais le poison amer deviendra un nectar délicieux, la grimace se transformera en un sourire significatif, si la perte se change en bénéfice, prélude des répartitions intéressantes.

"Déterminer le bénéfice ou la perte, en un mot le résultat des opérations de l'exercice, tel est le véritable but de l'inventaire."

Eh bien! que le cours soit supérieur ou inférieur au prix de revient, son adoption a pour résultat de fausser le résultat de l'inventaire. Nous allons le prouver par un exemple très simple:

Nous achetons 1.000 objets à 20c. soit au total .. \$200.00
 Nous vendons 800 objets à 60c. 480.00
 Notre bénéfice est de 40c par objet vendu, soit .. 320.00

Voilà, sans contestation possible, le résultat des opérations effectuées.

C'est bien ce résultat qui ressortira du bilan que nous établirons en inventoriant au prix de revient les 200 objets non vendus. Voici, en effet, ce bilan:

ACTIF:

Clients débiteurs \$480.00

Stock: 200 objets à 20c 40.00

\$520.00

PASSIF:

Fournisseurs \$200.00

Bénéfice.. . . . 320.00

\$520.00

Par conséquent, en cas d'inventaire au prix de revient, nous remarquons une concordance absolue entre le bilan et le résultat des opérations.

Si, au contraire, nous faisons figurer à l'actif le stock évalué au cours du jour, inférieur ou supérieur au prix de revient, le bénéfice est modifié: il n'y a plus concordance entre le bilan et le résultat des opérations.

En particulier, si le cours du jour est en hausse, nous attribuons à tort à l'exercice écoulé un bénéfice applicable à des marchandises non vendues, bénéfice qui ne doit logiquement profiter qu'à l'exercice dans le cours duquel la vente sera réalisée.

Poussons, si vous le voulez bien, les choses au pire: supposons que nous n'avons vendu aucun des 1.000 objets ci-dessus. Si nous inventorions au cours du jour, par exemple 30c, notre bilan sera dressé ainsi:

ACTIF:

Stock: 1.000 objets à 30c \$300.00

\$300.00

PASSIF:

Fournisseurs \$200.00

Bénéfice.. . . . 100.00

\$300.00

Cela revient à dire que n'ayant rien vendu, nous avons cependant réalisé un bénéfice.

Par conséquent, lorsqu'il s'agit de l'inventaire ordinaire, nous estimons que seule l'évaluation au prix de revient est susceptible d'exprimer le résultat des opérations effectuées.

* * *

Il n'y a pas de règle, dit-on, sans exception. Nous allons apporter un petit correctif au principe que nous venons d'énoncer. Nous adoptons le prix de revient, aussi bien en cas de hausse ou de baisse des cours, mais à une condition toutefois; c'est que cette baisse résulte du jeu normal des circonstances économiques (la loi de l'offre et de la demande, par exemple). Mais si la baisse résulte de circonstances exceptionnelles qui la rendent définitive, comme la création de gisements nouveaux, de procédés de fabrication, etc., qui abaissent considérablement et définitivement le prix de revient, il ne faut pas hésiter à évaluer au prix inférieur. En persistant à maintenir au prix de revient initial, il arriverait que la marchandise serait vendue dans un exercice ultérieur, à un prix moins élevé, d'où une perte injustifiée pour cet exercice.

En résumé, voici, à notre avis, comment, dans le commerce ordinaire, on doit procéder pour l'évaluation à l'inventaire:

1° Pour les marchandises non cotées, au prix de revient;

2° Pour les marchandises cotées, au prix de revient également, sauf dans le cas de baisse définitive des cours, où c'est le cours du jour qui doit être adopté.

Nous avons terminé avec ce que nous avons appelé les valeurs d'échange ou de roulement. Nous allons aborder maintenant les valeurs immobilisées.

II — Valeurs immobilisées.

Pour les valeurs d'échange, nous venons de voir que l'on procède par estimation des valeurs elles-mêmes. Il serait difficile de procéder de même avec les valeurs immobilisées. A quel prix, par exemple, estimer un matériel qui, d'une part, ne fait l'objet d'aucune transaction, pour lequel on ne pourrait trouver de termes de comparaison; et qui, d'autre part, ayant été utilisé dans le cours de l'exercice, a nécessairement subi une dépréciation? Toute évaluation serait, dans ce cas, arbitraire.

Pour tourner la difficulté, on convient d'adopter le prix initial de la valeur et de lui faire subir une dépréciation à forfait qu'on appelle l'"amortissement".

Cette dépréciation est généralement calculée à raison de tant pour cent de la valeur initiale.

Vous savez qu'il y a deux catégories d'immobilisations; d'abord, il y a les valeurs "matérielles", celles qui sont représentées par des objets réels, tels que le matériel, le mobilier commercial, les constructions. Il y a, d'autre part, les valeurs "immatérielles", qui sont constituées par des dépenses généralement effectuées au début d'une entreprise, dépenses qu'il ne serait pas juste de faire supporter au premier exercice à titre de frais généraux. C'est ce qu'on appelle les frais de premier établissement, de constitution, et il résulte de cette distinction que pour les valeurs matérielles, l'amortissement n'est autre chose que la dépréciation annuelle qui correspond à l'usure de la valeur, et que pour les valeurs immatérielles, l'amortissement représente la répartition entre les divers exercices des dépenses qui constituent ces valeurs immatérielles.

Il va sans dire que les dépenses de réparations et d'entretien doivent toujours être portées aux frais généraux; elles ne doivent jamais augmenter la valeur elle-même.

Cette question des amortissements soulève quelques problèmes fort intéressants; tels sont: le taux de l'amortissement, le mode d'amortissement, l'écriture relative à l'amortissement, et enfin les distinctions qui doivent être établies entre les amortissements et les réserves.

1° Taux d'amortissement. — Quel coefficient doit-on adopter pour amortir une valeur immobilisée? A cet égard, on ne peut donner aucune règle absolue, cela dépend de la nature de la valeur, et pour des valeurs de même nature, le taux varie suivant le genre d'entreprise. Quelquefois la question est solutionnée d'elle-même, dans les sociétés où les statuts prévoient le taux de l'amortissement à opérer.

Par exemple, des constructions, un matériel, se détériorent plus ou moins rapidement suivant l'industrie qui les emploie: l'amortissement sera plus rapide dans une verrerie ou dans une fabrique de produits chimiques que dans une manufacture de petite mécanique de précision; de même, les immeubles servant à l'exploitation d'une entreprise se détériorent plus vite qu'un immeuble de rapport.

Néanmoins, on peut indiquer quelques taux d'amortissement généralement adoptés:

Pour le matériel fixe, pour l'outillage industriel, c'est généralement 10% par an que l'on applique; pour le matériel circulant, dans une entreprise de transports, on prend généralement 20%. Un mobilier commercial s'amortit le plus souvent de 10% par an; les constructions, de 5% seulement. Lorsque les constructions sont établies sur un terrain pris à bail, et qu'elles doivent revenir au pro-

priétaire du terrain, il est évident qu'on doit amortir pendant la durée du bail, de façon qu'à son expiration l'amortissement soit complet. Les terrains ne subissent généralement pas d'amortissement, et même dans la plupart des cas ils acquièrent une plus-value, suivant leur emplacement. Pour les frais de premier établissement, il est assez logique, comme ce sont des dépenses qui constituent un actif fictif, d'opérer assez rapidement et d'amortir en quelques années, sauf cependant dans les industries où ces frais ont une grande importance, comme dans une entreprise de chemins de fer, une mine, une carrière, etc., entreprises dans lesquelles une période de préparation assez longue précède l'exploitation proprement dite. Dans ce cas, on amortit en 15, 20, 25 ans, ou même suivant la durée de la société.

* * *

2° Mode d'amortissement. — L'amortissement peut s'opérer de deux façons différentes: ou bien il est "constant", ou bien il est "décroissant". L'amortissement constant est celui qui est uniformément appliqué tous les ans. L'amortissement décroissant, au contraire, est effectué sur la différence entre la valeur initiale et les amortissements déjà opérés. L'amortissement constant doit donc être appliqué aux immobilisations qui n'auront plus de valeur après un certain laps de temps: nous supposons des brevets, qui doivent être exploités pendant dix ans, on amortira 10% chaque année, d'une façon constante. Pour une concession, on procédera de même.

L'amortissement décroissant, au contraire, est préférable pour un matériel, des constructions, qui tout en subissant chaque année une dépréciation, conservent néanmoins une partie de leur valeur. Supposons un matériel de 10,000 dollars. La première année, nous amortirons 10%, soit 1,000 dollars. La valeur sera donc réduite à 9,000 dollars. La seconde année, on amortira 10% sur 9,000, et ainsi de suite.

* * *

3° En ce qui concerne l'écriture relative à l'amortissement, on peut procéder de deux façons différentes: ou bien on déduit l'amortissement de la valeur elle-même, ou bien on conserve la valeur pour son prix initial et on ouvre un compte qui figure au passif: c'est le compte d'amortissement. Vous voyez l'avantage de cette seconde façon de procéder: c'est qu'au bout d'un certain temps, on peut, d'un simple coup d'oeil, voir d'une part quel est le prix de la valeur initiale, et d'autre part quels sont les amortissements effectués.

Quant à la présentation de l'amortissement au bilan on peut également procéder de deux façons: ou bien on porte au passif le montant des amortissements ou bien on porte à l'actif d'abord le prix de la valeur et en suite le montant des amortissements opérés, de façon à ce que par soustraction, on obtienne pour cette valeur son prix actuel son prix actuel.

* * *

4° Il nous reste à examiner une question très importante, relative à la distinction qui est à établir entre les "amortissements" et les "réserves". Cette distinction est fondamentale.

Tout d'abord l'amortissement est une charge de l'exercice, il est imputable par conséquent aux frais généraux ou aux frais de fabrication. S'il s'agit, par exemple, d'un matériel, l'amortissement doit être opéré, même s'il n'y a pas de bénéfices, car un matériel s'use, quel que soit le résultat de l'exercice.

Au contraire, les réserves, qui sont des augmentations détournées du capital, sont prélevées sur les bénéfices réali-

sés. La réserve a pour but de "parer" à une perte éventuelle et future, tandis que l'amortissement a pour objet de "réparer" une perte certaine et passée.

Il résulte également de cette distinction que l'amortissement est "obligatoire" et que la réserve est "facultative", sauf la réserve légale dans les sociétés par actions, ou les réserves statutaires.

Dans le cas d'un commerçant qui opère pour son propre compte, on doit toujours trouver des amortissements, on voit rarement des réserves; cela tient à ce que les résultats d'inventaire viennent se fondre dans le compte "Capital", et qu'à ce point de vue les réserves sont à peu près inutiles.

En troisième lieu, il résulte de la distinction établie ci-dessus, que l'amortissement est "indisponible", tandis que la réserve est "disponible", puisque c'est une prolongation du capital. Cette remarque est très importante; par exemple, dans une société en nom collectif, en cas de dissolution, de séparation des associés, ou en cas de décès de l'un d'eux. L'amortissement doit être déduit de la valeur amortie, il ne peut pas être réparti entre les associés; la réserve, au contraire, prélèvement sur les bénéfices antérieurs, appartient aux associés, et doit entrer en ligne de compte dans la part qui revient à chacun d'eux. Cette remarque prouve qu'on ne saurait trop recommander aux futurs associés de prévoir dans leurs statuts, et d'une façon très minutieuse, la manière dont les amortissements doivent être effectués.

LE CLUB DE HOCKEY "PRIMUS".

Les membres du club de hockey "Primus", de la maison L. Chaput, Fils & Cie, Limitée, se réunissaient jeudi dernier afin de nommer les dignitaires du club pour la présente saison de hockey.

Ont été élus: — MM. Armand Chaput, fondateur; Chas. Chaput, président-honoraire; Ferd. Prud'homme, vice-président honoraire; Emile Chaput, président; Ovide Lafond, vice-président; Napoléon Patenaude, secrétaire-trésorier; Emile Dubord, gérant; Armand Langlois, capitaine.

Le "Primus" fait appel aux clubs qui voudront se réunir en ligue sous le nom de "Ligue des Marchands en Gros". Le club de la maison Granger Frères, Limitée, s'est rangé sous les drapeaux de cette nouvelle ligue.

Comme tous le savent, le "Primus" se classa l'an dernier second dans la ligue Maisonneuve Junior, ayant à son crédit un excédent de points sur les champions.

Le "Primus" jouera cette saison à la patinoire "Jubilee". Il a déjà sous contrat plusieurs bons joueurs et espère faire de cette ligue une des plus importantes de la cité.

Pour toutes informations, s'adresser à Nap. Patenaude, secrétaire-trésorier, 2 rue DeBresoles, ou le soir après 7 heures, à M. Emile Dubord, gérant, 267 Demontigny Est.

UNE MESURE EXCESSIVE PRISE PAR LES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER RELATIVEMENT AUX TAUX DE STATIONNEMENT DES WAGONS DE MARCHANDISES.

Les différentes compagnies de chemin de fer du Dominion ont pris une importante décision relativement aux taux de stationnement des wagons de marchandises une fois avis de leur arrivée donné aux destinataires.

D'après leur nouveau règlement le taux précédent qui était de \$1.00 par jour de stationnement, a été porté à \$2.00 pour les premières 24 heures, suivant le laps de temps légalement accordé, et à \$3.00 par 24 heures subséquentes ou fraction de 24 heures.

A franchement parler, il semble que cette mesure soit vraiment abusive.

Les compagnies de chemin de fer apportent elles-mêmes fort souvent des retards considérables dans la livraison des marchandises arrivées en gare de destination. Il n'est pas rare qu'un wagon arrivé à son point terminus ne soit mis à la disposition de celui qui l'attend que huit ou dix jours plus tard. Bien entendu, il n'est pas question de taxer ces retards. Il se produit même ce fait qu'une maison de gros qui devait recevoir cinq ou six wagons échelonnés sur quinze jours, se voit, par suite des retards des compagnies, livrer ces cinq wagons d'un seul coup, et qu'il lui est impossible d'en opérer le déchargement dans les délais autorisés. Elle sera donc contrainte de payer une taxe onéreuse, alors que seules les compagnies de chemin de fer sont responsables de ce retard.

Il y a dans cette pratique quelque chose d'anormal et d'abusif et nous serions tentés de croire qu'en pareille circonstance, comme le dit le proverbe: "Le droit du plus fort est toujours le meilleur", sans considération de ce qui est vraiment juste.

SOCIÉTÉS INCORPORÉES.

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, incorporant:

"Automatic Fire Alarms, Limited," pour manufacturer, installer, réparer, vendre ou louer des appareils de précision de toutes sortes comme avertisseurs en cas de feu. Capital-actions, \$10,000, à St-Benoit Labre.

"La Compagnie d'Immeubles de Cap Rouge, Limitée," pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$99,000, à Québec.

"Mount Royal Land Company, Limited," pour faire le commerce des immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$99,000, à Montréal.

"Townships Land Company, Limited," pour faire les affaires de courtiers d'immeubles, de prêteurs, etc. Capital-actions, \$49,000, à Montréal.

"Summit Realty, Limited," pour faire le commerce des immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$300,000, à Montréal.

"Theatrical Club, Incorporated," pour former un club ou une association pour récréation, amusement, etc. Capital-actions, \$10,000, à Montréal.

"A. K. Kempton, Limited," pour faire en général les affaires d'exportation et d'importation à commission ou autrement. Capital-actions, \$10,000, à Montréal.

"Parc Dollard Extension, Incorporated," pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$95,000, à Montréal.

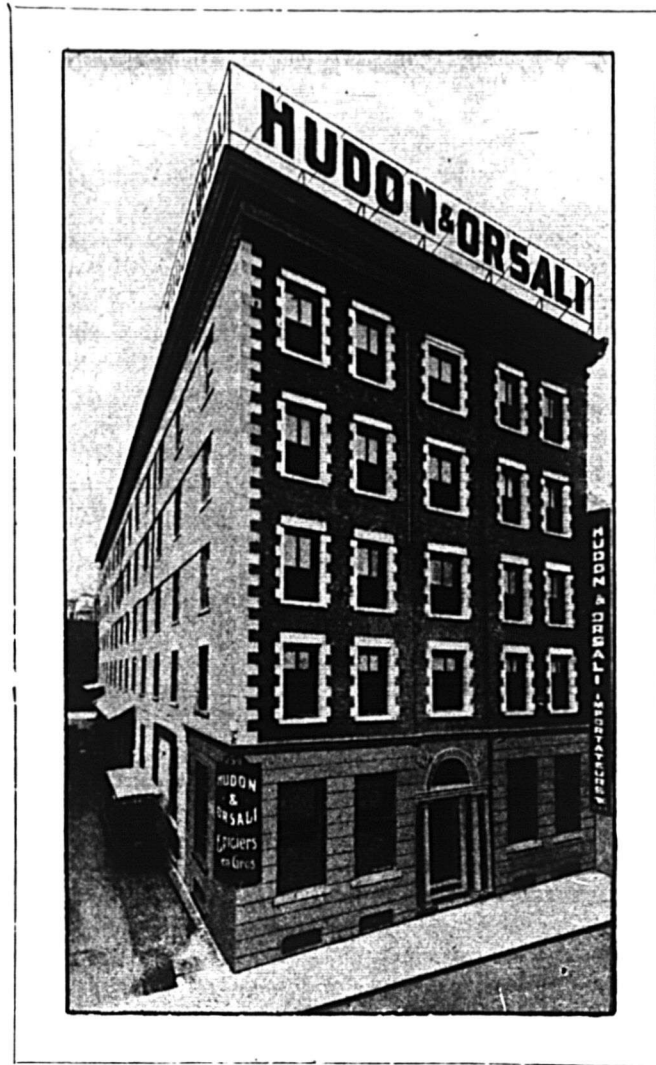
"L. H. Peters, Limited," pour acheter et prendre comme une affaire en opérations le commerce établi à Québec de L. H. Peters, maître-menuisier entrepreneur. Capital-actions, \$40,000, à Québec.

AUGMENTATION DU TAUX DE STATIONNEMENT DES WAGONS DE MARCHANDISES.

A la suite d'un ordre du Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, les taux du service des wagons de marchandises ont subi les augmentations suivantes: de \$1.00 par wagon et par jour à \$2.00 pour les premières 24 heures ou fraction de 24 heures et \$3.00 pour chaque période de 24 heures ou fraction subséquentes, exception faite pour les dimanches et fêtes légales, pour délai de stationnement au delà du temps alloué précédemment sans frais.

Cet ordre prendra effet sur l'Intercolonial à partir du 26 décembre 1912.

1913



HUDON & ORSALI

adressent à leurs Amis et Clients leurs meilleurs Voeux de
santé, de bonheur et de prospérité pour la Nouvelle Année.

259 St-Paul, Montréal

Epicerie et Provisions

LA SITUATION.

Le marché s'est ralenti quelque peu cette semaine, car la presse des marchands de gros, causée par la demande pour les fêtes, est pratiquement finie. Les commandes d'assortiment sont encore assez nombreuses, mais on peut dire que le plus gros des affaires pour 1912 a été transigé.

Noël apporte aux détaillants une occasion de déployer toute leur activité.

Dans l'épicerie, la perspective pour une grosse année d'affaires est plus brillante que jamais. La plupart des établissements de gros se préparent à faire leur inventaire pour se rendre compte de l'état de leurs affaires pour l'année qui finit. Presque partout on semble éprouver une grande satisfaction.

Le marché aux sucres n'offre aucun changement, cette semaine. Il paraît difficile de se procurer toute la matière brute dont on a besoin d'ici à ce que la nouvelle récolte soit disponible.

Les sirops et mélasses sont fermes et on ne prévoit aucun mouvement quelconque. Peu de changement aussi quant aux thés et cafés.

Nous cotons:

SUCRES

| | |
|---|-------|
| Extra granulé, sac les 100 lbs. | 4.75 |
| Extra granulé, balle 5 x 20 100 lbs. | 4.85 |
| Extra ground, baril les 100 lbs. | 5.15 |
| Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs. | 5.35 |
| Extra ground, ½ bte 25 lbs. 100 lbs. | 5.55 |
| No 1 Yellow, baril les 100 lbs. | 4.40 |
| No 1 Yellow, sac, les 100 lbs. | 4.35 |
| Powdered, baril, 100 lbs. | 4.95 |
| Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs. | 5.15 |
| Paris Lumps, ½ bte 25 lbs., 100 lbs. | 5.80 |
| Crystal Diamond, baril, 100 lbs. | 5.50 |
| Crystal Diamond, ½ bte 50 lbs. | |
| les 100 lbs. | 5.60 |
| Crystal Diamond, ¼ bte 25 lbs. | |
| les 100 lbs. | 5.80 |
| Crystal Diamond, Domino, 20 cartons 5 lbs. les 100 lbs. | 0.35 |
| Sucres bruts cristallisés, lb. | 0.04½ |
| Sucres bruts non cristallisés, lb. | 0.04 |

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Bonne demande. | |
| Barbadé, choix, tonne | 0.34 0.35 0.37 |
| Barbadé, tierce et qrt. | 0.37 0.38 0.40 |
| Barbadé, demi qrt | 0.39 0.40 0.42 |
| Mélasse fancy, tonne | 0.39 0.40 0.42 |
| Mélasse fancy, tierce et quart | 0.42 0.43 0.45 |
| Mélasse fancy, demi qrt. | 0.44 0.45 0.47 |

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

| | |
|----------------------|-------|
| 1e qualité, le quart | 30.75 |
| 2e qualité, le quart | 28.50 |

SAINDOUX

| | |
|------------------------------|-------|
| Bonne demande. | |
| Saindoux pur, en tinette | 0.15½ |
| Saindoux pur, en seau | 3.20 |
| Saindoux pur, cse de 10 lbs. | 0.16½ |
| Saindoux pur, cse de 5 lbs. | 0.16½ |
| Saindoux pur, cse de 3 lbs. | 0.16½ |

FARINES ET PATES ALIMENTAIRES

Pâtes alimentaires

| | |
|--|-------------|
| Bonne demande. | |
| Nous cotons: | |
| Arrow root, boîte de 7 lbs. | 0.15 |
| Farine Five Roses qrt. | 0.00 6.25 |
| Farine Five Roses sac | 0.00 3.25 |
| Farine Household qrt. | 0.00 6.25 |
| Far. "Regal", sac | 0.00 3.20 |
| Far. "Regal", qrt. | 0.00 6.70 |
| Farine Household sac | 0.00 6.25 |
| Far. straight roller, sac | 0.00 2.60 |
| Far. patente hongroise, qrt. | 0.00 6.40 |
| Farine à pâtis. Océan, qrt. | 0.00 5.85 |
| Far. d'avoine granulée, sac | 0.00 2.80 |
| Far. d'avoine standard, sac | 0.00 2.80 |
| Farine d'avoine fine sac | 0.00 2.80 |
| Farine d'avoine roulée, brl. | 0.00 5.25 |
| Farine d'avoine roulée, sac | 0.00 2.50 |
| Farine de sarrasin sac | 0.00 3.00 |
| Far. de blé-d'Inde ord., sac | 0.00 2.40 |
| Banner, Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, caisse | 0.00 4.00 |
| Cream of wheat cse | 0.00 5.75 |
| Fécule de maïs, 1e qtlc, lb. | 0.07½ 0.07½ |
| Fécule de maïs, 2e qtlc, lb. | 0.05½ 0.05½ |
| Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb. doz. | 0.00 1.35 |
| Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens. | |
| Boîtes de 5 lbs. bte | 0.00 0.27½ |
| En vrac | 0.00 0.05½ |
| Paquets de 1 lb. | 0.00 0.07 |
| Nouilles aux oeufs: | |
| Paquets de ½ lb. lb. | 0.00 0.07½ |
| Spaghetti, pâtes assorties; alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac. | 0.00 0.07½ |
| En paquets de 1 lb. lb. | 0.00 0.08 |
| Tapioca pearl, en sac, la lb. | 0.06½ 0.07½ |
| Tapioca seed, en sac la lb. | 0.00 0.06½ |
| Tapioca flake lb. | 0.07 0.08 |
| Sagou lb. | 0.05½ 0.06 |

FROMAGES CANADIENS

Demande satisfaisante. Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers .14½ et .15c la livre.

Poisson salé.

Morue salée, No 1 0.14 0.14½

VINAIGRE

| | |
|--|-----------|
| Nous cotons, prix nets: | |
| Hollman, cruches paillées, 4 gall. ifp. cruche | 0.00 2.20 |
| Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp., cruche | 0.00 1.20 |
| 72 grains le gall. | 0.00 0.12 |
| 88 grains le gall. | 0.00 0.15 |
| 118 grains (proof) le gall. | 0.00 0.19 |

THES

Peu d'affaires à prix soutenus. EPICES PURES, GRAINES ET SEL Bonne demande courante.

| | |
|----------------------------|------------|
| Nous cotons: | |
| Allspice, moulu lb. | 0.15 0.18 |
| Anis " | 0.11 0.12½ |
| Canary Seed " | 0.05 0.06 |
| Cannelle, moulu " | 0.20 0.24 |
| Cannelle en mattes " | 0.18 0.22 |
| Clous de girofle moulus " | 0.23 0.28 |
| Chicorée caadienne " | 0.12 0.13 |
| Clous de girofle entiers " | 0.22 0.30 |
| Colza " | 0.06 0.08 |
| Crème de tartre " | 0.23 0.24 |
| Gingembre moulu " | 0.20 0.30 |

| | |
|-------------------------------|------------|
| Gingembre en racine " | 0.22 0.25 |
| Graine de lin non moulu. " | 0.05 0.06 |
| Graine de lin moulu " | 0.08 0.10 |
| Graine de chanvre " | 0.05½ 0.07 |
| Macis moulu " | 0.00 0.90 |
| Mixed spices moulues " | 0.18 0.22 |
| Muscade " | 0.35 0.50 |
| Muscade moulu " | 0.00 0.50 |
| Piments (clus ronds) " | 0.07½ 0.10 |
| Poivre blanc rond " | 0.27½ 0.30 |
| Poivre blanc moulu " | 0.23 0.27 |
| Poivre noir rond " | 0.18 0.20 |
| Poivre noir moulu " | 0.16 0.20 |
| Poivre de Cayenne pur " | 0.21 0.25 |
| Whole pickle spice " | 0.16 0.20 |
| Sel fin en sac | 1.30 |
| Sel fin en ¼ de sac | 0.00 0.40 |
| Sel fin, quart, 3 lbs. | 2.95 3.05 |
| Sel fin, quart, 5 lbs. | 0.00 2.95 |
| Sel fin, quart, 7 lbs. | 2.80 2.85 |
| Sel fin, en quart de 280 lbs. | |
| Ordinary fine | 0.00 1.80 |
| Fine | 0.00 2.05 |
| Dairy | 0.00 2.15 |
| Cheese | 0.00 2.45 |
| Gros sel, sac | 0.70 0.75 |

ORGE

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Légumes secs. | |
| Nous cotons: | |
| Orge mondé (pot) sac | 0.00 3.45 |
| Orge mondé (pot) baril | 0.00 7.25 |
| Orge mondé (pearl) sac | 0.00 5.10 |
| Orge perlé (pearl) lb. | 0.00 0.05½ |
| d'un sac lb. | 0.00 0.04½ |
| Nous cotons: | |
| Fèves de Lima de Cal., lb. | 0.07½ 0.08 |
| Fèves blanches, Can. lb. | 0.00 0.05 |
| Fèves jaunes minot | 2.00 2.10 |
| Lentilles rouges, par sac lb. | 0.06 0.07½ |
| Lentilles, par sac lb. | 0.07½ 0.09 |
| Pois Verts, No 1 lb. | 0.05 0.05½ |
| Pois cassés, le sac | 0.04 0.04½ |
| Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac | 0.00 2.60 |

RIZ

| | |
|--|-------------|
| Bonne demande | |
| Nous cotons: | |
| Riz importés: | |
| Riz Patna, sacs de 56 lbs., suivant qualité lb. | 0.05½ 0.05½ |
| Riz Carolina | 0.09 0.10 |
| Riz moulu (manque) | |
| Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes | 0.00 4.25 |
| Riz décortiqués au Canada: | |
| Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal. | |
| Qualité B. sac de 250 lbs. | 0.00 3.85 |
| Qualité C. sac de 100 lbs. | 0.00 3.75 |
| Sparkle | 0.00 5.20 |
| India Bright (sac de 100 lbs.) | 0.00 4.00 |
| Lustre | 0.00 4.10 |
| Polished Patna | 0.00 4.45 |
| Pear Patna | 0.00 4.95 |
| Imperial Glacé Patna | 0.00 5.35 |
| Crystal Japan | 0.00 5.35 |
| Snow Japan | 0.00 5.60 |
| Ice Drips Japan | 0.00 5.85 |

FRUITS SECS

| | |
|--|-------------|
| Très bonne demande. | |
| Nous cotons: | |
| Dattes et figues: | |
| Dattes en vrac 1 lb. | 0.00 0.05½ |
| Dattes en pqts de 1 lb. | 0.07½ 0.08 |
| Figues sèches en boîtes, 3 couronnes lb. | 0.09½ 0.10½ |

| | | | |
|-------------------------------|--------|----------|-------|
| boîtes de 12 lbs. | lb. | 0.00 | 0.08 |
| boîtes 24 lbs., pqt. 1 lb. | " | 0.00 | 0.08½ |
| Camphre, la livre | | 0.00 | 0.75 |
| Carbonate d'ammoniaque, | | | |
| brls 112 lbs. | 4 lbs. | 0.15 | 0.20 |
| Cire blanche | lb. | 0.40 | 0.45 |
| Couperose, brls 370 lb. | lb. | 0.01 | 0.02 |
| Crème de tartre | lb. | 0.24 | |
| Gelatine rouge en feuilles | lb. | 0.60 | |
| Gelatine blanche en feuilles, | lb. | 0.35 | |
| Gelatine Knox en feuil., | doz. | 1.25 | 1.30 |
| Gomme arabique | lb. | 0.15 | 0.16 |
| Houblon pressé | lb. | (manque) | |
| Lessive commune | doz. | 0.35 | |
| Lessive commune | grosse | 3.75 | |
| Paraffine pour cierges, lb. | 0.10 | 0.12 | |
| Plâtre à terre, sac 100 lbs., | sac | 0.70 | |
| Poudre insecticide | lb. | 0.00 | 0.50 |
| Résine blanche | lb. | 0.03½ | 0.05 |
| Résine G., suiv. quant. | lb. | 0.03½ | 0.05 |
| Salpêtre en cristaux, brls | | | |
| 112 lbs. | lb. | 0.04½ | 0.06 |
| Sel à Médecine | | 0.01 | 0.02 |
| Sel d'Epsom sac 224 lbs., | lb. | 0.01½ | 0.03 |
| la à pâte, 112 lbs. | | 0.00 | 2.00 |
| Sola laver: | | | |
| Sacs 224 lbs., 100 lbs. | | 0.75 | 0.80 |
| Soude caustique en mor. lb. | | 0.00 | 0.02½ |
| Soufre en bâtons, brls 336 | | | |
| lbs. | lb. | 0.01½ | 0.03 |
| Soufre moulu sacs 112 lb. | | 1.65 | 1.70 |
| Tourteaux de lin moulu, sac | | 2.20 | 2.30 |
| Vitriol, brls | | 0.06½ | 0.07 |

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

| | | | |
|---|--------|-------|-------|
| B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.: | | | |
| 6 à la lb | lb. | 0.00 | 0.07½ |
| 12 à la lb. | lb. | 0.00 | 0.10 |
| Paraffine, 6 à la lb | | 0.08 | 0.09 |
| Paraffine, 12 à la lb. | | 0.08½ | 0.09½ |
| B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12 | | 0.00 | 0.12½ |
| B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8 | | 0.14 | 0.15 |
| Cierges approuvés | lb. | 0.00 | 0.37½ |
| Huile de 8 jours | gallon | 1.20 | 1.30 |

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------------|------|-------|
| Carrés de ½ lb., crate | 0.00 | 0.37½ |
| Carrés de 1 lb., crate, 500 | 0.00 | 0.77½ |
| Carrés de 2 lbs., crate | 0.00 | 0.45 |
| Carrés de 3 lbs., crate | 0.00 | 0.50 |
| Carrés de 5 lbs., crate | 0.00 | 0.65 |

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------|-------|--|
| Cuvette No 0, la doz. | 10.50 | |
| Cuvette No 1, la doz. | 8.50 | |
| Cuvette No 2, la doz. | 7.00 | |
| Cuvette No 3, la doz. | 6.00 | |

BALAIS

Nous cotons:

| | | |
|--------------------------------|---------|------|
| Avec manches ordinaires | La doz. | |
| 5 cordes | 0.00 | 3.50 |
| 4 cordes | 0.00 | 2.75 |
| 3 cordes | 0.00 | 2.50 |
| 2 cordes | 0.00 | 2.40 |
| Mêlés de jonc, 4 cordes | 0.00 | 3.10 |
| A longs manches | 0.00 | 2.65 |
| Avec manches bambou: | | |
| 4 cordes | 4.25 | 5.50 |
| A long manche | 3.00 | 3.50 |
| D'enfant, 2 cordes | 0.00 | 1.10 |
| D'enfant, 1 corde | 0.00 | 0.85 |
| Manches de faubert (mop), doz. | 1.20 | |
| Corde à linge, 50 pds. doz. | 0.00 | 1.50 |

EPINGLES A LINGE

| | | | |
|-----------------------------|--------|-------|------|
| Epingles ordinaires: | | | |
| Boîtes de 2 grosses | la bte | 0.90 | |
| Epingles à ressort: | | | |
| Boîtes de 1 grosse | la bte | 0.50 | |
| Corde à linge, 60 pds. doz. | 0.00 | 1.90 | |
| Coton à chandelle | lb. | 0.00 | 0.31 |
| Câble Sisal, 7/16 et plus | 0.00 | 0.00½ | |
| Câble Sisal, ½ | 0.00 | 0.10½ | |

| | | |
|---------------------------|-------|-------|
| Câble Sisal, 5/16 | 0.00 | 0.10½ |
| Câble Sisal, ¾ | 0.00 | 0.10½ |
| Câble Sisal, 3/16 | 0.00 | 0.11½ |
| Ficelle de coton, 4 brins | 0.26 | 0.26½ |
| Ficelle de coton, 3 brins | 0.23½ | 0.24 |
| Escompte 5%. | | |
| Ligneul No 8 | 0.00 | 0.63 |
| Ligneul No 10 | 0.00 | 0.70 |
| Ligneul No 12 | 0.00 | 0.75 |
| Ligneul No 15 | 0.00 | 0.82 |

PAPIER D'EMBALLAGE

Le papier manille, 13 x 17, est coté 22c.
Papier Manille en rouleaux 0.03½
Papier brun en rouleaux 0.03½

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------------|------|------|
| Mèches No 2 | lb. | 0.19 |
| Mèches No 1 | lb. | 0.14 |
| Mèches No 0 | lb. | 0.11 |
| Brûleurs No 2 | doz. | 0.85 |
| Brûleurs No 1 | doz. | 0.65 |
| Brûleurs No 0 | doz. | 0.65 |
| Brûleurs, dessus verre (A), | doz. | 1.65 |
| Cheminees (first), No 2 | doz. | 0.60 |
| Brûleurs, dessus verre (B), | doz. | 1.00 |
| Cheminees (first), No 1 | doz. | 0.44 |
| Cheminees (first), No 0 | doz. | 0.41 |
| Cheminees (climax), No 2 | doz. | 0.62 |
| Cheminees (climax), No 1 | doz. | 0.46 |

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en seau se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net, blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

| | | |
|-------------------------------|------|-------|
| Graisse Impérial, en lots de | | |
| grosse | doz. | 0.52½ |
| Caisse de 4 doz. | doz. | 0.55 |
| Graisse au mica. | | |
| Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.), | | |
| doz. | 0.90 | 0.95 |
| Boîtes de 3 lbs. (par doz.), | doz. | 2.50 |

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

| | | |
|---|-------|------|
| Huile Loublon: | | |
| Pintes | 0.00 | 3.00 |
| Chopines | 0.00 | 1.30 |
| ½ chopines | 0.00 | 0.65 |
| L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée: | | |
| Qrts | 7.75 | 8.00 |
| Pts | 4.37½ | 4.50 |
| ½ pts | 2.45 | 2.50 |

HUILE DE CASTOR

Nous cotons :

| | | |
|---------------------|---------|--------|
| Bouteilles de 1 oz. | Grosse. | Doz. |
| Bouteilles de 1 oz. | \$3.60 | \$0.35 |
| Bouteilles de 2 oz. | 5.00 | 0.45 |
| Bouteilles de 3 oz. | 6.00 | 0.55 |
| Bouteilles de 4 oz. | 7.25 | 0.65 |

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.10 à \$1.25.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75 la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; ½ chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE COTON

Nous cotons:

| | | |
|----------|------|------|
| Au haril | 0.90 | 1.00 |
|----------|------|------|

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9c le gallon. \$1.20; en estagnon, par livre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:

| | | |
|--------------|--------|-------|
| "Bleu Seal" | | |
| Blanche No 1 | grosse | 10.00 |
| Blanche No 2 | " | 10.20 |
| Jaune No 1 | " | 6.77 |
| Jaune No 2 | " | 14.40 |

| | | |
|--|------|------|
| 2e qualité No 1 | " | 4.68 |
| 2e qualité No 2 | " | 7.50 |
| Jaune No 1 | doz. | 0.60 |
| Jaune No 2 | doz. | 1.25 |
| Escompte 5% sur les prix cotés à la grosse et net sur les prix à la doz. | | |

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

| | | |
|--------------------|---------|-------|
| Pratt's Astral Oil | gal. | 0.20 |
| Standard Acme | le gal. | 0.16½ |
| Pétrole canadien | le gal. | 0.16 |

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Nous cotons:

Blé—

| | | | |
|---------|-----|-----|--------|
| Déc. | 86½ | 86 | 86½ |
| Mai | 92 | 90½ | 91½-92 |
| Juillet | 88½ | 87½ | 88½ |
| Mais— | | | |
| Déc. | 48½ | 47½ | 48½ |
| Mai | 49 | 48½ | 49 |
| Juillet | 49½ | 49½ | 49½ |
| Avoine— | | | |
| Déc. | 33½ | 32½ | 32½ |
| Mai | 33½ | 33½ | 33½-¼ |
| Juillet | 33½ | 33½ | 33½ |

Marché de Montréal

Grains

Il y a une forte demande pour les blés Manitoba du printemps, de la part des acheteurs étrangers, surtout pour les expéditions d'avril-mai et de mai-juin. Les offres correspondent à peu de chose près aux prix locaux. La demande est assez bonne pour les expéditions immédiates et il se fait quelques transactions; mais, en général, le marché est plutôt calme.

Le marché local est sans changement et les prix sont fermes, mais le volume d'affaires est plutôt restreint. On ne s'attend pas à une reprise en activité avant la fin de la saison des fêtes.

Nous cotons:

| | | |
|--------------------------|--------|-------|
| Avoine No 1 Ext. Feed | 0.42 | 0.42½ |
| Avoine C.W. No 2 | 0.42½ | 0.43 |
| Avoine C.W. No 3 | 0.41½ | 0.42 |
| Avoine Qué. et Ont. No 2 | 0.44 | 0.45 |
| Avoine Qué. et Ont. No 3 | 0.42 | 0.43 |
| Avoine Qué. et Ont. No 4 | manque | |
| Sarrasin (48 lbs.) | 0.55 | 0.56 |
| Blé-d'Inde séché au four | manque | |
| Blé-d'Inde jaune No 3 | 0.59 | 0.60 |
| (Blé-d'Inde nouveau.) | | |
| Orge moulée | manque | |

Farines.

Vu la tendance à la hausse de la matière première aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada, toutes les marques de farine sont fermes. La demande pour les farines de blé du printemps se maintient assez forte et le marché est généralement actif. La farine de blé d'hiver est encore rare sur place, mais elle est en grande demande. De l'Europe, la demande est insignifiante et les prix offerts ne sont pas généralement dans la note.

Nous cotons:

Patentes du printemps:

| | | |
|-----------------------|--------|------|
| Royal Household | 2 sacs | 5.80 |
| Five Roses | 2 sacs | 5.80 |
| Glenora | 2 sacs | 5.30 |
| Harvest Queen | 2 sacs | 5.30 |
| Fortes à Boulanger: | | |
| Bakers Special | 2 sacs | 5.10 |
| Manitoba S. B. | 2 sacs | 4.70 |
| Keetoba | 2 sacs | 5.10 |
| Montcalm | 2 sacs | 5.10 |
| Patentes d'Hiver: | | |
| Straight rollers | 2 sacs | 5.00 |
| Hurona (à pâtisserie) | 2 sacs | 5.80 |

Table Alphabétique des Annonces

| | | | |
|---|---|---|--|
| Assurance Mont-Royal ... 35 | Dom. Cannors Co., Ltd.... 3 | Lamarre & Cie, W. 36 | Prêt Immobilier Limitée... 37 |
| Baker & Co. (Walter)..... 17 | Dom. Cartridge 49 | Laporte, Martin & Cie, Limitée..... Couvert | Prévoyants du Canada, (Les) 35 |
| Banque de Montréal..... 38 | Double Claw Hammer Co. 53 | La Prévoyance 35 | Prevost & Bédard..... 36 |
| Banque d'Hochelega..... 38 | Dougall Varnish Co..... 46 | La Sauvegarde..... 34 | Quebec Steamship..... 38 |
| Banque Nationale..... 38 | Edwardsburg Starch Co.Ltd. 4 | Lea & Perrin..... Couvert | Rivet, Glass & Sullivan.... 37 |
| Banque Molson 38 | Esinhart & Evans..... 34 | Leslie & Co., A. C..... 46 | Rolland & Fils, J. B..... 36 |
| Banque Provinciale 38 | Federal Life Assurance Co. 34 | Liverpool & London Globe 34 | Rowat & Co..... 12 |
| Bélanger & Bélanger 37 | Fels & Co..... 18 | Lloyd Ltd (Edward) 18 | Sherwin Williams..... 48 |
| Bowser, S. F. & Co..... 5 | Fidelity Phoenix Fire Insu- rance Co..... 35 | Lufkin Rule Co..... 56 | Shurley & Dietrich..... 55 |
| Brodie & Harvie..... 17 | Fontaine Henri..... 36 | Marion & Marion..... 36 | Snap Co... .. 11 |
| British Colonial Fire Ass... 36 | Forget Rodolphe ... 38 | Martin-Senour..... 48 | Société des Eaux Purgati- ves Riga 16 |
| Canada Cement Co., Ltd... 33 | Fortier Joseph..... 36 | Materazzo A. 36 | St. Lawrence Flour Mills... 11 |
| Canada Life Assurance Co.. 35 | Gagnon, P.-A..... 36 | Mathewson's Sons.. 14 | St. Lawrence Sugar Co. ... 14 |
| Canadian Pacific Ry..... 55 | Garand, Terroux & Cie.... 37 | Mathieu (Cie J. L.)..... 14 | Sun Life of Canada..... 35 |
| Canadian Poster Co..... 8 | Gendron Mfg. Co..... 46 | Mathews-Laing Co. 11 | |
| Canadian Salt Co..... 11 | Genin, Trudeau & Cie..... 13 | Maxwell & Sons (David) .. 56 | |
| Carreras & Marcianus..... 6 | Gillett Co. Ltd., [E. W.] 20 | McArthur, A 52 | |
| Chaput L. Fils & Cie..... 9 | Gillett Safety Razor Co couvert | Metropolitan Life Ins. Co.. 34 | |
| Charbonneau Elie..... 17 | Gonther & Midgley..... 36 | McGill Cutlery Co..... 51 | |
| Chauvin, Baker & Walker. 37 | Grand Trunk Railway.... 50 | McLaren & Co. (D.K.) ... 52 | |
| Church & Dwight..... 15 | Gunn, Langlois & Cie..... 12 | McLaren Limited, W. D. . 15 | |
| Cie Can. Prod. Agricoles... 16 | Hampson Robt 35 | Montbriand, L. R..... 36 | |
| Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce..... 35 | Hotel Southern..... 16 | Montreal Dairy Co..... 14 | |
| Cie. des Moulins du Nord 16 | Hotel New Victoria..... 36 | Mooney Biscuit Mfg. Co.. 17 | |
| Clark, Wm..... 18 | Hudon & Orsali 28 | Morrow Screw, Ltd., The John 52 | |
| Chapin Stephens 52 | Hurteau, Williams & Cie.. 10 | Mott, John P. & Co..... 37 | |
| Compagnie des Serres de Ste-Thérèse, Limitée ... 39-40 | Hutton Jas..... 46 | National Acme Mfg. Co... 50 | |
| Comptoir Mobilier Fr. Can. 18 | Jonas & Co., Henri Couverture 2 | National Cash Register Co. 7 | |
| Connors, Bros..... 20 | Labrecque & Pellerin..... 16 | Nova Scotia Steel Co 38 | |
| Cottam Bart..... 36 | Lacaille, Gendreau & Cie.. 17 | Oshawa Canning Co. (The) 16 | |
| Couillard Auguste..... 36 | | O'Shea J. P..... 46 | |
| Desmarteau Alex..... 37 | | Pink Thos. Ltd 53 | |
| Devins R. J..... 36 | | Plouffe A. Melle 37 | |
| Dewars Whiskey..... 45 | | | Union Life Ins. Co 53 |
| | | | Union Mutual..... 35 |
| | | | United Shoe Machinery Co. Ltd 54 |
| | | | Upton & Co. (The T.).... 17 |
| | | | Western Ass. Co..... 34 |
| | | | White Swan Spices & Cereals, Ltd 12 |
| | | | Wilks & Burnett 36 |
| | | | Young, Bédard & Egletong 55 |

Vous faites-vous une Clientèle de Concours ?

Par tout le Canada, les marchands actifs doublent et triplent leurs ventes de ciment en encourageant les fermiers de leurs connaissances à entrer dans notre grand

CONCOURS DE 1912 POUR LES FERMIERS

pour lequel 108 prix en espèces (12 pour chaque province) seront accordés. Le concours est organisé de telle manière que les fermiers qui emploient une petite quantité de ciment pourront gagner autant que ceux qui en emploient plus. Dans ces conditions il vous sera facile de tirer profit du concours pour induire les fermiers qui n'ont jamais employé de ciment à l'essayer. Chaque essai du Canada Cement vous procurera un autre client satisfait et son achat de ciment se fera plus considérable chaque année.

Notre publicité dans les journaux d'agriculture et les journaux hebdomadaires, pour laquelle nous dépensons des milliers de dollars chaque semaine, a créé une demande énorme pour le Canada Cement.

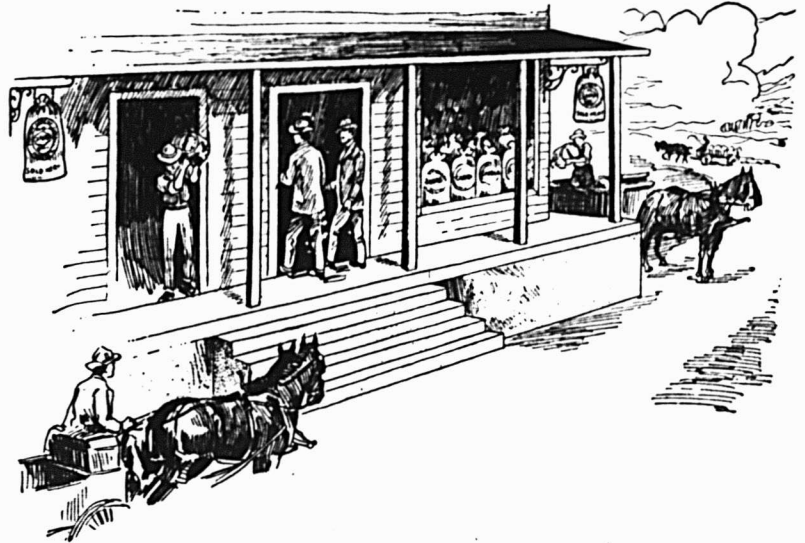
Notre journal gratuit pour les fermiers, "Far Improvements", suggère constamment de nouveaux moyens d'employer le ciment.

Notre Département d'Informations Gratuites aide les fermiers à utiliser le ciment avec discernement et profit.

Tout cela veut dire une plus grande demande pour le Canada Cement et plus de profits pour les marchands qui le tiennent.

Etes-vous de ceux-là ?

Si non, il vous sera profitable d'entrer **Tout de Suite** en relations avec notre bureau de ventes le plus rapproché. Chaque jour de délai raccourcit la saison des plus grosses ventes.



CANADA CEMENT COMPANY, LIMITED

Bureau d'informations, Edifice du "Herald", Montréal.

Bureaux de ventes à

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

CALGARY

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Actif.....\$352,785,890.36

Polices en vigueur au 31 décembre 1911..... 12,007,138.

En 1911, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... 27,139,000

Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien exclusivement pour les Canadiens, environ..... 10,000,000.

Il y a plus de 446,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,384,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"FEDERAL LIFE"

Bureau Principal: HAMILTON, Can.

Capital et Actif \$5,316,968.65

Assurances en force en 1910 25,887,141.47

Surplus, 1911 329,973.64

Contrats d'Assurance les plus désirables

DAVID DEXTER, Président et Directeur-Gér.

C. L. SWENNEY, Gérant, District de Montréal

Téléphone : Main 553

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
Bris de glaces, Automobiles,
Responsabilité des Fonctionnaires.

Agents principaux pour :

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edinbourg.

German American Insurance Co.
de New-York.

Bureau : EDIFICE LAKE of the WOOD,
39 rue St-Sacrement,
MONTREAL.

Assurances

UNE BRIGADE DE SECOURS

Une question de la plus haute importance est soulevée par la détermination prise par la Metropolitan Life Insurance Company of New-York, il y a quelques années.

Le principal caractère de l'activité de la Metropolitan Life peut se qualifier "Oeuvre de Bien-être" particulièrement à l'avantage de ses porteurs de polices industrielles qui se chiffrent dans les 11,000,000. Conformément aux méthodes de l'assurance-vie industrielle, les agents de la compagnie visitent les assurés chaque semaine et, par leur entremise et à l'aide de publications bien faites, la compagnie traite de la question d'hygiène. Nous ne dirons pas que la Metropolitan cherche à améliorer la santé de ses assurés pour diminuer le nombre des réclamations en décès et le coût de ses assurances, car nous croyons que l'oeuvre entreprise est surtout inspirée par des motifs d'esprit public, et la dépense considérable entraînée n'en resterait pas moins encourue si oui ou non la campagne hygiénique devait diminuer le montant des réclamations annuelles contre la compagnie.

Nous croyons néanmoins en la dépense pour l'hygiène, et non seulement pour l'hygiène mais pour le bonheur, car la Metropolitan a une grande association qui s'appelle Ligue pour la Santé et le Bonheur, qui est d'un excellent placement.

Il faudrait beaucoup d'espace pour décrire l'oeuvre de bien-être entreprise par la Metropolitan. Qu'il suffise d'en décrire brièvement les méthodes. Tout d'abord, c'est la publication de magazines, pamphlets et articles populaires et bien écrits et dont on devinera la substance rien que par les titres, comme, par exemple, "Les Souliers de Jean", "Les Mouches", "Les Vêtements d'Été", "Pourquoi des Parcs", "Le Lait Pur et le Lait Impur", et plusieurs autres.

La compagnie ne se contente pas d'instructions sur l'hygiène, soit verbalement par l'entremise de ses agents ou par ses publications; elle a inauguré un service d'infirmières visiteuses tout à fait gratuit à l'intention des assurés de la compagnie. Ce service s'étend maintenant à plus de 1,100 villes du Canada et des États-Unis et il semble que son organisation soit aussi effective que celle du département des affaires ordinaires. Comme, en général, les infirmières ne font que de brèves visites aux malades, la compagnie pourvoit, dans les cas spéciaux, à ce que l'une d'elles

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : 7 Place d'Armes

MONTREAL



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal
DIRECTEURS

Sir E. S. Clouston, Bart., Président. Sir Alexandre Lacoste, M. Chevallier, Ecr., William Molson Macpherson, Ecr., T. J. Drummond, Ecr.

J. Gardner Thompson, Gérant.
J. W. Blinnie, Assistant-Gérant.

Les Prévoyants du Canada

Assurance Fonds de Pension

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000

Achetez des Parts des Prévoyants :

Parce que c'est un placement sans pareil.

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension.

Bureau à Montréal :

Chambre 22,
Edifice "La Patrie"

Bureau - Chef,

85, rue Dalhousie,
QUEBEC.

Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, MAINE

FRED. E. RICHARDS,
Président.

Valeur acceptée de Garanties Canadiennes détenues par le Gouvernement Fédéral pour la protection des Porteurs de Police, \$1,206,576.

Toutes les polices émises avec Dividendes Annuels sur paiement de la prime annuelle de deuxième année.

Ouverture exceptionnelle pour Agents dans la Province de Québec et l'Est d'Ontario. S'adresser à

WALTER I. JOSEPH, Gérant.
151 rue St-Jacques, MONTRÉAL.

BRITISH COLONIAL

Fire Insurance Company

ASSURANCE INCENDIE

Bureaux : Edifice Royal,
Montréal.
2 Places d'Armes.

Agents demandés dans
tout le Canada.

Fidelity-Phenix Insurance Co.,
OF NEW-YORK

Total de l'Actif - \$14,081,389.23

Robert Hampson & Son, Agents,
1-5 RUE ST-JEAN

demeure auprès du patient aussi longtemps qu'il est nécessaire.

Tout dernièrement, la Metropolitan a inauguré une compagnie pour le traitement de la consommation et, à ce sujet, elle a donné des descriptions détaillées d'abris en plein air pour les patients, accompagnées de comptes sur le coût et les méthodes de construction de ces abris qu'elle fournit gratuitement pour l'usage de ses assurés. Un de ses pamphlets, intitulé "Guerre à la Consommation", a obtenu une circulation de plus de 4,500,000 exemplaires écrits en dix langues et qui ont été employées dans une large mesure comme livres de lecture dans les écoles.

Il est un fait dont la Compagnie n'est pas de tirer de conclusions présentement, c'est que, en 1909, on comptait 182 cas de consommation sur chaque 1,000 décès, et que, l'année suivante, la moyenne était tombée à 169 par 1,000.

En organisant ainsi cette campagne d'hygiène et de bonheur sur les mêmes bases efficaces sur lesquelles reposent les affaires de la compagnie, celle-ci a requis et obtenu la coopération des autorités sanitaires et de sociétés sociales de toutes sortes. Les opérations deviennent de plus en plus effectives grâce à l'appui de la Metropolitan et, en retour, la campagne de celle-ci reçoit une aide matérielle de la part des autres corps.

("London Truth".)

GREAT WEST LIFE ASSURANCE

Cette compagnie annonce que, à la fin de novembre, elle avait pour plus de \$81,000,000 de polices en vigueur; les demandes reçues durant l'année s'élevèrent à \$22,809,382, la moyenne mensuelle étant de \$2,081,762. Comme les affaires en vigueur au commencement de l'année n'atteignaient pas tout à fait \$68,000,000, les onze premiers mois de l'année 1912 démontrent une augmentation de \$13,000,000 d'assurance de nos livres de la compagnie.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2088^e livraison (7 décembre 1912). — Les Pirates de l'air, par Pierre Vernon. — Le Métier d'écrivain nourrit-il son homme. — L'hiver dans la montagne, par H. Heinecke. — Stella Mia, par H.-A. Dourliac. — Chevelures célèbres. — Une carrière de pavés tout taillés, par Daniel Bellet.

Abonnements — France: un an, 20 fr.; six mois, 14 fr. Union Postale: un an, 28 fr.; six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes.

Librairie Hachette & Cie, 79, boulevard St-Germain.

LA CANADA LIFE

dans chacune des quatre dernières années, a gagné UN TAUX D'INTÉRÊT CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ et 1912 laisse entrevoir une augmentation sur 1911. L'intérêt est un important facteur de surplus et c'est sans doute ce qui fait que, DANS CHACUNE DES 4 DERNIÈRES ANNÉES, la Canada Life a encaissé de PLUS FORTS SURPLUS que jamais dans l'histoire de la Compagnie

N. B. La mortalité favorable, et les dépenses réduites, résultant d'une BONNE ADMINISTRATION, ont aidé atteindre ce résultat.

CANADA LIFE ASSURANCE CO.,
Bureau Principal, - Toronto

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

BUREAUX: 74 rue Notre-Dame Ouest
Coin St-François-Xavier, MONTRÉAL
RÔDOLPHE FORGET, Président.
J. H. CLEMENT Jr. Gérant-Général

La Compagnie d'Assurance MUTUELLE DU COMMERCE

Contre l'Incendie

Actif excédant - - - - - \$480,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Édouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef: 151 rue Girouard St-Hyacinthe

CAPITAL, \$400,000.00

La Prévoyance

ASSURANCES:

Responsabilité Patronale

Accidents, Maladies, Bris de Glaces, Contre le Vol.

Garantie de Fidélité,
Garantie de Contrats.

Bureau-Chef: 160, rue St-Jacques,
MONTRÉAL

J. C. GAGNE, Gérant-Général

Tel. Bel. Main 5077 AGENTS DEMANDÉS

SUN LIFE of CANADA

Actif \$ 43,900,885 98
Assurances en vigueur.... \$164,572,073.00

Ecrivez au Bureau Principal, Montréal,
pour vous procurer la brochure intitulée
"Prosperé et Progressive."

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements de mandez le Guide de l'Inventeur qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, 354 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine, Edifice de la Banque des Marchands.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIETAIRE
QUEBEC
L'Hôtel des commis-voyageurs.
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabrioant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.

PAIN POUR OYHAUX est le "Cottam Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

L. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,
230 Rue St-André Montréal.

W. LAMARRE & CIE

MARCHANDS DE

BOIS ET CHARBON

Foin, Paille, Avoine, Etc.

630 Avenue Atwater

Près St-Jacques, St-Henri

Correspondance sollicitée.

TELEPHONE BELL : WESTMOUNT 609.

MARCHANDS : 1324.

Résidence 2922 St-Hubert

A. MATERAZZO

ALIAS

A. MATRASSE

Empaqueteur de Légumes

Manufacture : 1349 rue Huntly, Montréal

Tel. Main 7233

LUBY

Pour les Cheveux.

R. J. DEVINS, Limitée. 1845 Notre-Dame O.
MONTREAL.

Renseignements Commerciaux

Fonds vendus

Hudson—Payette & Lussier, M. G.
Joliette—Boisjoli, C. A. & Cie, nouveautés.

Lachine—Lanctôt, Joseph, nouveautés, etc.

Montréal — Binette, J. D., épicerie; Canada Optical Mfg. Co.; Hatem & David, nouveautés, etc.; Lazarus, H., chaussures; Poitras, Arthur, quincaillerie; Stober Bros., nouveautés, etc.

St-Evariste Station—Dallaire & Dallaire, M. G.

St-Ludger—Dallaire, J. A., M. G.
Montréal—Chénier, René, chaussures.

Montréal — J. O. A. Vadnais, chaussures.

Murray Bay — Chas. Lapointe & Cie, menuisiers.

Québec — Desjardins & Cie, charbon; Louis Langlois, épicerie.

St-Jean — Moses Herschenbein, hardes faites, etc.

St-Joseph de Beauce — Joseph Cliche, charron.

Montréal—Conaught Millinery Co.; Modern Garage Co. Ltd.; St. Louis Wet Wash Laundry.

Québec—Mme Louis Langlois, épicerie.

Décès

Lachine—Alfred Martin, de A. et A. Martin, M. G.

Dissolutions de sociétés

Montréal—Mearns & Peattie, plombiers; Nationoscope (Notre dernier bulletin eût dû se lire: Nationoscope Restaurant Emile); Renaud & Morin, imprimeurs; Vachon, Desnoyers & Picard, agents d'immeubles.

Québec—Gale Bros., Gale Bros. Ltd., successeurs; Ste-Anne de Beaupré Sign Co., nouvel enregistrement.

Québec — E. T. Allan, de Allan & Laughlin, agents d'immeubles.

En difficultés

Montréal — Kleiner, Annie B., commerçant; Wartelsky, Lewis, nouveautés.

St-David d'Yamaska — Goulet, J. A., M. G.

Montréal — D. H. Todd, boutanger; Louis Wartelsky, nouveautés.

Cessions

Montréal—Nicholson, G. W. J., entrepreneur.

Morrisette Station—Labrecque, Anselme, M. G., etc.

Montréal — T. A. Ivey & Sons ont cessé de faire affaires en cette province.

Montréal — Pantaki Kosto, confiseur.

Changements de noms

Montréal—Central Automobile & Machine Shop Co. change son nom en celui de Shipman & Toupin, mécaniciens; La Compagnie Générale d'Immeubles change son nom en celui de La Compagnie d'Immeubles Allard.

Curateur

Montréal—D. M. Shaw à Nicholson, G. W. J., entrepreneur.

Grand River — R. E. Lefavre à M. J. Ahern, magasin général.

Montréal — N. St-Amour à Nap. Dequire, plombier; Michaud & Desrosiers à C. Massie & Cie; N. St-Amour à Montreal Cash Bakery; John Hamilton à Williams Co., Limited.

GEO. GONTHIER H. E. MIDGLEY
Expert Comptable et Comptable-Incorporé
Auditeur
GONTHIER & MIDGLEY
Comptables & Auditeurs
103 RUE ST-FRS-XAVIER.
Téléphone Adresse télégraphique
Main 2701-519 "Gontley"

EN PUBLICATION

Almanach Rolland

Agricole, Commercial
et des Familles

Quarante-Septième Année

PRIX

L'Exemplaire, - - - 10 cts
" par malle, - 14 "
La douzaine, - - - 84 "
Le cent, - - - \$6.50 "
Plus les frais de transport.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Verres & Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité : Poêles de toutes sortes

Nos. 332 & 339 rue St-Paul

Voutes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix de marché.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 315, 316, 317

Edifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.

Téléphone Bell Main 4912

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETT

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

601 Bâtisse Banques des Marchands

Téléphone Bell Main 5509

Marchands 849

MONTREAL

EUGENE PREVOST RODOLPHE BEDARD

PREVOST & BEDARD

Comptables,
Liquidateurs,
Auditeurs.

Spécialité : Règlements de différends
57 Edifice Liverpool & London & Globe

112 ST-JACQUES

BELL TEL. MAIN 1056

ONTREAL

Adresse par câblegramme "Dongor"

L. A. RIVET, C. R.
L. O. GLASS. Téli. B. H. Main { 7598
JOHN A. SULLIVAN. { 7599**RIVET, GLASS & SULLIVAN**

Avocats, Barristers, Avoués et Commissaires.

EDIFICE TRUST & LOAN
30 rue St-Jacques, Montréal.**ALEX. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ : — Liquidation de Faillites,
Compromis Effectués.54, 60, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

Henry N. Chauvin, Geo. Harold Baker,
Harold Barle Walker**CHAUVIN, BAKER & WALKER**

AVOCATS

230 rue St-Jacques, Montréal

CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré

DES EPICIERES
Pour tous les**Besoins de la Cuisine**

Tablettes de 1/4 lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A. TAYLOR, Agent, Montréal

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

MELLE A. PLOUFFE

STENOGRAPHE-DACTYLOGRAPHE

207 rue St-Jacques (Chambre 26)

Traduction dans les deux langues.
Transcription de lettres sur la Machine à
Dicter "Edison". Prix spéciaux.

TÉL. BELL MAIN 6409.

Nouveaux établissements

Montréal—Algoma Labor Exchange; Canadian Patent Co. Ltd.; D. Desrosiers, boucher; Develichis & Frère, quincailliers; Grasselli Chemical Co.; International Tailoring Co.; O. Lejour & Cie; McBean & Hill, courtiers d'assurance; T. Martin & Frère, bouchers; S. Medine & Co., hardes; Munroe & Costello, entrepreneurs; National Leader of Style Mfg. Co., confection pour dames; New Mastic Tire Company of Canada; Parc Fletcher, immeubles; J. Pérodeau & Cie, bouchers; Queens Cloak & Skirt Mfg. Co.; Royal Box Lunch Co.; Sources Minérales de Viauville; Viauville Mineral Springs; Standard Collection Co.; Walker-Boyle Carriage & Baggage Transfer Service Co.; A. S. Walters (Enreg.), viandes, etc.

Montréal — Adanac Glove Co.; Brodie & Harvie, Ltd.; H. Campeau & Cie, restaurant; Caporic, Villeneuve & Cie, bowling alley; Colonial Hall Co.; Dominion Bridge Co., Ltd.; East End Garage; Hehmitage Land Co., Ltd.; La Compagnie d'Assurance sur la vie La Sauvegarde; Metal Specialties Manfg. Co.; Mutual Building & Investment Co.; Montreal City & District Realty Co.; National Syndicate, Ltd.; Paquin & Guérin, bouchers; Promotions Enterprising Co. of Can., immeubles; Joseph Salih, fourreur; Sharpe & Piroette, répar. d'autos; Starnes, Holstead & Depencier, Ltd.; Superba Ladies' Garment Manfg. Co.; Star Real Estate Co.; Stober Bros. & Co., hardes faites, etc.

Dissolutions de sociétés

Hatley—Hatley Dairy Light & Power Co., Ltd., J. P. Bowen, liquidateur.

Montréal—Hoolahan, A. & Cie, manufacturiers de tabacs; Rabinovitch & Cherry, Chs. Rabinovitch et L. Chernicosky continuent, immeubles; Montreal Sponging Co., P. Debrofsky, L. Reich, A. Greenspoon et Mme S. Litvin continuent sous l'ancienne raison sociale; Reynolds Co., H. Miner Co., Ltd., successeur, accessoires pour constructeurs; Rex Palace, vues animées, P. Demitrie, D. Nassopolos et A. Mikas continuent sous la même raison; Superba Ladies Garments Mfg. Co.

St-Maurice—Forest, Faucher & Cie, nouveautés, etc.

Sutton—Godue Casket Mfg. Co., Godue Casket Co., successeur.

Trois-Rivières — Carrigan, J. A. & Cie, J. A. et J. H. Carrigan continuent sous la même raison sociale, meubles.

Waterloo—Joseph, Alb. & Co., A. et A. Joseph continuent sous la même raison sociale, M. G.

Montréal — Dominion Ladies Tailoring Co.; L'Association Immobilière du Peuple, S. Bissonnette et J. E. Lemyre continuent sous la même raison; Misfit Clothing Parlors, Louis Vineberg continue sous la même raison; Montréal Gold Stamping Co.

St-Laurent — Quesnel & Lamoureux, entrepreneurs.

Déménagement

Halifax — Anti-Dust Mfg. Co., Ltd. absorbée par Sultana Ltd., et transportée à Montréal.

Incendie

Québec—Turcotte, A. J. & Fils, vins, etc., assurance partielle.

Montréal — Paul Demers, portes et châssis, assurance partielle.

Cessions

Montréal—Darabaner, A., nouveautés; L. Jacobson, chaussures; Rondeau, Omer, entrepreneur.

Nouveaux établissements

Bedford—Henri Ménard & Co., forgerons.

Farnham—Farnham Miracle Pressed Stone & Brick Co.

Granby—A. & A. Choinière, M. G.

La Tuque—Magasin 5, 10 et 15 cents.

Laurierville—Richard Gingras & Co., manufacturiers.

Lauzon—La Cie Immobilière Lauzon.

Lyster—La Compagnie Industrielle de Lyster.

Montréal—Dumouchel Frères, taxidermistes; Ganterie Royale; A. E. Lombardo & Co., Imp. & Mfrs. Agents; Tudor & Co., marchands.

Québec — Centre Biggar Syndicate, immeubles; Club de Quilles et de Billiard de Québec, billiards, etc.; Gale Bros. Ltd., manuf. de chaussures; G. et C. Hossack, épicerie; T. J. Moore & Co. Ltd., librairie; Ideal Shoe Stock Co., fournitures pour chaussures; La Compagnie de Marchands de Québec, Ltd., bois; Mitchell Garage & Auto Co. (Enreg.), autos, etc.; Nadeua Clothing Mfg. Co.; Quebec Heights Ltd.; St. Anne de Beaupré Sign Co.; Simonie, Nicolas & Co., nouveautés.

St-Augustin — Société Coopérative Agricole St-Augustin de Portneuf.

St-Romuald—L'Association Athlétique Amateur St-Romuald.

Trois-Rivières—Chénier & Co., mercerie, etc.

Waterloo—Pure Maple Sugar & Syrup Agricultural Association.

Contestation.

Montréal — E. F. Donald conteste demande de cession.

Le 'Prêt Immobilier, Limitée'244 Rue Ste-Catherine Est,
Montréal.

Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION :

Président : M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président : M. L.-A. Lavallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier : M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs : M. L.-E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-R. Pontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant : M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêterait ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

R. FORGET,

AGENT DE CHANGE,

83 rue Notre-Dame Ouest,

Montréal.

Bureau à Paris ; 60 rue de Provence.

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITED.

Allez aux Bermudes

Le vapeur rapide BERMUDIEN à double hélice 10,518 tonnes de déplacement partira de New-York à 2 p. m. les 28 Décembre 10 a m. 8. 15 22 et 29 Janvier Chambres de luxe avec baignoire Orchestre Signaux sous-marins Quille doubles. Ventilateurs électriques. Télégraphie sans fil

ANTILLES.—Le nouveau SS. GUIANA, 3,700 tonnes, le SS. PARIMA 3,000 tonnes, le SS. KORONA, 3,000 tonnes partent de New-York, à 2 p. m. les 4, 11 et 25 Janvier, pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, la Barbade et Demerara

Pour renseignements complets, s'adresser à W. H. Henry, 286 rue St-Jacques ; W. H. Clancy, 122 rue St-Jacques ; Ths. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine-Ouest ; Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, ou à J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal, Quebec Steamship Co., Quebec.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Central : 7 & 9 Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital autorisé \$2,000,000.00 Capital versé 1,000,000.00
Réserve et surplus au 31 Décembre 1911 \$12,403.19

Conseil d'Administration : Président : M. H. LAPORTE, de Laporte Martin & Cie, Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien, Vice-Président : M. W. F. CARSLLEY, de la maison en gros Carsley Sons & Co.; Honorable L. BEAUBIEN, Ex-ministre de l'Agriculture M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co." M. ALPHONSE RACINE, de la maison A Racine & Cie, marchands en gros, Montréal; M. L. J. O. BEAUCHEMIN, propriétaire de la Librairie Beauchemin Ltée.; TANCREDE BIENVENU, Directeur-gérant; J. W. L. FORGET, Inspecteur; J. R. CHOQUET Assistant-Inspecteur; ALEX. BOYER, Secrétaire.

Censeurs : Président : Honorable Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en chef de la Cour d'Appel; Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. CHEVALIER, Directeur-Gérant, Crédit Foncier Franco-Canadien.

50 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick
Correspondants à l'Étranger : États-Unis : New-York, Boston, Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOHELAGA 1874-1912

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$3,000,000
Réserve 2,650,000 Total de l'Actif au-delà de \$29,000,000.00

DIRECTEURS : Hon. J. D. Rolland, Président; J. A. Vaillancourt, Ecr. Vice-Président A. Tureotte, Ecr., E. H. Lemay Ecr., Hon. J. M. Wilson, Hon. F. L. Béique, Col. C. A. Smart, P. G. Leduc, Gérant; Beaudry Leman, Surintendant des Agences; E. C. Vidricaire, Assistant-Gérant; Yvon Lammare, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—MONTRÉAL BUREAU DE QUARTIERS

| | | |
|---|-------------------|---------------------------|
| Ave. Mont-Royal (coin St-Denis) | Hochelega | Villeray |
| Ave. Mont-Royal (Coin de Lanaudière) | Maisonnette | Verdun (près Montréal) |
| Rue Ste-Catherine, Est | Pointe St-Charles | Viauville (près Montréal) |
| Rue Ste-Catherine, centre | St-Eduard | DeLorimier |
| | St-Henri | Quartier Emard |
| | St-Viateur | Rue Notre-Dame, Ouest |
| | Quartier Laurier | Longue-Pointe |

SUCCURSALES

| | | |
|----------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Berthierville, P. Q. | Mont-Laurier, P. Q. | St-Jacques l'Achigan, P. Q. |
| Edmonton, Alta | Québec, P. Q. | |
| Fournier, Out. | St-Roch de Québec, P. Q. | St-Jérôme, P. Q. |
| Joliette, P. Q. | Sorel, P. Q. | St-Pierre Man. |
| Lachine, P. Q. | Sherbrooke, P. Q. | Trois-Rivières, P. Q. |
| Laprairie, P. Q. | Ste-Geneviève | Valleyfield, P. Q. |
| L'Assomption, P. Q. | de Pierrefonds, P. Q. | Vankleek Hill, Ont. |
| Longueuil, P. Q. | St-Boniface, Man. | Winnipeg, Man., |
| Louiseville, P. Q. | St-Hyacinthe, P. Q. | |

Émet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817 — CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé.....\$18,000,000.00
Fonds de Réserve.....18,000,000.00
Profits non Partagés.....802,814.94

Siège social : MONTREAL.

Bureau des Directeurs.—Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honorable; R. B. Angus, Président; H. V. Meredith, Vice-Président; R. B. Greenshield, Sir Wm Macdonald, James Ross, Hon. Robert Mackay, Sir Thomas Shaughnessy, K. C. V.O.; David Morrice, C. R. Hosmer, A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. R. Drummond, D. Forbes Angus.

H. V. Meredith, Gérant-Général; A. Macnider, Insp. Chef et Surint. des Succursales; C. Sweeny, Surint. des Succ. de la Colombie Anglaise; A. D. Braithwaite, Surint. des Succ. de la Province d'Ontario; F. J. Cockburn, Surint. des Succ. de la Province de Québec; R. P. Winslow, Surint. des Succ. du Nord-Ouest; D. R. Clarke, Surint. des Succ. des Provinces Maritimes et de Terre-Neuve.

Succursales au Canada.—Dans toutes les principales cités et villes des provinces suivantes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Provinces du Nord-Ouest, Colombie Anglaise.

Succursales en dehors du Canada.—Grande-Bretagne, Londres, 47 Threadneedle St., — F. Williams Taylor, gérant
États-Unis, New-York—R. Y. Hebden, W. A. Bog, J. T. Molinex, agts
64 Wall Street Chicago, Spokane,

Terre-Neuve : St. John's, Birchy Cove, Grand Falls,
Mexique, Mexique, D. F.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIE POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines de Charbon Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N. E.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

Capital \$2,000,000
Réserve 1,400,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs " Travellers Cheques " a donné satisfaction à tous nos clients ; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons

Notre bureau de Paris,

RUE BOUDREAU.

7, SQUARE DE L'OPERA,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux États-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,700,000
FONDS DE RÉSERVE 4,700,000

JAMES ELLIOT, Gérant-Général

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC :

| | | |
|------------------------|----------------------|----------------------|
| Arthabasha | Avenues du Parc | Roberval |
| Bedford | et Georges-Émile | Sorel |
| Chicoutimi | Maisonnette | Saint-Césaire |
| Drummondville | Market and Harbour | Saint-Flavie Station |
| Fraserville et Rivière | Côte des Neiges | Saint-Ours, Qué. |
| du Loup Station | Côte St-Paul | Sainte-Thérèse de— |
| Knowlton | Boulevard St-Laurent | Blainville |
| Lachine Locks | Saint-Henri | Victoriaville |
| Montréal-Rue St- | Pierreville | Ville St-Pierre |
| Jacques | Québec | Waterloo |
| Rue Sainte-Catherine | Richmond | |

85 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Émission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

PHILANTHROPIE
SCIENCE **PROGRÈS**

Compagnie des Serres de Ste-Thérèse Limitée

(Incorporée à Ottawa, le 1er Octobre 1912)

**Capital \$150,000.00 divisé en 30,000 actions de \$5.00 chacune
dont 10,000 actions privilégiées 7% et 20,000
actions ordinaires.**

Siège Social : MONTREAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| M. L. E. DESMARAIS, Négociant, | Président. |
| M. Eug. DESMARAIS, Négociant, | Vice-Président et Trésorier. |
| M. Jos. GIRARD, Propriétaire, | Directeur. |
| M. Jean FITTES, Industriel, | Directeur. |
| M. J. H. DEHERTOGH, Courtier, | Directeur secrétaire. |

La Compagnie est fondée dans le but de créer près de Montréal des établissements pour la culture des produits d'alimentation en général, et tout particulièrement de légumes primeurs sous couches au printemps, de légumes de pleine terre en été, et de légumes de serres chaudes en hiver.

Les procédés les plus scientifiques et les plus modernes seront employés pour produire à bas prix : melons, tomates, asperges, celeris, oignons, poireaux, patates, choux, etc., pour résumer, tous les légumes de consommation courante qu'il est urgent de mettre sur le marché pour satisfaire à la demande de la population toujours croissante de Montréal.

Une diminution notable de producteurs maraichers, dont les terrains de culture ont été achetés pour être transformés en lots à bâtir, justifie la création de centres de production et d'approvisionnement pour tâcher d'obvier par le nombre au coût élevé de l'existence.

Pour tirer de la culture maraichère le plus grand rapport, il faut que les conditions suivantes soient réunies :

Terrain favorable—Irrigation et Drainage suffisants—Ecoulement assuré des produits—Facilité de transport—Main d'oeuvre à bon marché—Direction compétente—Capital suffisant.

Dans ce but, la Compagnie a acheté une ferme d'une contenance de 120 arpents, qu'elle se propose de mettre en culture et en rapport.

Située à Rosemère (près St-Thérèse de Blainville), à 35 minutes de Montréal, cette terre, traversée par le chemin de fer du Pacifique Canadien, réunit toutes les conditions requises pour assurer le succès de l'entreprise.

Bordée d'un côté par une petite rivière, de l'autre par le chemin de fer, dominant les propriétés voisines, cette terre se prêtera par sa nature aux cultures les plus variées.

Les bénéfices attendus dans le courant de l'année 1913 s'établissent comme suit : —

| | |
|---|-----------------|
| Culture forcée sous couches-chaudes | \$ 6,300 |
| Cultures diverses en pleine terre | 8,335 |
| Culture en serres-chaudes | 4,820 |
| Total | \$19,455 |

Après prélèvement de 40 p. c., des bénéfices nets, pour la réserve, les actions privilégiées recevront un intérêt fixe de 7 p. c.

Le surplus des bénéfices sera partagé également entre les actions privilégiées et les actions ordinaires.

Un calcul approximatif démontre que les souscripteurs pourront retirer 20 p. c de dividendes la première année d'exploitation.

La réserve prélevée sur les bénéfices nets servira à augmenter les installations existantes.

Proportionnellement aux revenus que peut rapporter une installation industrielle horticole, le capital à investir est peu élevé : il se trouve en majeure partie garanti par le terrain exploité, les constructions et le matériel, qui en représentent plus des trois-quarts.

Un groupe de philanthropes, hommes d'affaires bien connus, a souscrit un capital suffisant pour assurer le succès.

Fondée sur des bases sérieuses et honnêtes, dirigée par des hommes intègres, compétents et responsables, la Compagnie a devant elle les plus belles perspectives, et les plus grandes chances de succès.

Pour faire participer à cette affaire unique, surtout les petites bourses, les travailleurs, la Compagnie a mis les parts à un prix qui ne laisse aucune excuse à ceux qui négligeront d'y participer.

Les actions sont payables de la façon suivante ;

Les actions privilégiées (Intérêt fixe 7 p. c.) ; \$5.00 par action.

Un bonus en actions ordinaires est accordé aux premiers souscripteurs, jusqu'à décision contraire du Bureau de Direction. Toute souscription de n'importe quel montant est acceptée.

Des prospectus, bulletins de souscriptions et tous autres renseignements seront fournis sur demande en s'adressant à

JOSEPH DEHERTOGH

97 RUE ST-JACQUES,

Chambre 48, Téléph. Main 4567.

Assemblée Annuelle

DE LA

UNION BANK OF CANADA

tenue à Winnipeg, le 17 Décembre 1912.

La quarante-huitième assemblée annuelle de l'Union Bank of Canada a été tenue le mardi 17 décembre 1912, à midi, dans le bureau principal de la Banque à Winnipeg.

Le président lut, comme suit, le rapport des directeurs: Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires l'état de compte suivant des opérations de la Banque pour l'année terminant au 30 novembre 1912, en même temps que le bilan de l'Actif et du Passif.

UNION BANK OF CANADA.

Quarante-Huitième Rapport Annuel.

30 Novembre 1912.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES.

| | |
|--|---------------------|
| Balance au crédit du compte au 30 novembre 1911 | \$ 71,975.33 |
| Les profits nets de l'année, déduction faite des dépenses d'administration, des intérêts dus aux déposants, de la réserve pour intérêt et échange et de la provision faite pour dettes mauvaises et douteuses et pour rabais sur billets sous escompte, se sont élevés à ... | 706,832.73 |
| (Soit un peu plus de 14 p. c. sur le capital ordinaire versé pendant l'année.) | |
| Prime sur le nouveau capital | 47,580.00 |
| | <u>\$826,388.06</u> |
| Dont il a été disposé, comme suit: | |
| Dividende No 100, trimestriel, 2 pour cent ... | 98,919.70 |
| Dividende No 101, trimestriel, 2 pour cent ... | 99,044.60 |
| Dividende No 102, trimestriel, 2 pour cent ... | 100,000.00 |
| Dividende No 103, trimestriel, 2 pour cent ... | 100,000.00 |
| Reporté au compte de Réserve | \$195,360.00 |
| Reporté au compte de Réserve, Prime sur le nouveau capital | 47,580.00 |
| | <u>242,940.00</u> |
| Compte d'amortissement des édifices de la Banque | 100,000.00 |
| Contribution au fonds de pension des employés. | 10,000.00 |
| Balance de profits reportée | 75,483.76 |
| | <u>\$826,388.06</u> |

UNION BANK OF CANADA.

Bureau-chef, Winnipeg.

QUARANTE-HUITIEME BILAN GENERAL.

30 Novembre 1912.

Passif

| | |
|---|------------------------|
| Billets de la Banque en circulation | \$4,711,534.00 |
| Dépôts ne rapportant pas d'intérêt \$14,423,813.15 | |
| Dépôts rapportant intérêt | 41,219,540.83 |
| | <u>55,643,353.98</u> |
| Balances dues à d'autres banques au Canada | 256,737.45 |
| Balances dues aux agences de la Banque et à d'autres banques à l'étranger | 161,422.62 |
| | <u>\$60,773,048.05</u> |
| Capital versé | 5,000,000.00 |
| Compte de réserve | 3,300,000.00 |
| Réserve pour rabais d'intérêt sur billets escomptés | 157,337.63 |
| Dividende No 103 | 100,000.00 |
| Dividendes non réclamés | 2,358.53 |
| Balance reportée du compte de Profits et Pertes | 75,483.76 |
| | <u>\$69,408,227.97</u> |

Actif.

Or et argent en caisse

| | |
|--|------------------------|
| Billets du gouvernement canadien 5,937,622.00 | \$ 6,627,783.30 |
| Dépôt au gouvernement canadien en garantie de la circulation des billets | 230,000.00 |
| Billets et chèques d'autres banques | 4,074,920.33 |
| Balances dues par d'autres banques au Canada | 414,051.49 |
| Balances dues par des agents aux États-Unis. | 536,192.42 |
| Balances dues par des agents du Royaume-Uni | 779,557.78 |
| Obligations et actions du gouvernement, des municipalités, des chemins de fer et autres. | 3,782,063.70 |
| Prêts à demande et à courtes échéances sur actions et obligations | 6,345,476.07 |
| | <u>\$22,790,045.00</u> |
| Autres prêts et billets escomptés en cours ... | 45,015,074.74 |
| Dettes passées échéances (considérées comme perte) | 118,108.24 |
| Immeubles autres que ceux de la Banque ... | 305,045.34 |
| Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque | 66,073.52 |
| Meubles et immeubles de la Banque | 1,019,061.70 |
| Autres actifs | 94,819.34 |
| | <u>\$69,408,227.97</u> |

G. H. BALFOUR,
Gérant-général.

Au cours de l'année le bureau principal de la Banque fut transféré de Québec à Winnipeg.

Durant l'année passée quarante-trois succursales et agences de la Banque ont été ouvertes dans les provinces suivantes: Ontario, 13; Alberta, 9; Colombie-Anglaise, 4; Manitoba, 5; Saskatchewan, 12. Deux succursales de l'Ontario qui passaient pour improductives ont été fermées. Le nombre total des succursales est actuellement de 285.

Les inspections habituelles du bureau-chef et de toutes les succursales et agences ont été faites.

Winnipeg, 17 décembre 1912.

JOHN GALL, président.

DISCOURS DU PRESIDENT

Le président, M. John Galt, s'adressa à l'assemblée dans les termes suivants:

J'ai l'honneur de proposer l'adoption du rapport, secondé par M. William Price, de Québec, et M. R. T. Riley, de Winnipeg, nos vice-présidents.

La situation financière et les profits nets de l'année écoulée rencontreront, j'espère, votre approbation. La présente année fait époque dans l'histoire de la Banque et c'est pourquoi le moment me semble bien choisi pour faire quelques remarques sur la situation actuelle de la Banque, sa politique et le rayon de ses opérations.

Le 1er juillet, le bureau-chef fut transporté de la ville de Québec à Winnipeg. Un événement d'une telle importance exige une revue des progrès de la Banque durant ces dernières années et une explication des raisons qui, de l'avis de vos directeurs, ont nécessité ce changement.

Le grand accroissement de notre institution—coïncide avec le développement de l'Ouest et est dû en grande partie à cet essor merveilleux. Les chiffres suivants montreront combien rapide a été ce développement:

Le 31 mai 1904, il n'y a que huit ans et demi, quand l'actuel gérant-général entra en charge, notre capital était de \$2,500,000, le fonds de réserve de \$1,000,000, et le total de l'actif de \$20,602,110. Aujourd'hui, les chiffres correspondants sont: Capital, \$5,000,000; fonds de réserve, \$3,300,000, et total de l'actif, plus de \$69,000,000; soit le double du capital précédemment cité, plus de trois fois le fonds de réserve, et bien au delà de trois fois l'actif total. La politique de

L'Union Bank a été d'une valeur certaine. Notre institution fut la première à établir une chaîne de succursales dans l'Ouest et à mesure que les chemins de fer et la population se répandaient plus loin dans l'Ouest, nous les suivions, et aujourd'hui, dans l'Ouest, y compris Fort William, nous n'avons pas moins de 187 succursales. Cette méthode fut critiquée au début, mais elle a été adoptée depuis par toutes les grandes banques, et les résultats obtenus l'ont amplement justifiée.

Nous avons ouvert cette année un grand nombre de nouvelles succursales, mais nous pouvons vous assurer que ceci n'a pas été fait à la légère et sans que chaque projet fut l'objet d'une soigneuse considération et d'un examen sérieux des conditions locales.

Quelqu'un qui n'est pas familier avec la vie de l'Ouest éprouvera quelque difficulté à s'imaginer les changements opérés chaque année en quelques mois par la venue de milliers de nouveaux colons. De vastes ères de terre libre sont mises en culture, de nouvelles lignes de chemin de fer sont construites, des centres sont établis, et des villages avec des magasins surgissent soudainement comme sous le commandement d'une baguette magique. Une banque est indispensable à ces communes, et un des principaux mérites de notre système de banque canadien est qu'il se prête lui-même au prompt établissement et à l'aménagement de succursales partout où le besoin s'en fait sentir.

Mixed Farming (culture et élevage). — On ne saurait trop insister sur l'importance du système de "Mixed Farming". Il assure au fermier un revenu certain pendant toute l'année. S'il advient que la récolte de blé soit impropre à la vente, elle peut être utilisée avec d'autres grains et racines à l'entretien du bétail. La demande du monde entier pour le bétail va sans cesse croissant et nous devrions être capable, non seulement de répondre à nos propres besoins, mais d'établir un important trafic d'exportation. Nous devons voir à ce que nos produits agricoles payent l'intérêt de nos obligations et arrivent en fin de compte à les liquider.

Il viendra certainement un jour où ces vastes prairies produiront leur richesse dans la plus considérable mesure, mais cela ne pourra arriver tant que nous n'aurons pas changé nos méthodes présentes et tant que les fermiers ne reconnaîtront pas que le système de culture et d'élevage combinés est de toutes façons d'un bien meilleur rapport. Les améliorations merveilleuses apportées aux machines agricoles, principalement la substitution de la force motrice à la force animale, ont contribué pour beaucoup à placer rapidement sous culture les immenses étendues de terre incultes. Beaucoup ont été tentés par ces conditions et n'ont pas hésité à risquer tout leur avoir sur le résultat de la récolte de blé d'une année.

Spéculation sur les terrains. — On a beaucoup parlé de la spéculation sur les terrains. L'augmentation de la valeur des terres a ajouté énormément à l'actif des commerces de l'Ouest, et a formé à un certain degré une base pour un crédit plus étendu, mais ceci n'est pas considéré comme un désavantage quand la valeur est réelle et convertible. Nous considérons qu'une situation d'affaires qui est renforcée et rehaussée par des titres de propriété donne droit à une raisonnable augmentation de crédit pour les opérations d'un commerce légitime. Le danger réside dans la spéculation, et notre Banque devra, dans l'avenir comme dans le passé, faire face d'une façon constante à ce mal.

DISCOURS DU GERANT-GENERAL.

Le gérant-général, M. G.-H. Balfour, s'adressa à l'assemblée dans les termes suivants:

Messieurs, — Il m'est agréable de souhaiter la bienvenue à tant d'actionnaires ici présents, à la première assemblée annuelle tenue dans la nouvelle bâtisse de la Banque. Cette nombreuse assistance met en évidence l'intérêt manifesté pour le bien-être de l'institution par ses actionnaires de l'Ouest.

Les raisons pour lesquelles le bureau-chef a été changé, ont été pleinement expliquées par le Président.

La sagesse de cette décision a toujours été préconisée par moi personnellement, et, en effet, sa nécessité est devenue très apparente durant les années passées en raison de la rapide augmentation du volume d'affaires opéré par la Banque dans ces provinces de l'Ouest.

Le président vous a donné quelques chiffres portant sur l'expansion de la position de la Banque durant les huit dernières années.

Il peut être intéressant cependant pour vous d'apprendre de pair avec cela que tandis que la Banque avait quatre-vingt-quatre succursales en 1904, le 30 novembre 1912, elle avait deux cent quatre-vingt-cinq succursales, et le nombre des

officiels employés a augmenté de 430 à 1,387 dans la même période.

Ces chiffres doivent fournir un témoignage convainquant du progrès constant et de l'expansion montrés pendant les huit dernières années.

De ces 201 nouvelles succursales, 132 ont été ouvertes à l'Ouest des Grands Lacs.

En comparant les chiffres de l'inventaire dont il s'agit avec ceux du 30 novembre 1911, on pourra noter que les dépôts ont augmenté de \$10,400,000, passant de \$45,232,460.80 à \$55,643,353.98. De tels chiffres peuvent être considérés comme très satisfaisants et encourageants.

Le capital souscrit a été entièrement versé durant l'année, et actuellement il s'élève à \$5,000,000.

Le compte de réserve a été augmenté de \$243,000, ce qui le porte à \$3,300,000, soit 66 pour cent du capital versé de la banque.

L'actif total est de \$11,000,000 de plus qu'en 1911.

Ceci est dû en grande partie à l'augmentation des dépôts dont il est parlé plus haut.

Si l'on tient compte des très fortes dépenses encourues durant l'année, incidemment au transfert du bureau principal de Québec à Winnipeg, et à l'établissement de tant de succursales, on a lieu d'être satisfaits du résultat des opérations de l'année, qui se résument par un profit net d'un peu plus de 14½ pour cent de la moyenne du capital versé.

Je dois dire que le coût total de l'établissement d'une succursale est amorti à la fin des six premiers mois de ses opérations. Ceci constitue un fort item lorsqu'on établit plusieurs succursales en une même année.

Sous le rapport des pupitres en acier seulement, la banque a, jusqu'ici, investi plus de \$350,000, dont le tout a été pris à même ses profits.

Quant à l'actif, on verra que l'or et les billets du gouvernement forment un total de \$700,000 supérieur à celui de l'an dernier, soit une plus forte réserve par rapport à l'augmentation du passif représenté par de plus forts dépôts.

Les billets et chèques d'autres banques du Canada, quoique de \$1,000,000 plus élevés que l'an dernier, représentent à peine l'augmentation quotidienne des échanges avec les autres banques.

Les \$700,000 additionnels dus par les agents dans le Royaume-Uni font partie de l'argent prêté à Londres par notre succursale locale.

Durant l'année écoulée, la banque a augmenté de \$1,000,000, son actif consistant en actions et obligations du gouvernement, des municipalités, des chemins de fer et autres, et de \$9,000,000, ses prêts et billets escomptés, ce qui porte ces deux comptes à \$3,782,063.70 et \$45,015,074.74 respectivement.

C'est la conséquence de l'expansion générale des affaires de la banque.

Il fut alors proposé par M. John Galt, secondé par M. William Price et M. R. T. Riley, que le rapport des directeurs, tel que lu, soit adopté et distribué aux actionnaires.

M. R. T. Riley s'exprima en ces termes:

"J'ai suivi avec autant d'intérêt que quiconque l'habile discours du président—comme tout ce qu'il a entrepris, d'ailleurs, il a bien réussi, et vous pouvez accepter avec confiance toutes les déclarations faites et être assurés qu'il a l'appui et l'approbation de tous ses collègues du bureau.

"Je suis heureux de ce que nous ayons aujourd'hui parmi nous quelques-uns de nos amis de Québec, Montréal et Toronto, qui, sans doute, sont porteurs des procurations de bon nombre de nos actionnaires de l'Est. La plupart de notre capital est détenu dans l'Est, et je désire appuyer sur le fait que, lorsque les hommes sages de l'Est, dont M. Galt a parlé, ont vu l'étoile de prospérité se lever dans l'Ouest et l'ont suivi, ils n'ont rien abandonné pour cette nouvelle vision—loin de là—ni leurs successeurs—car les affaires de la Banque Union dans l'Est sont plus considérables aujourd'hui que jamais, et ne souffriront en rien de ce que le bureau principal soit rapproché de 1,500 milles du centre de son activité, et il y aura une extension bien répartie des affaires par toute la Puissance du Canada avec le bureau-chef au centre plutôt qu'à l'extrême Est.

"Les six mois d'expérience que viennent de faire vos directeurs de Winnipeg aux quartiers généraux, ont suffi pour leur donner une idée de leurs responsabilités nouvelles et augmentées—responsabilités qui n'ont pas été acceptées sans une certaine hésitation—car une banque est quelque chose de plus qu'une institution créée pour rapporter de l'argent à ses actionnaires. C'est une pièce de machinerie compliquée et hautement organisée et qui est à la disposition du public pour faciliter la conduite des affaires—une utilité publique jouissant de privilèges spéciaux, et il est autant du devoir des directeurs d'une banque de voir à ce que l'on n'abuse pas de ces privilèges

que de voir à protéger les intérêts des actionnaires qui, après tout, ne possèdent qu'un très petit pourcentage des énormes sommes d'argent qui passent en leurs mains.

"Tout comme le président, je suis très confiant en l'avenir. Nos actionnaires n'auront pas à regretter la confiance dont ils ont fait preuve en choisissant la majorité de leurs directeurs dans cette ville. L'Ouest a toujours été bien annoncé—mais jamais aussi bien qu'à l'heure actuelle. Il n'a jamais été aussi sauvage que sa réputation et il n'est ni aussi extravagant ni aussi spéculatif que certains le prétendent. Il est vrai que le citoyen de l'Ouest dépense son argent libéralement et follement, peut-être parce qu'il le gagne facilement—mais il y a dans la communauté de l'Ouest un élément de bon conservatisme écossais introduit par les facteurs de la Baie d'Hudson—les colons de Lord Selkirk, et ce bon grain écossais a servi à la fondation de notre vie commerciale, ici, et nous allons faire en sorte de mettre en pratique le conseil du président, la phraséologie duquel je ne me rappelle pas mais qui se traduit comme ceci: "Assurez-vous que vous êtes dans le vrai et, alors, marchez de l'avant."

"J'ai beaucoup de plaisir à seconder l'adoption du rapport."

M. William Price, de Québec, exprima tout le plaisir qu'il ressentait, comme vice-président, d'avoir visité Winnipeg et rencontré les actionnaires de l'Ouest, et il déclara que les directeurs de l'Est, en remettant le contrôle de la banque aux directeurs de l'Ouest, l'ont fait avec l'entière confiance que les affaires de la banque seraient en bonne main, habilement administrées, et que le développement futur serait conduit sûrement sur des bases solides.

La proposition fut alors adoptée.

Il fut proposé par M. R. W. Allan, secondé par M. Stephen Haas, que l'assemblée procédât à l'élection des officiers pour l'année à venir et que le scrutin restât ouvert jusqu'à une heure et un quart ou jusqu'à l'expiration de cinq minutes sans qu'un vote soit donné, et que, durant ce temps, la séance soit suspendue.—Adopté.

Il fut proposé par l'honorable W. H. Montague, P. C., secondé par M. Jas. Fisher, C. R., que les remerciements des actionnaires soient adressés au président honoraire, au président et aux directeurs de la banque pour les précieux services rendus par eux durant l'année.

L'honorable W.-H. Montague, P.C., prononça alors le discours suivant:

M. le Président et Messieurs,

J'ai été prié par un certain nombre d'actionnaires de proposer une résolution.

Je suis convaincu que les actionnaires de la Banque Union sont satisfaits du rapport qui leur a été soumis à cette assemblée. Ce rapport démontre que la banque est dans un état de prospérité exceptionnelle et il démontre aussi que, durant l'année, on a suivi une politique des plus progressives. Plus on l'étudie et plus ce rapport est satisfaisant.

Comme l'a dit le président, la prospérité générale du Canada, jointe au progrès marqué accompli dans toutes les branches de notre vie commerciale et industrielle, contribue à faire du Canada le pays idéal pour la progression d'une institution telle que la Banque Union. Néanmoins, Monsieur, nous reconnaissons et nous affirmons que, seule une banque dirigée par un bureau de directeurs habiles et d'hommes d'affaires actifs pouvaient donner les splendides résultats qui ont été obtenus durant l'année écoulée.

Je propose, secondé par M. James Fisher, C.R., que de sincères remerciements soient votés par les actionnaires au président-honoraire, au président et aux directeurs de la Union Bank of Canada, pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs.

M. Jas. Fisher, en quelques paroles appropriées, seconda la proposition qui fut alors adoptée.

Il fut proposé par M. M. Bull, secondé par M. E.-E.-A. Du Vernet, C.R., que les remerciements des actionnaires soient offerts au gérant-général, à l'assistant gérant-général, aux surintendants, aux inspecteurs, aux gérants et autres officiers de la Banque, pour leur dévouement et leur zèle au service de la Banque durant l'année qui vient de finir. Adopté.

M. G.-H. Balfour, gérant-général, et M. H.-B. Shaw, assistant gérant-général, répondirent brièvement au nom du personnel.

Les scrutateurs nommés firent rapport de l'élection des messieurs dont les noms suivent comme directeurs pour l'année à venir: — L'honorable John Sharples, M. John Galt, M.M. Wm. Price, R.-T. Riley, Wm. Shaw, George-H. Thomson, E.-L. Drewry, F.-E. Kenaston, W.-R. Allan, M. Bull, Samuel Barker, E.-E.-A. Du Vernet, C.R., Stephen Haas, lieutenant-colonel John Carson, F.-W. Henbach.

A une assemblée subséquente des nouveaux directeurs élus, l'honorable John Sharples fut élu président honoraire; M. John Galt, président; M. Wm. Price et M. R.-T. Riley, vice-présidents.

F.-W.-S. CRISPO, Secrétaire.

FINANCES

Les dernières séances de la Bourse locale n'ont revêtu cette année aucun caractère de fête comme par les années passées. Au contraire, on s'est beaucoup plus intéressé aux affaires qu'à la fête de Noël et le marché a fait preuve d'une activité assez grande et dont Bell Telephone a surtout bénéficié. Les ventes de cette valeur ont porté sur un peu plus de 1,200 actions et cela a suffi pour lui assurer un gain de 13¾ points par rapport à son bas niveau de la semaine dernière. Cette avance au cours record du mois d'octobre, soit 176¼, a été très rapide. En fin d'octobre, la baisse fut accentuée par la tension monétaire, mais tout le temps qu'elle dura, les achats furent trop agressifs pour n'indiquer qu'une simple manipulation. La théorie courante est à l'effet d'un bonus en actions.

Un avis officiel a été ^{* * *} émis convoquant les actionnaires de la Sovereign Bank en assemblée générale pour le 4 février prochain à Toronto, dans le but d'étudier la situation actuelle de la banque. On y discutera aussi le cas des actionnaires qui n'ont pas cédé leurs actions à la International Assets Company et qui sont passibles de la double responsabilité.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"The Empress Theatre and Amusement Company, Limited," pour construire, acheter, ou autrement posséder, un ou

plusieurs théâtres, salles de réunions, etc. Capital-actions, \$60,000, à Montréal.

"The United Refining Company, Limited," pour acheter, vendre, faire le commerce des sucres raffinés, clarifiés et autres. Capital-actions, \$150,000, à Louisville.

"The Chateauguay Garden City Company, Ltd.," pour entreprendre tous travaux privés ou publics, et faire le commerce des matériaux de construction, etc. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"The Canadian Morris Iron Company, Limited," pour faire en général les affaires de fondeurs, mécaniciens, entrepreneurs de travaux publics et privés. Capital-actions, \$50,000, à Québec.

"Ideal Safety Elevator Company, Limited," pour la fabrication d'ascenseurs, élévateurs et monte-charges. Capital-actions, \$200,000, à Lachine.

"The Standard Jewelry Company, Limited," pour faire les affaires de doreurs, arpenteurs, bijoutiers, etc. Capital-actions, \$40,000, à Sherbrooke.

"The Globe Investment Company, Limited," pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$500,000, à Montréal.

"Canadian Rolling Mills Company, Limited," pour manufacturer tous articles en fer, en acier et autres métaux. Capital-actions, \$1,000,000, à Montréal.

"La Compagnie Canadienne d'Accumulateurs et d'Automobiles, Limitée," pour faire le commerce de voitures, canots, yachts, tramways, aéroplanes à moteurs. Capital-actions, \$200,000, à Trois-Rivières.

"Quebec Structural, Limited," pour manufacturer, ériger et construire toutes structures métalliques ou autres. Capital-actions, \$250,000, à Québec.

INFORMATIONS FINANCIERES

| Actions Ordinaires et Actions Privilégiées | Capital payé | Réserve | Prix des Actions | Taux du dernier Dividende | Dernière cote | |
|--|--------------|--------------|------------------|---------------------------|---------------|------------|
| | | | | | Au 15 déc. | Au 26 déc. |
| BANQUES | | | | | | |
| Banque de Montréal | \$15,975,220 | \$16,000,000 | \$100.00 | 10% | 244 | 244½ |
| Banque du Nouveau-Brunswick | 1,000,000 | 1,790,000 | 100.00 | 13% | 270 | 270 |
| Banque de Québec | 2,500,000 | 1,250,000 | 100.00 | 7% | 132½ | 133 |
| Banque de la Nouvelle-Ecosse | 3,998,460 | 7,497,412 | 100.00 | 14% | 265 | 263 x D |
| Banque de Toronto | 4,941,455 | 5,941,455 | 100.00 | 11% | 211 | 211 |
| Banque Molson | 4,700,000 | 4,700,000 | 100.00 | 11% | 205½ | 202 x D |
| Banque Nationale | 2,000,000 | 1,400,000 | 100.00 | 8% | 140 | 140 |
| Banque des Marchands du Canada | 6,547,159 | 5,400,000 | 100.00 | 10% | 192½ | 193 |
| Banque Provinciale | 1,000,000 | 500,000 | 100.00 | 6% | | |
| Banque Union du Canada | 4,952,190 | 3,076,095 | 100.00 | 8% | 150 | 150 |
| Banque Canadienne du Commerce | 15,000,000 | 12,500,000 | 50.00 | 10% | 218 | 219 |
| Banque Royale du Canada | 7,661,060 | 8,607,166 | 100.00 | 12% | 223 | 223 |
| Banque d'Hochelega | 2,885,340 | 2,650,000 | 100.00 | 9% | 169 | 169 |
| Banque d'Ottawa | 3,500,000 | 4,000,000 | 100.00 | 12% | 211 | 211 |
| Banque Impériale du Canada | 6,000,000 | 6,000,000 | 100.00 | 12% | 226 | 226 |
| Banque Internationale du Canada | 1,320,439 | | 100.00 | | | |
| CHÉMIN DE FER | | | | | | |
| | | Débitures | | | | |
| Canadian Pacific Railway (Ordinaires) | 180,000,000 | 146,283,497 | 100.00 | 10% | 256 x D | 259½ x D |
| Duluth S.S. & A Railway (Ordinaires) | 12,000,000 | | 100.00 | | | |
| do do (Préférentielles) | 10,000,000 | | 100.00 | | | |
| Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires) | 20,832,000 | | 100.00 | 7% | 137½ | 137½ |
| do do (Préférentielles) | 10,416,000 | | 100.00 | 7% | 156 | 156 |
| TRAMWAYS ELECTRIQUES | | | | | | |
| Detroit United Railway | 12,500,000 | 21,887,000 | 100.00 | 5% | 71½ | 74½ |
| Duluth Superior Traction | 3,500,000 | 2,500,000 | 100.00 | 5% | | |
| Halifax Electric Railway | 1,400,000 | 600,000 | 100.00 | 7% | 159 x D | 159 x D |
| Havana Electric Railway (Ordinaires) | 7,500,000 | | 100.00 | | | |
| do do (Préférentielles) | 5,000,000 | | 100.00 | 6% | | |
| Illinois Traction (Ordinaires) | 9,564,000 | | 100.00 | | | |
| do do (Préférentielles) | 5,000,600 | 24,957,813 | 100.00 | 6% | 92 x D | 91 x D |
| Mexican Light & Power (Ordinaires) | 13,585,000 | | 100.00 | 4% | 80 | 81 |
| do do (Préférentielles) | 2,400,000 | | 100.00 | 7% | | |
| Montreal Street Railway | 10,000,000 | 4,420,000 | 100.00 | 10% | | |
| Porto Rico Railway | 3,000,000 | 2,941,500 | 100.00 | | | |
| Quebec Railway, Light & Power | 9,300,500 | 8,654,400 | 100.00 | | 13½ | 17½ |
| St. John Railway | 800,000 | | 100.00 | 6% | | |
| Sao Paulo Tram., Light & Power | 10,000,000 | 6,000,000 | 100.00 | 10% | 260 | 260 |
| Toledo Railway & Light | 12,000,000 | 13,257,000 | 100.00 | | | |
| Toronto Railway | 8,000,000 | 3,992,326 | 100.00 | 7% | 138 x D | 138 x D |
| Tri-City Railway & Light (Ordinaires) | 9,000,000 | | 100.00 | | | |
| do do (Préférentielles) | 2,825,000 | 8,068,000 | 100.00 | 6% | | |
| Twin City Rapid Transit (Ordinaires) | 20,100,000 | 19,503,000 | 100.00 | 6% | 104½ | 102½ x D |
| do do (Préférentielles) | 3,000,000 | | 100.00 | 7% | | |
| Winnipeg Electric Street Railway | 6,000,000 | 5,578,000 | 100.00 | 10% | 213 x D | 216 x D |
| VALEURS INDUSTRIELLES | | | | | | |
| Canadian Car & Foundry (Ordinaires) | 3,500,000 | | 100.00 | 8% | 81 | 81 |
| do do (Préférentielles) | 5,000,000 | 3,500,000 | 100.00 | 7% | 111 | 111 |
| Canada Cement (Ordinaires) | 13,500,000 | | 100.00 | | 27 | 28 |
| do do (Préférentielles) | 10,500,000 | 5,000,000 | 100.00 | 7% | 71½ | 91½ |
| Canadian Converters | 1,733,500 | 474,000 | 100.00 | | 45 | 45 |
| Dominion Steel Co. | 35,000,000 | | 100.00 | 4% | 57 | 57 |
| Dominion Textile Co. (Ordinaires) | 5,000,000 | | 100.00 | 6% | 79½ x D | 81½ x D |
| do do (Préférentielles) | 1,859,030 | 3,040,275 | 100.00 | 7% | 105 | 105 |
| Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires) | 2,100,000 | | 100.00 | 8% | 124 | 129 |
| do do (Préférentielles) | 1,500,000 | 1,000,000 | 100.00 | 7% | 119 | 119 |
| Montreal Cottons Ltd (Ordinaires) | 3,000,000 | 500,000 | 100.00 | 8% | 61 | 63 |
| do do (Préférentielles) | | | | | 102½ | 102½ |
| Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires) | 6,000,000 | | 100.00 | 5% | 85½ | 86½ |
| do do (Préférentielles) | 1,030,000 | 6,000,000 | 100.00 | 8% | 122 | 122 |
| Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires) | 2,500,000 | | 100.00 | 8% | 123 | 121 |
| do do (Préférentielles) | 2,000,000 | 457,263 | 100.00 | 7% | 122 | 120 |
| Penmans, Limited (Ordinaires) | 2,150,600 | | 100.00 | 4% | 54½ | 55 |
| do do (Préférentielles) | 1,075,000 | 2,000,000 | 5.00 | 6% | 86 | 86 |
| DIVERS | | | | | | |
| Bell Telephone Co. | 12,500,000 | 3,649,000 | 100.00 | 8% | 158 | 169½ x D |
| Mackay Companies (Ordinaires) | 50,000 | | 100.00 | 5% | 84 | 84 |
| do do (Préférentielles) | 50,000,000 | | 100.00 | 4% | 68½ | 68½ |
| Montreal Light, Heat & Power | 17,000,000 | 10,107,000 | 100.00 | 8% | 227 | 232½ |
| Montreal Telegraph | 2,000,000 | 100,000 | 100.00 | 8% | 146 | 140 |
| Ottawa Light, Heat & Power Co. | 1,511,500 | 730,000 | 100.00 | 6% | 168½ | 168 x D |
| Richelleu & Ontario Navigation Co. | 3,132,000 | 1,123,573 | 100.00 | 6% | 112½ | 117½ |
| Shawinigan Water & Power Co. | 7,000,000 | 5,000,000 | 100.00 | 4% | 135 | 140½ |
| MINES | | | | | | |
| Crown Reserve | 1,999,957 | | 1.00 | 60% | 3.48 | 3.46 |
| International Coal Mining (Ordinaires) | 500,000 | | 100.00 | 7% | | |
| do do (Préférentielles) | 219,700 | | 100.00 | 7% | | |



**L'article qui procure les
plus fortes ventes.**

EN VENTE PARTOUT.

J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL.

AGENTS CANADIENS

Maison fondée en 1857



MONTREAL.

Angle des Rues
Ste-Agathe et Perreault

J. P. O'SHEA & CIE
Manufacturiers et Importateurs de vitres de toutes sortes.

remercient leurs nombreux clients du patronage qu'ils ont bien voulu leur accorder pendant l'année qui prend fin et, en leur adressant leurs meilleurs voeux pour 1913 leur exprimant leur désir de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour leur donner dans l'avenir le plus de satisfaction possible.



Tôles Galvanisées



“Queen's Head”!

Le type du genre depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

JOSEPH RODGERS & SONS, LIMITED
Sheffield, Ang.

Evitez les imitations de notre

COUTELLERIE,

en vous assurant que cette MARQUE EXACTE se trouve sur chaque lame.

Seuls Agents pour le Canada :

REGISTERED TRADE MARK



GRANTED 1882

JAMES HUTTON & CO., Montréal.

Croyez-vous que ceci dise quelque chose à votre clientèle de vernis ?

Le Vernis qui dure le Plus Longtemps

Le Vernis Dougall

est fait pour durer longtemps. Il sèche vite, mais il est très élastique et ne se fendille ni ne s'écaille. Un gallon de VERNIS DOUGALL couvre autant de surface qu'un gallon et demi de vernis d'autre marque. Voilà des faits et non des fictions. Il est profitable de vendre le VERNIS DOUGALL. Il donne toujours satisfaction.

The Dougall Varnish Company, Limited.
305 Rue des Manufacturiers, Montréal, Canada.

J. S. N. Dougall, Prés. Associée de la Murphy Varnish Co. E. U A



MANUFACTURIERS DE

Véhicules pour Enfants, Meubles en osier.
Traineaux pour Garçonnetts, Fillettes et Bébés.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET DE TRAINAUX.



THE GENDRON MFG. CO., Ltd.
TORONTO, Canada.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

PLATRE DUR "FLAWLESS"

Il y a économie de plusieurs semaines de temps pour son emploi dans une construction.

Il est plastique, se pose facilement, et n'importe quel ouvrier compétent peut en faire la pose.

Données générales de la manière de s'en servir

La latte à être employée devra être de la meilleure qualité, exempte de sève ou d'écorce, elle devra être verte de préférence à la latte sèche, et bien clouée. Pas moins de quatre clous ordinaires 3 d. pour chaque longueur de quatre pieds.

On a quelquefois recours au double clouage, dans certains cas, surtout si la latte ne possède pas la qualité et la condition requises.

La latte sera posée avec joints contrariés à tous les cinq rangs, et suffisamment espacée aux extrémités.

Méfiez-vous des lattes sèches; elles sont souvent la cause de beaucoup de troubles. Une bonne pratique est de faire tremper les lattes durant trois heures environ avant de les employer, ou mieux encore les faire tremper la veille au soir pour ensuite les arroser vingt minutes avant la pose. Ce moyen est positivement efficace contre les fissures causées par le travail de la latte.

"Clef"

Les lattes doivent être espacées d'un quart de pouce sur les murs ou plafonds. Un espace plus grand entraînera une perte inutile de mortier et posées plus rapprochées, l'espace ne sera pas suffisant pour permettre l'expansion des lattes, mais faisant ainsi bomber ces dernières. De sorte qu'une clef $\frac{1}{4}$ de pouce est une bonne règle à suivre, simplifiant beaucoup le problème du lattage.

"Fonds"

Les fonds pour la latte de bois doivent être de $\frac{3}{4}$ de pouce, pour la brique $\frac{1}{2}$ pouce, et pour la latte métallique $\frac{3}{4}$ de pouce.

"Paunes"

Servez-vous d'une boîte propre et étanche d'environ trois pieds par six pieds, soulevée à une extrémité. Une boîte en tôle galvanisée arrondie aux deux bouts est ce qu'il y a de mieux. Une telle boîte peut facilement être tenue propre; elle ne coule pas et n'absorbe pas l'eau. Une quantité de plâtre

délayé dans une boîte de bois devenue trop sèche a déjà causé la perte de beaucoup de son plâtre. Les planches sèches et les fentes absorbent l'eau du mortier et les particules de plâtre sec, adhérant aux parois, déterminent la cristallisation et cause une trop prompte consistance du mortier.

Soulevez de trois ou quatre pouces une extrémité de la paune.

"Posage"

Sur murs et plafonds lattes en bois: Pour deux couches. — Appliquez la première couche dans la manière ordinaire. Passez celui-ci légèrement afin de ne pas forcer le mortier à travers les clefs de la latte. Ne posez pas à la fois plus de plâtre qu'il ne vous sera possible de passer au "Derby" avant qu'il commence à durcir, et un peu d'expérience vous indiquera facilement la quantité qu'il vous sera possible de poser.

Pour trois couches. — Les murs et plafonds doivent recevoir une couche "Rayée" et alors que le plâtre s'est solidifié et durci, (mais avant qu'il ne soit sec) appliquez une deuxième couche, lui donnant ne surface plane prête à recevoir la couche finale. Dans chaque cas, passez légèrement et humectez.

Pour les murs en briques ou en tuiles. — D'abord humectez entièrement les murs afin de diminuer la suction et ensuite appliquez suffisamment de plâtre pour donner au mur une surface unie et prête à recevoir le fini.

THE LUFKIN RULE CO. OF CANADA LIMITED, A Windsor, Ontario

Catalogue d'une composition parfaite donnant clairement et avec méthode tous les différents modèles de gallons et règles de mesure manufacturés par la maison. Tout ce qu'on peut imaginer d'appareils à mesurer est compris dans ce livret avec force détails de toutes natures. La précision et la qualité des règles et gallons de la marque "Lufkin" sont trop connues pour que nous y revenions, mais nous engageons les quincailliers et marchands généraux à se procurer ce catalogue, illustré agréablement, qui leur dira tout ce qu'ils ont besoin de savoir le long de cette ligne avec toute la diversité d'articles que comporte cette branche de commerce.

QUELQUES CONSEILS

Sur le plâtre, donnés par la Stinson-Reeb Builders' Supply Co., manufacturiers du plâtre dur "Flawless".

Les conseils et suggestions ci-après donnés, sont aussi importants pour obtenir des résultats satisfaisants et pour faire de la main-d'oeuvre un travail facile que le sont les instructions générales relatives au mélange et à la pose du plâtre. Vous en connaissez probablement déjà plusieurs, mais il n'y a aucun mal à en prendre connaissance encore une fois — ils vous seront profitables.

Lisez les instructions:

Nettoyez la panne à chaque mélange.

Nettoyez vos outils.

Employez de l'eau propre. L'eau dans laquelle vous lavez vos outils n'est pas propre.

Ne mêlez pas une quantité de plâtre déjà mêlé à une autre.

Nettoyez la table avant d'y déposer du mortier frais.

Ne mêlez pas du plâtre en partie durci à du plâtre frais.

En négligeant d'observer les quelques détails ci-dessus, la cristallisation se produira plus tôt que vous ne le désiriez et le plâtre durcira trop rapidement.

L'eau malpropre, le vieux plâtre, sont de nature à vous causer des désagréments.

Si vous ne suivez pas nos instructions, notre plâtre ne sera pas ce que nous vous le promettons.

Lorsque le plâtre a commencé à durcir ne le détrempez pas de nouveau; jetez-le, c'est une économie de temps et d'argent.

Ne rejetez jamais la faute sur le plâtre. Trouvez la raison. Vous pouvez toujours compter sur celui-ci. "Il y a une raison."

Prenez garde aux lattes sèches.

Humectez les lattes.

Le plâtre et la latte deviennent tous deux "altérés" dans les temps chauds, donnez-leur toute l'eau dont ils auront besoin, autrement ils ne feront pas d'ouvrage.

Fermez les portes et les fenêtres durant les chaleurs.

Ne laissez jamais les grands vents, ni les vents chauds frapper sur les murs frais.

N'amoncellez pas le plâtre au dehors, la chaleur et l'humidité l'affecteront.

Ne laissez pas reposer le plâtre sur la terre, il absorbera l'humidité.

(A suivre.)



Le Grand "P" est pour la PEINTURE Le Petit "P" pour le PROFIT

et la hauteur relative des deux lettres représente la valeur relative de la peinture et du profit pour votre commerce, M. le Marchand.

La peinture que vous vendez a une importance beaucoup plus grande pour votre succès que le profit qu'elle vous rapporte. Le profit fait à perte de clientèle a tôt fait de ruiner un commerce—chaque vente doit représenter une grande valeur et donner de la satisfaction.

C'est la qualité que votre client demande—et vous ne serez jamais à même de faire un profit sur la peinture, après la première vente, si la qualité de cette peinture ne ramène pas l'acheteur au magasin. Les ventes isolées n'établissent jamais un commerce de peinture ayant quelque valeur. Ce sont les commandes renouvelées qui vous rapportent du profit.

Les Peintures Martin-Senour—ligne complète de peintures pour tous les usages—sont celles qui ramènent au magasin les acheteurs, leurs amis et leurs voisins. Elles procurent aussi de bons profits. Alors, à quoi bon gaspiller du temps avec des peintures de qualité inférieure ?

Écrivez aujourd'hui au sujet de l'agence et commencez à faire du profit sur les peintures qui provoquent des ordres de renouvellement.

The MARTIN-SENOUR Co., Limited.

Les Pionniers de l'Industrie des Peintures Pures.

MONTREAL.

TORONTO.

CHICAGO.



Pour le Marchand qui désire se créer Une clientèle profitable dans la peinture.

Le Système d'Agences de Sherwin-Williams fait appel à tous les Marchands actifs, parce qu'ils reconnaissent facilement que nos méthodes de vente sont justes. Nous étudions la situation et surveillons soigneusement les effets des différentes méthodes de publicité et de vente. Pendant quarante ans nous avons beaucoup appris sur ces deux questions et nous continuons à étudier. Nous vous aidons de toutes manières à vendre vos marchandises et à vous établir un commerce prospère. Une forte publicité par l'étalage des vitrines et des magasins et par les circulaires imprimées; lettres personnelles adressées aux peintres et aux propriétaires d'immeubles; visites personnelles de nos représentants à ceux qui se proposent de construire et de décorer; une campagne de publicité soutenue dans les principaux magazines, revues de familles et de la ferme, et des relations personnelles étroites entre nos agents et nous-mêmes, en tous temps, assurent le succès des agences de Sherwin-Williams. Laissez-nous vous expliquer notre plan en détail



THE SHERWIN-WILLIAMS Co.
of Canada, Limited.

PAINT, VARNISH & COLOR MAKERS
LINSEED OIL CRUSHERS

FACTORIES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, LONDON, ENG.

OFFICES & WAREHOUSES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, VANCOUVER, LONDON, ENG



(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

On doit toujours s'attendre à ce que la saison présente perde un peu de l'activité dont a joui le commerce de ferronnerie depuis bientôt près d'un an. Toutefois, cette saison-ci fait exception et il se fait encore un bon volume d'affaires, qui dépasse la moyenne des autres années.

Quant aux prix, on en signale aucun changement. Pour la plupart, les marchés sont dans le même état où ils étaient la semaine dernière et les prix sont généralement fermes.

La tôle est encore assez rare, mais les prix n'en sont pas modifiés.

La demande pour le cuivre a été très bonne durant la semaine.

L'étain que nous disions plutôt faible en ces derniers temps, semble avoir amélioré sa position. La demande a été bonne et les prix sont fermes et sans changement de la cote de la semaine dernière.

Le plomb s'est raffermi considérablement durant la semaine dernière et l'on dit que la demande est tout à fait bonne. Les prix sont sans changement.

Nous cotons:

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 10% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 10%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Nous cotons, prix de la liste:

100 pieds 5.50

| | | |
|---|-----------|-------|
| 1 | 100 pieds | 5.50 |
| 1 | 100 pieds | 8.50 |
| 1 | 100 pieds | 11.50 |
| 1 | 100 pieds | 16.50 |
| 1 | 100 pieds | 22.50 |
| 1 | 100 pieds | 27.00 |
| 1 | 100 pieds | 36.00 |

Nous cotons net:

| | | |
|---|-----------|-------|
| 2 | 100 pieds | 16.30 |
| 3 | 100 pieds | 21.54 |
| 4 | 100 pieds | 30.80 |

Tuyaux galvanisés.

Nous cotons, prix de liste:

| | | |
|---|-----------|-------|
| 1 | 100 pieds | 5.50 |
| 1 | 100 pieds | 5.50 |
| 1 | 100 pieds | 8.50 |
| 1 | 100 pieds | 11.50 |
| 1 | 100 pieds | 16.50 |
| 1 | 100 pieds | 22.50 |
| 1 | 100 pieds | 27.50 |
| 1 | 100 pieds | 36.00 |
| 1 | 100 pieds | 27.07 |

Nous cotons net:

| | | |
|---|-----------|-------|
| 2 | 100 pieds | 22.20 |
| 3 | 100 pieds | 29.19 |
| 3 | 100 pieds | 30.70 |
| 4 | 100 pieds | 41.75 |

Les escomptes sont les suivants:

Tuyaux noirs: $\frac{1}{4}$ pouce et $\frac{3}{8}$ pouce, 64 p.c.; $\frac{1}{2}$ pouce, 69 p.c.; $\frac{3}{4}$ et 1 $\frac{1}{2}$ pouce 73 $\frac{1}{2}$ p.c.; 2 à 3 pouces, 75 $\frac{1}{2}$ p.c.

Tuyaux galvanisés: $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ pouce, 49 p.c.; $\frac{1}{2}$ pouce, 59 p.c.; $\frac{3}{4}$ à 4 pouces, 63 $\frac{1}{2}$ p.c.; 2 à 3 pouces, 64 $\frac{1}{2}$ p.c.

Tuyaux en acier

| | | |
|---|-----------|-------|
| 2 | 100 pieds | 8.50 |
| 2 | 100 pieds | 10.50 |
| 3 | 100 pieds | 12.50 |
| 3 | 100 pieds | 15.00 |
| 4 | 100 pieds | 19.25 |

Fer-blanc

Nous cotons:

Au charbon — Allways ou égal
1C, 14 à 20, base bte 4.65

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse 1.00
suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net.)

Au coke — Lydbrook ou égal

1C, 14 x 20, base bte 4.25

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net.)

Au Charbon—Terne-Dean ou égal

1C, 20 à 28 bte 8.25

(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net.)

(Caisse de 560 lbs.)

XX, 14 x 60, gauge 26 lb. 0.07 0.07 $\frac{1}{2}$

Feuilles étamées

72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.50

72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.00

Tôles Canada

Nous cotons: 52 feuilles demi-poli, \$3.05; 60 feuilles, \$3.10; et 75 feuilles, \$3.20.

Tôles noires

Feuilles:

22 à 24 2.65

26 2.75

28 2.85

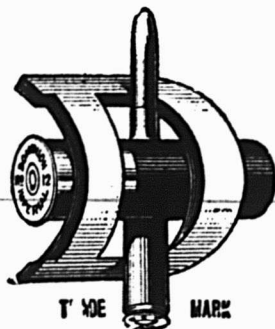
Tôles galvanisées

Les manufacturiers annoncent d'Angleterre qu'en raison de la grève, les prix sont plus élevés de 10 shillings par tonne. On peut s'attendre à une hausse sur notre marché.

Nous cotons à la caisse: Fleur de
Gorbals Queens de

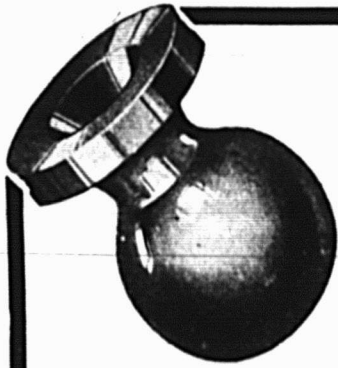
Commencez bien l'Année !

SERVEZ-VOUS des
Cartouches Dominion



toute l'année et vous ne
serez pas désappointé.

DOMINION CARTRIDGE CO. Limited.
MONTREAL.



Tenez vos dates de livraison

Un service fiable à vos clients constitue un actif précieux de votre commerce. Un retard dans la réception de vos pièces fabriquées peut nuire à vos grosses commandes. L'établissement **NAMCO** porte un stock complet de noix et de vis dans les grandeurs populaires. Vous y trouverez toujours un service prompt — des prix justes.

La brochure "Pièces pour le Commerce" vous donnera une idée de la qualité des articles **NAMCO**. Une carte postale vous la procurera.

THE NATIONAL-ACME MANUFACTURING CO.

MILLED SCREWS NUTS BOLTS & SPECIAL PARTS

MONTREAL

Au G. T. R. à ST-HENRI.

| | Best | Best | Camet | Head | Lis |
|-----------|------|------|-------|------|-----|
| 28 G | 4.30 | 3.95 | 4.30 | 3.95 | |
| 26 G | 4.00 | 3.50 | 4.00 | 4.75 | |
| 22 à 24 G | 3.75 | 3.45 | 3.75 | 4.50 | |
| 16-20 | 3.50 | 3.20 | 3.50 | 4.15 | |

Apollo

| | |
|----------------------|------|
| 10 1/2 oz=28 Anglais | 4.35 |
| 28 G.=Anglais | 4.10 |
| 26 G. | 3.85 |
| 24 G. | 3.60 |
| 22 G. | 3.60 |
| 16 à 20 G. | 3.45 |

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

| | | |
|---------------------|-------------|------|
| Petite tôle 18 x 24 | 52 feuilles | 4.45 |
| Petite tôle 18 x 24 | 60 feuilles | 4.70 |

Soudure

Les prix sont plus élevés de 1c par lb. Nous cotons: barre demi et demi, garantie, 30 1/2; do., 27 1/2c. "Wiping", métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, 1/2 et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 55c.
Boulons à machine, 1/2 pce et au-dessous 60c.
Boulons à machine, 7/16 pce et au-dessous, 57 1/2c.

Boulons à lisse, 1/2 et plus petits, 60 et 55 et 10 p.c.

Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 5 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:

Noix carrées 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 50 et 10 p.c.

La broche barbelée est cotée \$2.37 1/2 les 100 livres à Montréal.

No 12, \$2.35.

Crampes à clôtures

Fer poli \$2.60
Fer galvanisé 2.80

Broches pour poulaillers

L'escompte est de 60 p.c. sur la liste.

| | |
|----------------|--------|
| 1/2 x 20 x 24" | \$3.40 |
| 1/2 x 20 x 30" | 4.10 |
| 1/2 x 30 x 36" | 4.75 |
| 1/2 x 22 x 24" | 5.00 |
| 1/2 x 22 x 30" | 6.30 |
| 1/2 x 22 x 36" | 67.50 |

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:

| | | |
|-------|--------------|------|
| No 9 | les 100 lbs. | 2.25 |
| No 12 | les 100 lbs. | 2.40 |
| No 13 | les 100 lbs. | 2.50 |

Poli brûlé:

| | | |
|---------------------------|-----------------|------|
| No 0 à 9 | les 100 lbs. | 2.35 |
| No 10 | les 100 lbs. | 2.35 |
| No 11 | les 100 lbs. | 2.42 |
| No 12 | les 100 lbs. | 2.60 |
| No 13 | les 100 lbs. | 2.70 |
| No 14 | les 100 lbs. | 2.80 |
| No 15 | les 100 lbs. | 2.85 |
| No 16 | les 100 lbs. | 3.00 |
| Brûlé, p. tuyaux | 100 lbs. No 18 | 3.85 |
| Brûlé, p. tuyaux | 100 lbs. No 19 | 4.70 |
| Extra pour broche huilée, | 10c p. 100 lbs. | |

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CLASSE TRAIN EXPRESS PAR JOUR

MONTREAL, TORONTO et l' OUEST

9 a. m., 9 30 a. m., 7 30 p. m., 10 30 p. m. Wagons-buffet, salon et bibliothèque aux trains de jour: wagons-lits, "Pullman" éclairés à l'électricité, aux trains de nuit.

Seule Double Vole Ferrée. Les Trains les Plus Beaux et les Plus Rapides du Canada. Plus haute classe d'équipement

SERVICE DE TRAIN AMELIORE MONTREAL-OTTAWA

LAISSANT MONTREAL, à 7.00 a. m., c 8.30 a m., 13 35 p. m., .00 p. m.

† Tous les jours, excepté le dimanche. * Tous les jours. c Train rapide arrivant à Ottawa à 11.15 a. m., soit deux heures et quarante-cinq minutes. c Wagon-salon Pullman. Les autres trains ont des wagons-restaurants.

EXCURSION A NEW-YORK

Aller et retour de MONTREAL, G.T.-C.V. \$12.30
Départ par Spécial 7.45 P.M., 30 juin ou trains réguliers 8.31 A.M. et 8 30 P.M. : limite de retour 1er juillet

EXPOSITION DE BESTIAUX

ORMSTOWN, Qué.

Aller et retour de MONTREAL..... \$1.25
Au prix d'un billet simple de première classe, pour aller et retour, en vigueur de Casselman, St-Zotique, Ste-Agnès, Lacolle Jct., Upton et gares intermédiaires.

Départ les 12, 13, 14 juin; limite de retour 15 juin.
Train spécial, le 13 juin, laissant Montréal à 9.05 a. m.; au retour, laisse Ormstown à 11.00 p. m.

TAUX D'ETE POUR TOURISTES DE MONTREAL A LA COTE DU PACIFIQUE ET RETOUR

En vigueur tous les jours jusqu'au 30 sept. Inc.; limite de retour 31 oct. 1912; privilèges d'arrêts en route.

Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc \$100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diego via Chicago et lignes directes dans les deux directions..... \$105.45

San Francisco, via Portland, Oré., dans une direction... \$115.50
Des TAUX de RETOUR SPECIAUX seront aussi en vigueur de MONTREAL jusqu'au 19 juin inc.; limite de retour 31 août, à San Francisco, Los Angeles et San Diego, via Chicago et lignes directes, \$97.25; ou via Portland, Oré., dans une direction..... \$108.00

EXCURSIONS DE COLONS

Des billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, seront en vente les 11, 25 juin; 9, 23 juillet; 6, 20 août; 3, 17 septembre, à des prix très réduits.

BURKAUX DES BILLETS EN VILLE:

130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

Broche à foin

Rare, très ferme et à la hausse.
Forte demande.

Nous cotons net:

Marché très ferme.

No 13, \$2.40; No 14, \$2.45 et No 15, \$2.55. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

| | | |
|------------|------------|------|
| 1/2 pouce | 100 livres | 2.40 |
| 3/16 pouce | 100 livres | 2.60 |

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.

Nous cotons: \$8.75 à \$9.00 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35 et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Très ferme et à la hausse.

Nous cotons: broche noire, \$1.50 par rouleau de 100 pieds.

Broquettes

| | |
|---|-------------------|
| Pour boîtes à fraises | 75 et 12 1/2 p.c. |
| Pour boîtes à fromage | 85 et 10 p.c. |
| A valises | 80 et 12 1/2 p.c. |
| A tapis, bleues | 80 p.c. |
| A tapis, étamées | 80 et 15 p.c. |
| A tapis, en barils | 40 p.c. |
| Coupées bleues, en doz. | 75 et 12 1/2 p.c. |
| Coupées bleues et 1/2 pce-santeur | 60 p.c. |
| Sweeden, coupées, bleues et ornées, en doz. | 75 p.c. |
| A chaussures, en doz. | 50 p.c. |
| A chaussures, en ppts 1 lb. | 60 et 10 p.c. |

Clous de broche
 Nous cotons: \$2.40 prix de base, f.o.b.,
 Montreal.

Clous coupés
 Nous cotons: prix de base, \$2.60 f. o. b.,
 Montreal.

Clous à cheval
 Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90;
 No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50
 avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval
 Nous cotons f.o.b., à Montréal:
 No 2 No 1
 Neverslip crampons, $\frac{1}{2}$ le cent 3.80
 et plus et plus
 grand petit

Fers ordinaires et pesants
 le qrt 3.90 4.15
 Neverslip crampons $\frac{7}{16}$, le cent 2.60
 Neverslip crampons, $\frac{1}{2}$ le cent 2.90
 Neverslip crampons, $\frac{9}{16}$ le cent. 3.20
 Neverslip crampons, $\frac{5}{16}$ le cent. 2.10
 Neverslip crampons $\frac{1}{2}$ le cent 2.40
 Fer à neige le qrt \$4.15 4.40
 New Light Pattern le qrt \$4.35 4.60
 Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75
 Featherweight Nos 0 à 4 5.75
 Fers assortis de plus d'une grandeur au
 baril, 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer
 Très ferme.
 On cote par 100 lbs:
 3/16 No 6 10.00
 3/16 exact 5 8.50
 3/16 Full 5 7.00
 $\frac{1}{2}$ exact 3 6.50
 $\frac{1}{2}$ 6.50
 5/16 4.40
 $\frac{1}{2}$ 3.90
 7/16 3.80
 $\frac{1}{2}$ 3.70
 9/16 3.60
 $\frac{1}{2}$ 3.40
 $\frac{1}{2}$ 3.30
 1 3.30
 $\frac{1}{2}$ 3.30

Vis à bois
 Les escomptes à la liste sont de
 Tête plate, acier 85 10 et $\frac{7}{8}$ p.c.
 Tête ronde, acier 80 10 et $\frac{7}{8}$ p.c.
 Tête plate, cuivre 75 10 et $\frac{7}{8}$ p.c.
 Tête ronde, cuivre 70 10 et $\frac{7}{8}$ p.c.
 Tête plate, bronze 70 10 et $\frac{7}{8}$ p.c.
 Tête ronde, bronze 65 10 et $\frac{7}{8}$ p.c.

Fanaux
 Nous cotons:
 Wright No 3 doz. 8.50
 Ordinaires doz. 4.75
 Dashboard C. B. doz. 9.00
 No 2 doz. 6.75
 Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge
 Nous cotons:
 Royal Canadian doz. \$47.75
 Colonial doz. 52.75
 Safety doz. 56.25
 E. Z. E. doz. 51.75
 Rapid doz. 46.75
 Paragon doz. 54.00
 Bicycle doz. 60.50
 Moins escompte de 20 p.c.

Munitions
 L'escompte sur les cartouches cana-
 diennes est de 30 et 10 pour cent.
Plomb de chasse
 Nous cotons net:
 Ordinaire 100 lbs. 10.00
 Chilled 100 lbs. 10.40
 Ruck and Seal 100 lbs. 10.80
 Ball 100 lbs. 11.20

METAUX
Antimoine
 Le marché est sans changement. \$10.50
 à 11.00.

Fonte
 Nous cotons:
 Carron Soft 24.50
 Clarence No 3 24.50

Fer en barre
 Plus ferme.
 Fer marchand base 100 lbs. 2.15
 Fer forgé base 100 lbs. 2.30
 Fer fini base 100 lbs. 2.40
 Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.40

Feuillard mince $\frac{1}{4}$ à 2 pcs base 3.20
Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre
 Nous cotons net, 30 jours:
 Acier doux base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.25
 Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à machine base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à pince base 100 lbs. 0.00 2.95
 Acier à ressorts base 100 lbs. 2.75 3.10

Cuivre en lingots
 Le marché est très fort et les prix
 sont en hausse de 25c par 100 livres.
 Nous cotons \$10.25 à \$10.50 les 100
 lbs. Le cuivre en feuilles est coté à 27c.
 la livre.

Etain en lingots
 Nous cotons: 54 $\frac{1}{2}$ c à 55c ferme les 100
 lbs.
 Ce métal se fait de plus en plus rare
 sur les marchés primaires et les expé-
 ditions diminuent.

Plomb en lingots
 Plus faible.
 Nous cotons: \$5.25 à \$5.50.

Zinc en lingots
 La demande est très forte.
 Nous cotons: \$7.50 à \$7.75 les 100 li-
 vres.

**HUILES, PEINTURES ET VI-
 TRERIE**

Huile de lin
 Forte demande et les stocks sont très
 bas.

Nous cotons au gallon, prix nets: hui-
 le bouillie 63c, huile crue 60c.

Huile de loup-marin
 Nous cotons au gallon:
 Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine
 Nous cotons 70c le gallon par quantité
 de 5 gallons et 65c le gallon par baril.

Blanc de plomb
 Marché très ferme.
 Les prix sont en hausse de 15c.

Blanc de plomb pur 8.25
 Blanc de plomb No 1 7.60
 Blanc de plomb No 2 7.30
 Blanc de plomb No 3 7.00
 Blanc de plomb No 4 6.75

Pitch
 Nous cotons:
 Goudron pur, 100 lbs. 0.70 0.80
 Goudron liquide, brl 0.00 4.00

Peintures préparées
 Nous cotons:
 Gallon 1.45 1.00
 Demi-gallon 1.50 1.05
 Quart, le gallon 1.55 1.75
 En boîtes de 1 lb. 0.10 0.11

Verres à Vitres
 Les prix sont très fermes.
 Le marché Belge augmente continuel-
 lement ses prix.
 Nous cotons: Star, au-dessous de 26
 pouces uni: 50 pieds, \$1.85; 100 pieds,

\$3.40; 26 à 40, 50 pieds, \$2.00; 100 pieds,
 \$3.00; 41 à 50, 100 pieds, \$4.00; 51 à 60,
 100 pieds, \$4.25; 61 à 70, 100 pieds, \$4.50;
 71 à 80, 100 pieds, \$5.00.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25,
 \$5.00; 26 à 40, \$5.45; 41 à 50, \$6.25; 51 à
 60, \$6.75; 61 à 70, \$7.25; 71 à 80, \$12.50;
 81 à 85, \$7.75; 86 à 90, \$8.50; 91 à 95,
 \$10.00.

Vert de Paris pur
 1c d'avance par livre sur toute la ligne.

Nous cotons:
 Barils à pétrole 0.00 0.17
 Drum de 50 à 100 lbs. 0.00 0.18 $\frac{1}{2}$
 Drums de 25 lbs. 0.00 0.18 $\frac{1}{2}$
 Boîtes de papier, 1 lb. 0.00 0.20 $\frac{1}{2}$
 Boîtes de fer-blanc, 1 lb. 0.00 0.21 $\frac{1}{2}$
 Boîtes papier, $\frac{1}{2}$ lb. 0.00 0.22 $\frac{1}{2}$
 Boîtes fer-blanc, $\frac{1}{2}$ lb. 0.00 0.23 $\frac{1}{2}$

Câbles et cordages
 Nous cotons:
 Best Manilla base lb. 0.00 0.16
 British Manilla base lb. 0.00 0.12 $\frac{1}{2}$
 Sisal base lb. 0.00 0.11 $\frac{1}{2}$
 Lathyrn simple base lb. 0.00 0.11 $\frac{1}{2}$
 Lathyrn double base lb. 0.00 0.12
 lute base lb. 0.00 0.11
 Coton base lb. 0.00 0.25
 Corde à chassis base lb. 0.00 0.34

Papiers de Construction
 Très ferme.
 Nous cotons:
 Jaune et noir, pesant 0.00 1.80
 Jaune ordinaire, le rouleau 0.00 0.35
 Noir ordinaire, le rouleau 0.00 0.43
 Goudronné, les 100 lbs. 0.00 2.25
 Papier à tapis, les 100 lbs. 0.00 2.60
 Papier à couv., roul., 2 plis 0.00 0.75
 Papier couv., roul., 3 plis 0.00 0.95
 Papier surprise, roul., 15 lbs. 0.00 0.40

Charnières (couplets) No 840
 1 $\frac{1}{2}$ pouce 0.67
 1 $\frac{3}{4}$ pouce 0.75
 2 pouces 0.81
 2 $\frac{1}{2}$ pouces 0.92
 2 $\frac{3}{4}$ pouces 1.07
 3 pouces 1.30

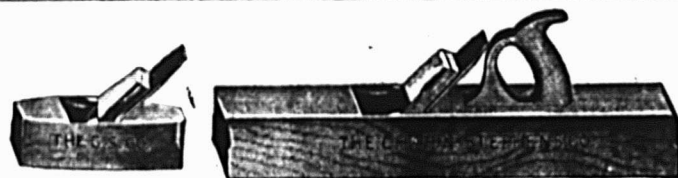
Nos 800 et 838
 1 pouce 0.32
 1 $\frac{1}{2}$ pouce 0.37
 1 $\frac{3}{4}$ pouce 0.48
 1 $\frac{1}{2}$ pouce 0.59
 2 pouces 0.67
 2 $\frac{1}{2}$ pouces 0.76
 2 $\frac{3}{4}$ pouces 0.81
 2 $\frac{1}{2}$ pouces 0.95
 3 pouces 1.07
 3 $\frac{1}{2}$ pouces 1.49
 4 pouces 2.12
 Même escompte que pour toutes les
 charnières d'acier poli.

**RASOIR "RADIUM" de
 H. BOKER & CO.**



Affilé par les ouvriers les plus habiles, tout
 experts dans leur partie. La matière, la main
 d'oeuvre et le fini de ces Rasoirs sont parfaits;
 chaque Rasoir est garanti durer la vie d'un
 homme. Demandez notre Brochure Gratuite
 "Some Pointers for Gentlemen who shave
 themselves".
 (Quelques indications pour les hommes
 qui se rasent eux-mêmes).

McGILL CUTLERY Co., Regd
 Boite Postale, 580, Montréal.



Toutes sortes de
RABOTS
EN BOIS

THE CHAPIN-STEPHENS CO.,
UNION FACTORY
PINE MEADOW, CONN., U.S.A.

Foreuse de Fabrication Canadienne



AUCUNE AUTRE N'EST AUSSI BONNE.

John Morrow Screw & Nut Co'y, Limited
INGERSOLL, ONT.

Théâtre National Français

Semaine du 30 Décembre 1912

LA GRANDE MARNIÈRE

Par Georges Ohnet

Matinée tous les jours

Courroies Spéciales

Nos Courroies sont recouvertes de notre Ciment Imperméable et peuvent être exposées au froid ou à la chaleur sans danger d'être gâtées.

D. K. McLaren,
Limited

351, rue St-Jacques,
MONTREAL.

Tél. Main 4904-4905 et 7248

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITÉ

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis.
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser.
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer.
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan,
Moulin à Papier, Joliette, Qué.

LA CONSTRUCTION

Durant la semaine écoulée le 21 du courant, la ville a accordé 22 permis de construire au chiffre total de \$103,100 pour les nouvelles constructions, et de \$15,100 pour les réparations.

Les chiffres ci-dessous en indiquent la répartition par quartier et donnent le coût approximatif de chaque construction, moins les détails des permis au-dessous de \$1,000.

| Quartiers:— | Coût. |
|------------------------|-----------|
| Bordeaux | \$ 1,800 |
| Emard | 6,000 |
| Est | 2,500 |
| Hochelaga | 8,500 |
| Laurier | 28,450 |
| Mont-Royal | 2,000 |
| Papineau | 3,000 |
| St-Denis | 14,400 |
| St-Georges | 10,000 |
| St-Jean-Baptiste | 3,800 |
| St-Joseph | 600 |
| St-Laurent | 300 |
| St-Marie | 35,150 |
| St-Paul | 1,700 |
| Total | \$118,200 |

Rue Dorchester, quartier St-Georges; 1 maison, 3 étages, 2e classe; coût prob.,

\$10,000. Propriétaire, N. W. Lyster, 589 Dorchester Ouest.

Rue Clark, quartier Laurier; 3 maisons, 6 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, Aristide Béclair, 97 Ste-Catherine, Maisonneuve.

Rue Mentana, quartier St-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,800. Propriétaire, V. E. Brien, 34 Adam, Viauville.

Rue Delaroche, quartier St-Denis; 3 maisons, 6 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Cummings & Laberge, 96 Notre-Dame Ouest.

Rue Daragon, quartier Emard; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, Z. Legault, 218 Mazarin.

Rue Jarry, quartier Emard; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, Z. Legault, 218 Mazarin.

Rue St-Dominique, quartier Laurier; 1 maison, 1 manufacture, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$24,000. Propriétaire, Dominion Straw Goods, 15 St-Pierre.

Rue Rielle, quartier St-Paul; 1 maison, 1 magasin, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,700. Propriétaire, A. Rousseau, 150 Rielle.

Huitième Avenue, quartier Ste-Marie; 1 maison, 1 église, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$25,000. Propriétaires, Trustees of Institutional Church, 104 avenue Union, 7ème Avenue, Rosemont.

Huitième Avenue, quartier Ste-Marie; 4 maisons, 12 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, L. E. Robin, 589, 9ème Avenue, Rosemont.

Rue Chambord, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Az. Marcotte, 767 Marie-Anne.

Rue Ontario Est, quartier Hochelaga; 1 maison, 1 magasin, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$8,500. Propriétaire, Demers & Caillé, 1380 Ste-Catherine Est.

Rue Dorchester, quartier Papineau; rép., 1 maison, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Morris Ruben, 167 Cartier.

Rue St-Paul, quartier Est; rép., 1 maison, 1 logement, 2½ étages, 2e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, R. Marsolais, 18 St-Avila, 399 Chemin Ste-Catherine.

Rue Pasteur, quartier Bordeaux; rép., 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,800. Propriétaire, J. Alex. Filiatrault, 6328 Pasteur.

Chemin Côte des Neiges, quartier Mt-Royal; rép., 1 maison, 1 logement, 2½ étages, 2e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Simon Lacombe, Chemin Côte des Neiges.

Rue Duluth, quartier St-Jean-Baptiste; rép., 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,800. Propriétaire, Jos. Plouffe, Boul. St-Laurent.

Dans la Classe **STANDARD,**

Nous faisons une spécialité de toutes sortes d'Outils de Chantier, et nous pouvons exécuter vos commandes avec la plus grande promptitude.

LES OUTILS DE CHANTIER DE

" PINK "

Sont les outils modèles dans chaque province du Canada, en Nouvelle-Zélande, en Australie, etc.; la légèreté, la force et la durabilité se combinent en eux de manière remarquable.

En vente chez les Marchands de Ferronnerie en Gros et en Détail, dans tout le Dominion.

Procurez-vous le Catalogue et la liste des Prix.

THOS. PINK, Pembroke, Ontario.



LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ qui se présente à l'homme inexpérimenté entrant dans l'Assurance-Vie c'est de trouver des hommes Bons à Assurer. Cette difficulté disparaît quand vous travaillez pour une *Compagnie Industrielle*, dont les débits sont une mine inépuisable à la fois pour les affaires ordinaires et les affaires industrielles.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY

BUREAU-CHEF A TORONTO, CAN.

Plus de porteurs de polices au Canada que dans toute autre Compagnie Canadienne

Ventes par les Shérifs

DU 27 DECEMBRE 1912 AU 3 JANVIER 1913.

District de Pontiac.

Alfonse E. Prevost et Albert Allard vs Félix O. Maloney:

Deux lots de terre étant les Nos 27 et 28a du 7ème rang du canton de Grand Calumet, avec bâtisses, etc. Vente au bureau d'enregistrement de Bryson, le 31 décembre 1912, à 10 heures a.m.

District des Trois-Rivières.

J. Olivier Lacoursière vs Georges Bordenau:

Les lots de terre Nos 15, 16 et 17 du 1er rang sud-est de la seigneurie de Batiscan, avec maison et autres bâtiments. A distraire des dits lots le terrain appartenant à la fabrique de la paroisse de St-Roch de Mékinac.

Vente à la porte de l'église de St-Roch de Mékinac le 3 janvier 1913, à 1 hrs a.m.

INVENTIONS UTILES

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens obtenus cette semaine par l'entremise de MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Montréal, et Washington, E. U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos.

144.452—C. W. Laird, P. M., Menteyne et P. A. Degaille, Londres, Ang. Ceinture cartouchière pour armes à feu automatiques.

144.461—George W. Abraham, Weston, Ont. Bouton à chaînon pour poignets.

144.486 — Hyacinthe M. Fauteux, Montréal, Qué. Soulier.

144.529—Auguste H. Perret, Paris, France. Procédé d'extraction des métaux.

144.544 — John M. L. Spangenberg, Forshaga, Suède. Triage de papier de pulpe.

Demandez une copie gratis du "Guide de l'Inventeur".

Frappez Levez Enfoncez



DOUBLE CLAW

Marteaux à Doubles Serres

Le marteau le plus commode qui soit. Tirez-en profit. Vendu par tous les Marchands de Gros Canadiens.

Il arrache les clous droits sans besoin d'appui.

DOUBLE CLAW HAMMER CO.

453

Broadway
Brooklyn,
N.Y.



Le début

La fin

The logo consists of the letters 'USMC' in a bold, stylized, serif font. The letters are slightly shadowed, giving them a three-dimensional appearance. The logo is enclosed within a rectangular box with a decorative, wavy border.

**Nous Pouvons
Tout Fournir
Depuis une Broquette
Jusqu'à un
Outillage Complet de
Manufacture.**

**Si vous avez besoin de
quelque chose, écrivez-nous.**

**United Shoe Machinery Company
of Canada**

Rues Lagachetière et Ste-Monique, MONTREAL, QUE

Messieurs les Marchands,

Il est bien certain que plus vous ferez d'affaires, plus vous aurez besoin de vastes coffres de sûreté pour protéger vos livres de comptabilité et vos valeurs.

Aussi peut-il sembler un peu intéressé de notre part de vous souhaiter pour 1913 un commerce prospère.

A franchement parler, cette idée n'est pas la nôtre, et c'est bien sincèrement, sans intention mercantile, que nous vous disons : "Bonne Année" voulant formuler ainsi pour vous le voeu d'une parfaite santé, cette condition indispensable pour créer l'énergie qui vous conduira au succès.

J A Young, J. E. Bedard et Alf. E. F. Eggleton.

THE CANADIAN YORK SAFE CO'Y

Hamilton, Ont. Sherbrooke, Que.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PARTENT DE MONTREAL

De la Gare Windsor pour :
 BOSTON, LOWELL, a9.00 a.m., a8.00 p.m.
 TORONTO, CHICAGO, a9.05 a.m., a10.00 p.m. et a11.15 p.m., pour TORONTO-NORD.
 OTTAWA, b7.50 a.m., c8.40 a.m., b9.15 a.m., a10.10 a.m., b4.00 p.m., f7.45 p.m., a9.50 p.m., a10.30 p.m.
 SHERBROOKE et LENNOXVILLE, a8.25 a.m., b5.00 p.m., a7.25 p.m.
 HALIFAX et MONCTON, a7.25 p.m.
 ST-JOHN, N. B., a7.25 p.m.
 ST-PAUL, MINNEAPOLIS, a9.50 p.m.
 WINNIPEG, VANCOUVER, a10.10 a.m. a10.30 p.m.

De la Gare Viger pour :
 QUEBEC, b9.00 a.m., a1.30 p.m., a5.00 p.m., a11.30 p.m.
 TROIS-RIVIERES, b9.00 a.m., c9.10 a.m., a1.30 p.m., a5.00 p.m., b5.30 p.m., a11.30 p.m.
 SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, a9.00 a.m., a1.30 p.m.
 JOLIETTE, b8.20 a.m., b9.00 a.m., c9.10 a.m. i1.40 b5.20 p.m.
 SAINT-GABRIEL, b9.00 a.m., b5.20 p.m.
 OTTAWA, b8.30 a.m., b5.45 p.m.
 SAINTE-AGATHE, a 8.45 a.m., i1.45 p.m., b4.00
 NOMININGUE, (i) 1.45 p.m., b4.00 p.m.
 (a) Quotidien. (b) Quotidien, excepté dimanche. (c) Dimanche seulement. (r) Lundi, mercredi et vendredi. (i) Samedi seulement. (d) Quotidien, excepté samedi.

BUREAU DES BILLETS :

141-143 rue Saint-Jacques
 EDIFICE DOMINION EXPRESS

SCIES MAPLE LEAF

Nos Scies sont trempées au moyen d'un procédé secret.

Satisfaction garantie.



THE MAPLE LEAF SAW WORKS

SHURLY-DIETRICH CO., LIMITED, Galt, Ont.

Les Tribunaux

PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

ACTIONS

| Défendeurs | Demandeurs | Montant. |
|-----------------|---------------------------|----------|
| | Brownsburg. | |
| Marcel Moussin | Laporte, Martin Co., Ltd. | 183 |
| | Lachine. | |
| Ludger Paquette | Alex. Laplante | 234 |
| D. Gentil | Maple Leaf Shoe Co. | 171 |

Notre-Dame des Neiges.

| | |
|--|-----|
| Sophie Mailloux, veuve de Antoine Vincent. | |
| Jos. Vincent & Cie | 100 |
| Imperial Bank of Can. | |
| Pointe Claire. | |

| | |
|-----------------------------|-----|
| Alvida Legault | |
| Arthur Legault, 1ère classe | |
| Ste-Henri de Mascouche. | |
| Hdège Martel | |
| Bournival & Cie | 130 |
| St-Hyacinthe. | |

| | |
|-------------------|-----|
| Jos. Surprenant | |
| Security Land Co. | 100 |

Ste-Thérèse de Blainville.

| | |
|---|--|
| Henriette Boileau, épouse de Alph. Goyer. | |
|---|--|

H. Meunier, 1ère classe

Sault au Récollet.

| | |
|---|-----|
| Victorine Pilon, épouse de Ovide Chartrand. | |
| O. Chartrand & Cie, Montréal. | |
| Cassidy, Ltd. | 111 |

Sherbrooke.

| | |
|---|------|
| Daniel Gordon Loonis, Wm. Edward Loonis, D. T. Loonis & Sons, Montréal. | |
| Alex. St-Pierre | 1950 |

Sorel.

| | |
|----------------------|-----|
| Delphis Cournoyer | |
| Mathews, Laing, Ltd. | 267 |

Westmount.

| | |
|------------------|-----|
| H. Heather White | |
| D. Paré | 160 |

La Baratte "Favorite" de MAXWELL

Est connue et en usage depuis bientôt vingt ans et elle a donné une si complète satisfaction qu'il se vend annuellement plus de barattes "Favorite" que de barattes de toutes les autres marques combinées

Le baril est fait du meilleur chêne importé, fini naturel, avec cercles en aluminium-argent. Coussinets à billes d'une grandeur exceptionnelle, facile à actionner et durable. La gravure fait voir la commodité de l'actionneur à la main et au pied combinés, la légèreté et la force du support en fer, à levier simple ou à arc.

Vous êtes désavantagé vis-à-vis des autres marchands si vous ne vendez pas la "Favorite" de MAXWELL.

DAVID MAXWELL & SONS,

STE - MARY'S, ONT.

AGENCE A MONTREAL . . . 446-448 RUE ST-PAUL.



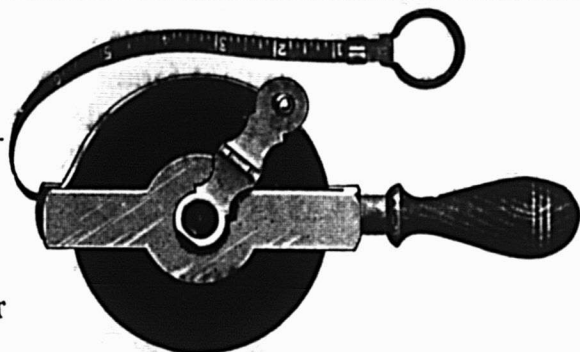
LES GALLONS DE MESURE

DOIVENT ETRE EXACTS

Pour se bien vendre, ils doivent être du modèle le plus perfectionné ; particulièrement adaptés pour chaque sorte d'ouvrage ; durables et fiables,

**Ceux qui portent cette
marque de commerce**

LUFKIN



sont les meilleurs parcequ'ils ont toujours donné satisfaction. ILS SONT FAITS EN CANADA.

En vente chez tous les **THE LUFKIN RULE CO. OF CANADA, LTD.** Catalogue sur demande
marchands de gros **WINDSOR, ONT.**

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS.

| Défendeurs | Demandeurs | Montant. |
|---|----------------|----------|
| Cap de la Madeleine. | | |
| Arthur Vaillancourt | | |
| J. M. Reg. Vaillancourt, Montréal, | | |
| Gunn, Langlois Co., Ltd. | | 125 |
| Côte St-Michel. | | |
| Oscar Lesage, | Constantineau | 135 |
| Lachine. | | |
| Alphonse Laplante | | |
| Armand Groulx | J. A. Marion | 242 |
| Albert Koussaya | | |
| Jones Bros., Inc., Montréal, 4ième classe | | |
| Longue-Pointe. | | |
| Syndics de la paroisse Longue-Pointe | Raoul Lacroix | 480 |
| Outremont. | | |
| Ls. A. Henry, jr. | | |
| E. A. Powers, Montréal. | Bank of Ottawa | 203 |
| Jas. Young | Wm. McNally | 498 |
| Nap. Deguire | Edmond Riopel | 337 |
| | St-Laurent. | |
| J. Legault | A. Lamothe | 1183 |
| Sault au Récollet. | | |
| J. Adélaré Lamontagne | Foisy & Frère | 315 |
| Vaudreuil Station. | | |
| Elzéar Poirier | | |

McLaughlin Carriage Co., Ltd. 135
Verchères.

Ios. Gauthier
Ls. Malo. J. E. Chicoine 120

COUR DE CIRCUIT.

JUGEMENTS RENDUS.

| Défendeurs | Demandeurs | Montant. |
|----------------------------------|---------------------------|----------|
| Maisonneuve. | | |
| H. P. Bluteau | L. E. Masson | 50 |
| New Carlisle. | | |
| W. J. McRae | The Petrie Mfg. Co. | 39 |
| Ste-Anne de Bellevue. | | |
| Elie Lachance | Rock City Cigar Co., Ltd. | 47 |
| Salmon Lake. | | |
| C. Duclos | Rock City Cigar Co., Ltd. | 34 |
| Val des Bois. | | |
| Assad & Co. | S. H. Ewing | 88 |
| Vaudreuil. | | |
| Elzéar Poirier | Can. Carriage Co., Ltd. | 50 |
| Verdun. | | |
| Ovila Cousineau | S. Miller | 6 |
| Westmount. | | |
| Veuve Chs. Stroud | | |
| Geo. Hall Coal Co. of Can., Ltd. | | 56 |

RAPPORT DE BREVETS

MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Montréal, Canada, et Washington, E. U., fournissent la liste suivante de brevets obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos. Canada


- 144.582 — Giovanni E. Elia, Paris, France. Mines sous-marines.
- 144.609 — MM. Ragot et Pierre H. votte, Bettaincourt, France. Fabrication de gaz.
- 144.648 — Otto Habig, Harburg, Allemagne. Propulseur d'hélice.
- 144.658 — Arthur Junghans, Schramberg, Alle. Traitement de cuirs laqués.
- 144.663 — Knut I. Lindstrom, Nykvarn, Suède. Machine à traire.
- 144.669 — David McAuslin, Dunedin, Nouvelle Zélande. Bottes.
- 144.694 — Alonzo T. Teakles, Wallingford, N. E. Tabouret pour traire les vaches.

No. Etats-Unis

- 1,046,815 — Joseph Lavoie, Montréal, P. Q. Talon de chaussures, pouvant être détaché à volonté.

Demandez une copie gratis du "Guide de l'Inventeur".

Le mérite est une grande chose; mais de deux magasins de mérite égal, celui qui fait la meilleure publicité fera le plus d'affaires.



Montréal 20 Déc.
1912

Nous ne saurions entrer dans une nouvelle année sans venir remercier nos amis et clients de la confiance qu'ils ont bien voulu nous accorder durant celle qui va se terminer, et sans leur adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour 1913.

L'augmentation de nos affaires nous prouve que celles de nos clients ont suivi le même mouvement ascendant, car notre réussite est liée étroitement à la leur, et leur prospérité est un critérium de la nôtre.

Nous espérons que le nouvel an dont nous allons saluer l'aube dans quelques jours, réservera à nos clients de nombreux motifs de satisfaction; pour notre part, nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour leur faciliter leur tâche et c'est dans cet esprit d'aide et de soutien que nous souhaitons à tous, comme un présage de jours heureux, la traditionnelle : Bonne Année!

Laforte Martine & Co Limitée
H. Laforte Président



Pour les retardataires qui arrivent à la dernière minute pour trouver un cadeau convenable pour Messieurs, la meilleure suggestion à faire c'est l'achat d'un

Rasoir de Sureté Gillette

Vous pouvez offrir un choix de plus de trente styles de Séries Gillette — à des prix convenant à l'importance du présent.

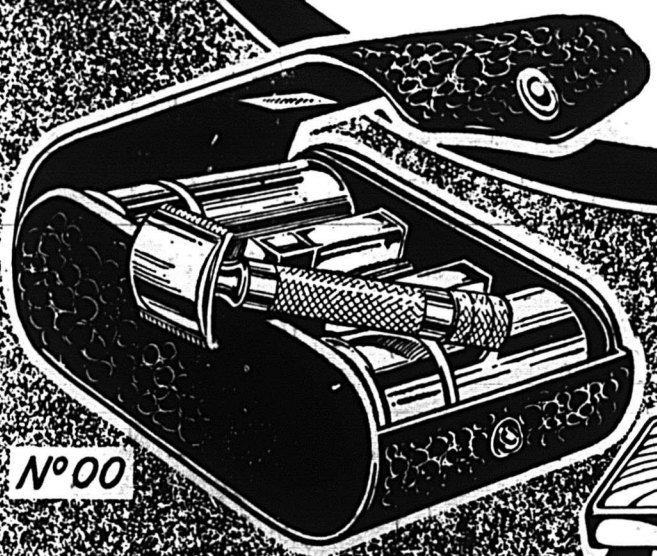
Si les clients achètent pour quelqu'un possédant déjà une Série Gillette quelconque, suggérez une Série Combinaison ou une Edition de Poche.

S'ils ne désirent qu'un souvenir peu coûteux, vendez-leur des Etuis de 6 ou 12 Lames de Gillette.

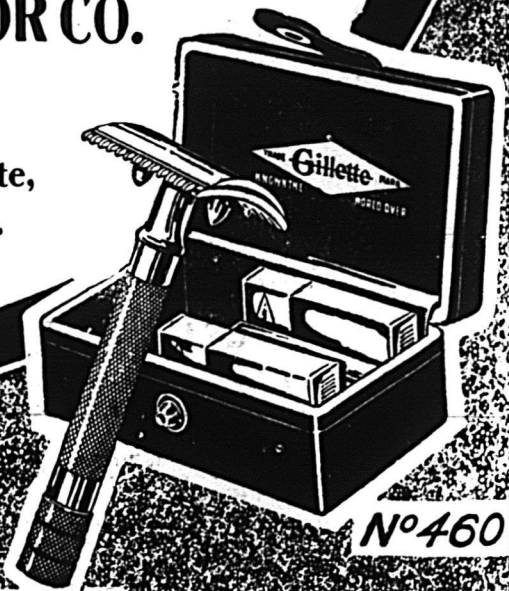
THE GILLETTE SAFETY RAZOR CO.

OF CANADA, LIMITED.

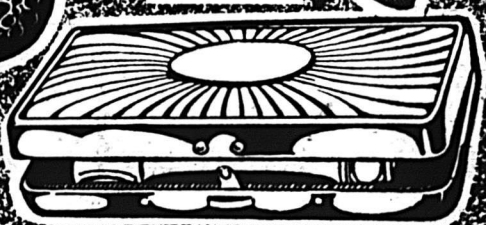
Bureau et Manufacture : **Nouvel Edifice Gillette, MONTREAL.**



N°00



N°460



N°502

